

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

CIDFF DES PYRENEES-ORIENTALES

ASSEMBLEE GENERALE DU 07/06/2024



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	4
Nos missions – Nos objectifs	6
Le réseau des CIDFF	7
L'équipe du CIDFF 66	9
Nos lieux de permanences	11
Notre communication	12
L'inclusion du CIDFF dans les actions du territoire	17
L'accueil, la porte d'entrée du CIDFF	19
L'accès au Droit	21
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan et Elne	23
Les permanences en milieu rural	25
Les permanences sur les Points Justice	26
La médiation pénale	28
Les interventions juridiques sur les compositions pénales	29
La coordination de la Maison d'Accès au Droit	30
La lutte contre les violences Sexistes	31
Le Service Violences	32
L'accompagnement à la sortie de la prostitution	43
L'emploi- Formation	44
L'accueil, l'information, l'orientation	49
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan	54
Les permanences en milieu rural	55
Les ateliers spécifiques à la levée des freins à l'insertion professionnelle des femmes	57
L'insertion professionnelle via la pratique sportive : TouteSport	59
L'insertion professionnelle des femmes en situation de proche aide : Horizon Emploi	66
L'intégration des femmes immigrées et lutte contre les discriminations	69
Education Citoyenneté	75
La prévention des violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité chez les jeunes	76
La prévention et lutte contre la radicalisation	79
Le soutien à la parentalité pour agir contre la cyberdélinquance	81
Nos sensibilisations et formations envers les professionnel.le.s	83
Les violences au sein du couple	84
L'égalité professionnelle et la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail	87
La prévention du risque prostitutionnel des mineurs	90
La prévention du harcèlement de rue	91
Nos perspectives 2024	93

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Je débutais le dernier rapport moral en vous disant que nous avons vécu de nombreux changements, des défis à relever et des inquiétudes aussi par moments. Un an plus tard les inquiétudes sont moins vives et nous avons relevé les principaux défis qui se sont présentés.

L'année 2023 nous a amenés à poursuivre les efforts visant à équilibrer financièrement le budget de l'association, à développer nos partenariats, tout cela pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Depuis 50 ans, les CIDFF exercent cette mission d'intérêt général confiée par l'État.

Avec Sandra Hernandez, nous avons maintenu cette année nos objectifs prioritaires : renforcer l'équipe, dynamiser le réseau de partenaires, aller à leur rencontre, faire connaître notre équipe ainsi que nos expertises et lever toutes les questions qui pouvaient encore subsister.

Les échanges réguliers avec nos partenaires opérationnels nous permettent de leur présenter nos activités, nos projets et de continuer à les informer des défis financiers auxquels nous sommes confrontés comme beaucoup d'autres associations.

La question des délais parfois très longs entre le dépôt d'un projet et la notification des subventions fait partie des points évoqués avec notre nouveau Préfet M. Bonnier, lors d'un échange chaleureux à l'occasion de sa venue dans nos locaux au mois de décembre. Nous avons été heureuses de découvrir qu'il connaissait si bien le réseau des CIDFF et leurs missions !

Nous n'avons pas manqué non-plus de maintenir des échanges réguliers et transparents avec la Déléguée Départementale au Droit des Femmes et à l'Égalité, Mme Pascaline Robert-Clément et de participer aux différentes commissions et rencontres proposées. Au mois de mai 2023 nous avons tenu un comité de suivi qui a permis de faire le point sur les réserves émises dans le cadre de notre agrément et de les lever officiellement. Le soutien renforcé du Service des Droits Femmes et de l'Égalité a été le bienvenu. Le service « droits des femmes » du Conseil Départemental est, lui aussi, toujours à nos côtés et nous remercions Céline Florimond pour son soutien.

Une collaboration très précieuse avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) nous a par exemple permis de mener à bien le projet « TouteSport » qui faisait partie des objectifs de l'année. Voir, lors de la conférence du 30 novembre, les participantes présenter elles-mêmes les bénéficiaires de l'action est une belle satisfaction.

Des contacts ont aussi été initiés avec le département de sociologie de l'UPVD, dans le cadre de leur travail sur « Femmes et espace public ». Des habitantes participant à nos ateliers sur le Harcèlement de Rue se sont rendues à l'université pour assister aux restitutions en 2024. Je forme le souhait que ces contacts se développent à l'avenir.

Ce travail de partenariat porte ses fruits et nous avons signé un certain nombre de conventions :

Le 8 mars 2023 j'ai signé pour le CIDFF une convention avec l'État, la justice et les forces de l'ordre concernant la lutte contre le harcèlement de rue. Permettre aux femmes des Pyrénées orientales de se sentir en sécurité dans l'espace public est primordial. Par cette convention, le CIDFF, devient une « porte d'entrée de signalement ». Cette action s'ajoute aux actions que nous menons déjà en matière de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences sexistes et elle nécessitera des moyens humains et donc financiers.

A la suite de cette convention un partenariat avec l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée a vu le jour et se poursuit de manière extrêmement riche et constructive.

La préfecture, en lien avec les associations d'aide aux victimes (dont le CIDFF66), a déployé un réseau de personnes "RESSOURCES Citoyennes dans les Territoires". Une convention a été signée cette année afin de déterminer les engagements de chacun des partenaires dans le déploiement et l'animation de ce réseau (Etat, Gendarmerie, Police, CD66, Ass. des Maires, Ass des femmes élues, UD CCAS, MSA, FCE, CMA, UMI, AGIR, Soroptimist, Femmes Solidaires, UDAF, Planning Familial, APEX, France Victimes, CIDFF). Afin d'agir, d'éveiller les consciences et permettre aux femmes victimes de violences de sortir du silence, une mobilisation de tous est nécessaire : chers adhérents vous avez vous aussi la possibilité de vous engager concrètement au quotidien dans la lutte contre les violences faites aux femmes, je vous invite à participer !

L'année s'est terminée par la signature d'une convention avec France Travail, déclinaison locale de la convention signée au national par notre fédération. Beaucoup de belles perspectives de collaboration et de synergies se mettent en place depuis.

Sandra a su impliquer toutes les salariées dans cette démarche vers nos partenaires de manière à ce qu'elles soient reconnues et qu'elles deviennent de véritables ambassadrices du CIDFF.

Cette année, une équipe renforcée. Ainsi, Isabelle Baillat, juriste (à mi-temps) nous a quittées au 1^{er} septembre et a été remplacée par Léa François sur un 80 %. Marine Vegara, juriste, est partie en formation pour une reconversion. Elle est remplacée depuis le 1^{er} septembre par Assina Alliche. Ces 2 nouvelles juristes, qui ont été

spécifiquement formées, nous ont permis de renforcer le service violences. Carla Daguene-Huguin, psychologue-clinicienne est arrivée en avril 2023 pour succéder à Lisa Acquaviva, qui nous a quittées dans le cadre d'un rapprochement familial.

Je dois souligner ici le soutien précieux de Catherine Pastor (Secrétaire du Bureau) pour son expertise sur les mouvements RH. Merci Catherine !

Nous pouvons nous féliciter pour la mise en place d'une décision unilatérale employeur en faveur de la protection des salariées.

Être salariée d'une association comme le CIDFF c'est accompagner des personnes souvent fragiles, s'adapter constamment aux personnes accueillies, aux événements, aux contraintes diverses, aux besoins de nos partenaires tout en gardant toujours à l'esprit les valeurs du réseau des CIDFF :

- Confidentialité : les échanges avec nos professionnelles sont strictement confidentiels.
- Ouvert à toutes et tous : les CIDFF informent tous les publics de manière inconditionnelle.
- Gratuité : l'information délivrée par tous les CIDFF est gratuite.
- Féminisme : promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et déconstruire les logiques de domination.

Je souhaite pour l'année à venir que nous puissions enfin proposer des séances d'Analyse de Pratique afin de soutenir les professionnelles de notre équipe dans l'exercice de leurs missions.

Merci à toute l'équipe pour son implication !

Concernant la situation financière, je vous parlais l'année dernière de « grosse angoisse maîtrisée », le bilan financier était en effet déficitaire et nous avons fait le choix de solliciter un prêt de notre banque que nous avons remboursé dans les trois mois.

Sandra et Manuela ont encore fait cette année un très gros travail de mise en conformité de nos comptes avec le nouveau cabinet comptable. Je peux vous annoncer que leur rigueur et le soutien de nos partenaires ont permis de rétablir la situation financière. Nous sommes heureux de compter à nouveau sur le soutien de Perpignan Méditerranée Métropole et, pour nos permanences et ateliers en milieu rural, sur le Département à hauteur de 2000 euros.

Le seul point d'inquiétude réside dans le service violences toujours déficitaire et qui, malgré nos explications et nos sollicitations, le restera. En effet, si l'on note une augmentation de la contribution de l'État (droits des femmes) et du CD elle ne couvre malheureusement pas l'ensemble des besoins de ce service.

Afin de nous permettre de sortir de nos difficultés de trésorerie nous avons aussi en 2023 entamé une démarche auprès de FRANCE ACTIVE AIRDIE qui a abouti en 2024 et va nous soulager à l'avenir.

Nous avons entamé en 2023 un partenariat avec le cabinet Rabellat dont nous sommes extrêmement satisfaites. Proche de nos valeurs, l'équipe a su se montrer très disponible, pédagogue et exigeante ce qui a été rassurant et dont nous les remercions.

Notre labellisation QUALIOPi a été renouvelée cette année nous permettant de poursuivre le développement de notre offre d'interventions, sensibilisations et de formations. Les financements institutionnels permettent d'assurer la mission que nous confie l'État, mais nous devons nous assurer une part d'auto-financement afin de préserver nos salariées et nos actions, il faut donc poursuivre cette stratégie pour garantir sécurité et en autonomie.

Le Bureau et le Conseil d'Administration se sont réunis 4 fois chacun durant l'année 2023.

Nous sommes de plus en plus sollicitées pour participer à différents événements militants ou culturels ce qui est très positif. Malheureusement, nous avons dû décliner plusieurs sollicitations par manque de bénévoles prêt.e.s à représenter le CIDFF, tenir un stand, assister à une conférence...

J'ai pu être présente : au Festival « 543 » à Coustouges, à plusieurs projections du Festival « Courts-circuits », Catherine Pastor et Renée Verdu nous ont représentées à « Valeurs en Fête ».

Nous avons aussi animé ou co-animé différentes projections de films : **Avant première de « We are coming »** en présence de la réalisatrice NINA FAURE, « **Noémie dit oui** » diffusé au Castillet animé par le CIDFF66. Il nous faut absolument cette année préparer l'élargissement de notre CA et développer le nombre et l'implication de nos adhérents pour que la vie associative du CIDFF 66 rayonne et soutienne le dynamisme et le professionnalisme de toute l'équipe !

Laurence JAMIN
Présidente du CIDFF des Pyrénées Orientales.

NOS MISSIONS – NOS OBJECTIFS

Le CIDFF des Pyrénées-Orientales a déposé ses statuts en préfecture de Perpignan le 19 octobre 1979. L'association adhère à la charte nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

Il lui est confié une **mission d'intérêt général départemental** en tant qu'association agréée par l'Etat. Le CIDFF est également agréé par la Justice depuis le 25 juillet 2023 en tant **qu'association d'aide aux victimes de violences intrafamiliales**.

Notre siège social est fixé au 52 rue Maréchal Foch, 66000 Perpignan.

Le CIDFF des P.O. intervient sur les communes de Perpignan (siège, Maisons de Quartiers Politique de la Ville, Maison d'Accès au Droit, Maison de Justice et du Droit), Prades, Thuir, Céret, Elne, Saint Laurent de la Salanque, Rivesaltes et Ille sur Têt pour une couverture totale de **17 points d'information sur le territoire des Pyrénées-Orientales**, pour répondre au mieux aux besoins et problématiques locales.

Le CIDFF des P.O. vise, comme l'ensemble des CIDFF à l'échelle nationale, trois principaux objectifs :

- Développer l'information et favoriser l'accès aux droits pour les femmes et le public en général, en créant des services chargés d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter dans les domaines juridique, professionnel, santé, vie relationnelle.
- Promouvoir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes par le développement d'actions spécifiques liées à l'information et à la formation, devant particulièrement répondre à des besoins recensés lors de l'activité définie par la charte.
- Travailler en partenariat avec les organismes compétents publics, parapublics et privés (ayant une vocation d'intérêt public) pour les informer des problèmes soulevés par les femmes et les familles et les inciter à rechercher des solutions adaptées.

Afin de répondre au mieux aux besoins repérés, le CIDFF des Pyrénées-Orientales, depuis sa création en 1979, a eu à cœur de développer, tout en privilégiant un accueil et une écoute spécifique, 5 secteurs :

- Droit
- Emploi/Formation
- Violences sexistes
- Education et citoyenneté
- Sensibilisation et formation des professionnel-le.s

Les multi-compétences du CIDFF des P.O. permettent à toute personne accueillie de bénéficier d'une **approche globale** et ainsi de trouver de multiples informations nécessaires à son autonomie. Certifié QUALIOPF, les professionnels quant à eux peuvent s'appuyer sur nos formations.

LE RESEAU DES CIDFF

La Fédération Nationale : FNCIDFF

Présidente : Danielle BOUSQUET

Directrice générale : Clémence PAJOT

Le CIDFF des Pyrénées-Orientales appartient à un réseau coordonné par la Fédération Nationale des CIDFF, composée de **98 associations locales** et 13 fédérations régionales. À travers **2 300 permanences animées** partout en France, les CIDFF sont présents dans tous les départements et dans certains territoires d'outre-mer : en milieu rural, en centre-ville, et dans les quartiers politique de la ville. Il adhère à la Charte Nationale qui affirme les principes déontologiques et de fonctionnement des CIDFF. Le respect de ces principes conditionne son adhésion à la FNCIDFF et le maintien de son agrément par l'État.



Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la FNCIDFF, association nationale signataire d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès au droit, à l'emploi et à l'éducation pour les femmes et les familles, de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

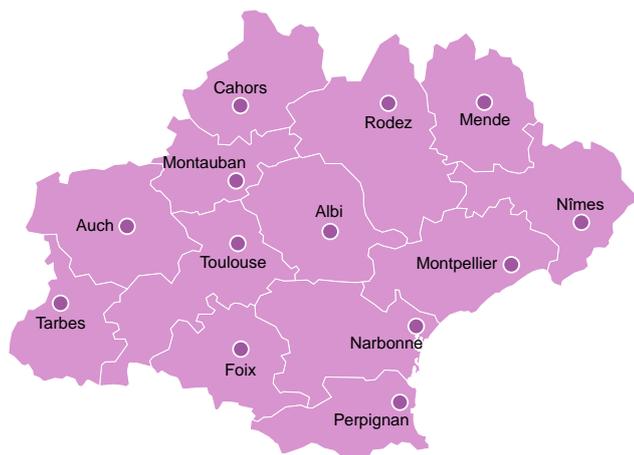
Centre de ressources, de documentation et de formation des CIDFF, la Fédération Nationale assure une veille juridique et sociale permanente et forme les professionnel-le-s de son réseau. Elle représente le réseau des CIDFF auprès des ministères, administrations, instances nationales, européennes et internationales.

La FNCIDFF agrège au plan national les données statistiques qu'elle recueille annuellement auprès des CIDFF. Elle les analyse et livre son expertise aux pouvoirs publics (groupes de travail ministériels et interministériels). Elle est régulièrement auditionnée par les assemblées parlementaires. Elle participe à de nombreuses manifestations nationales et internationales dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité.

Participer à cette dynamique impulsée par la FNCIDFF est indispensable. Le CIDFF des Pyrénées Orientales s'y implique en :

- participant à son Assemblée Générale
- assistant aux Assises Nationales
- faisant régulièrement bénéficier son équipe des formations dispensées par la FNCIDFF.
- étant membre de commissions spécifiques, telles que la Commission Violences et la Commission Emploi.
- participant à des commissions ponctuelles de réflexion sur des dispositifs Etat telles que la réunion de travail sur le partenariat avec les services de Police et Gendarmerie et le groupe de travail sur le Référent Violences

La Fédération Régionale



FR-CIDFF Occitanie a été créée par son Assemblée Générale constitutive du 26 septembre 2018

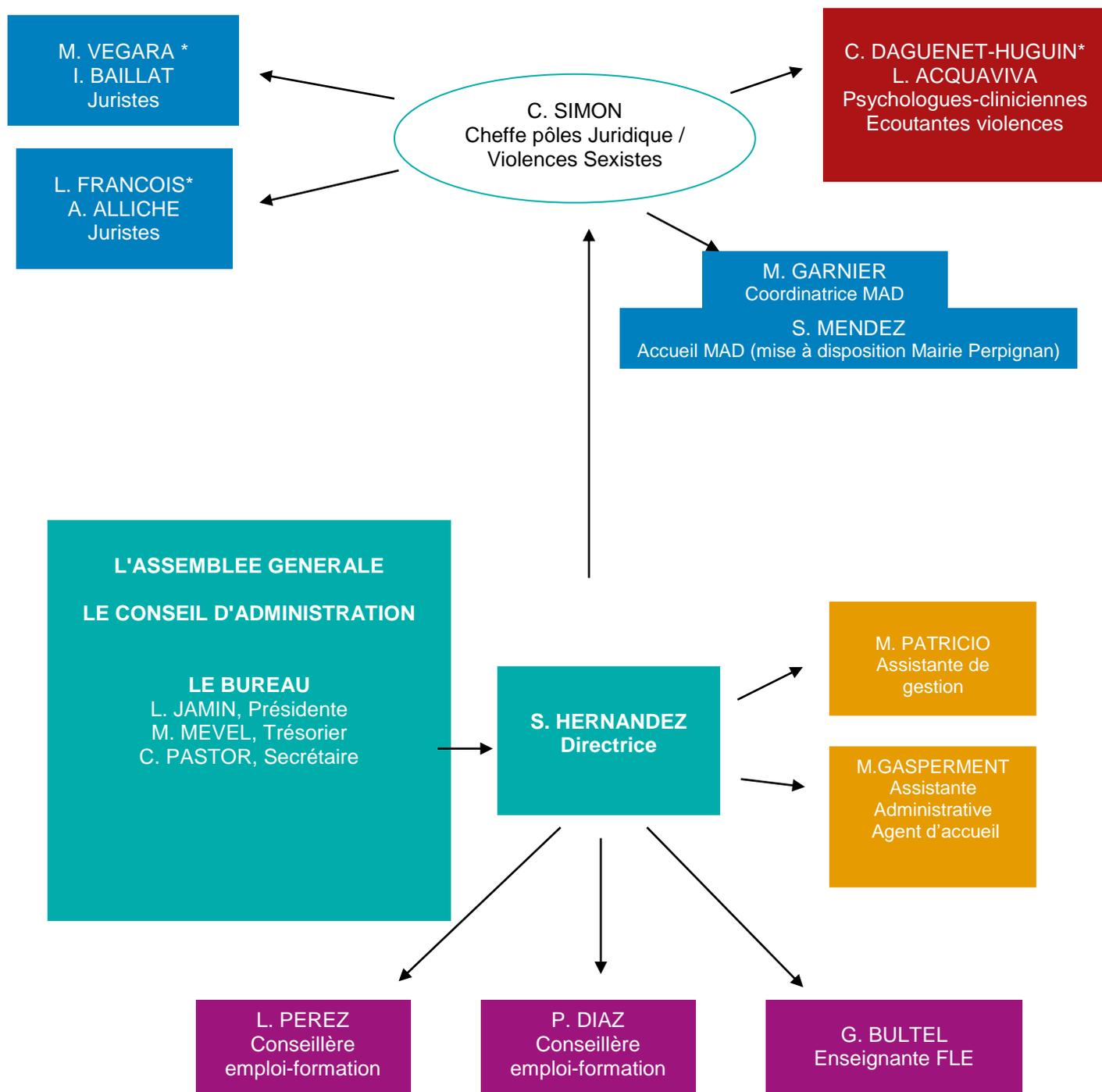
Composition du Bureau

Présidente :	Marie Christine PEREZ CIDFF Tarn et Garonne
Vice Présidente :	Laurence JAMIN CIDFF Pyrénées-Orientales
Trésorière :	Alda LESOUPLE CIDFF Gers
Trésorière adjointe :	Jeanine ROUVIERE CIDFF Lozère
Secrétaire :	Monique DIAZ CIDFF Hérault
Secrétaire adjointe :	Nicole BELLMAS CIDFF Tarn

Les actions communes de la Fédération Régionale en 2023

- Génération Egalité (Dispositif Région Occitanie) : sensibilisation et information des lycéen-ne-s et des apprenti-e-s sur l'égalité entre les filles et les garçons et la vie affective.
- Prévention des violences sexistes et sexuelles (Contractualisation avec l'ARS) auprès d'un public scolaire allant du CP au lycée.
- Fonds Catherine : Sensibilisations à destination de professionnels du premier accueil concernant les violences dans le couple. Action réalisée dans le cadre du Grenelle et financée par la DRDFE Occitanie.
- Génération Santé : "Prévention des violences sexistes et sexuelles auprès des jeunes" (financement Conseil Régional Occitanie) porté par la FR-CIDFF Occitanie et mis en œuvre par les CIDFF d'Occitanie a pour but de prévenir et réduire les comportements sexistes chez les jeunes et les primaires et de favoriser le respect filles-garçons.
- Cap Mixité : Sensibiliser les demandeur.euse.s d'emploi sur l'égalité des sexes au sein des métiers, la déconstruction des stéréotypes dans le cadre de la recherche de l'emploi, et leur délivrer une information fiable concernant l'accès à la formation.
- Info Jeunes Prostitution : séances de sensibilisation/formation auprès de professionnel.le.s sur la thématique du risque prostitutionnel chez les jeunes.
- Agir pour l'intégration des femmes immigrées et lutter contre les discriminations (Fonds Européen FAMI) : Ateliers linguistiques, vie socio professionnelle, vie citoyenne – Accompagnement individuel juridique et emploi-formation
- AMI Ruralité : Permettre aux femmes résidentes en milieu rural d'accéder à une permanence généraliste d'information sur les droits et aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles d'accéder à une information juridique confidentielle et gratuite

L'ÉQUIPE DU CIDFF 66



Cette année, **Isabelle PICARD** est venue renforcer notre équipe dans le cadre d'une convention de Mécenat de Compétences avec Orange,

*Les juristes Léa François et Assina Alliche ont intégré l'équipe en septembre en remplacement de Marine Vegara et Isabelle BAILLAT. De même la psychologue Carla Daguenet Huguin a remplacé Lisa Acquaviva.

La formation de l'équipe

Plusieurs membres de l'équipe du CIDFF des P.O. ont bénéficié de formations cette année :

Sandra HERNANDEZ, Directrice

- › Statistiques Réseau – FNCIDFF
- › Sexisme au travail : de quoi parle-t-on ? – CIDFF Loire Atlantique

Manuela PATRICIO, Assistante de gestion

- › Statistiques Réseau – FNCIDFF

Pauline DIAZ, Conseillère Emploi-Formation

- › Accompagner les personnes dans le parcours de sortie de la prostitution – Amicale du Nid
- › L'accès à la Nationalité française – CICADE
- › Introduction du Droit au séjour - CICADE
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Laurie PEREZ, conseillère emploi-formation

- › Accompagner les personnes dans le parcours de sortie de la prostitution – Amicale du Nid
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Carla DAGUENET-HUGUIN, Psychologue-clinicienne

- › Violences sexistes - Comprendre le psycho-traumatisme et ses conséquences – FNCIDFF
- › Accompagner les personnes dans le parcours de sortie de la prostitution – Amicale du Nid
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Assina ALLICHE, juriste

- › Violences sexistes - Comprendre le psycho-traumatisme et ses conséquences – FNCIDFF
- › L'exercice de la parentalité dans un contexte de violences au sein du couple ou de l'ex-couple - FNCIDFF
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Léa FRANCOIS, juriste

- › Violences sexistes - Comprendre le psycho-traumatisme et ses conséquences – FNCIDFF
- › L'exercice de la parentalité dans un contexte de violences au sein du couple ou de l'ex-couple - FNCIDFF
- › Génération Egalité – Région Occitanie

Geneviève BULTEL, enseignante FLE

- › Excel, Google chrome, Outlook, Cybersécurité – V31 Formation

NOS LIEUX DE PERMANENCE

Lieu	Adresse	Jours – Horaires – Fréquence
Siège du CIDFF des Pyrénées Orientales		Ouverture au public de 8h30 à 17h du lundi au vendredi
Permanences dans les quartiers prioritaires de Perpignan Prise de rendez-vous au siège du CIDFF		
Quartier Haut Vernet	Maison du Vernet 76 avenue de l'Aérodrome 66000 Perpignan	Juridique : jeudi de 9h à 12 h tous les 15 jours Emploi-Formation : vendredi de 9h à 12h 1 fois par mois
Quartier Vernet Salanque	Maison de quartier Rue Arcangelo Corelli 66000 Perpignan	Juridique : mardi de 14h à 17h 1 fois par mois Emploi-Formation : mercredi de 14h à 17h 1 fois par mois
Quartier Bas Vernet	Maison pour Tous 16 rue Puyvalador 66000 Perpignan	Juridique : vendredi de 9h à 12 h tous les 15 jours Emploi-Formation : lundi de 9h à 12 h 1 fois par mois
Quartier Nouveau Logis	Maison de quartier 73 Esplanade Nouveau Logis 66000 Perpignan	Juridique : mardi après-midi tous les 15 jours Emploi-Formation : mardi de 14h à 17 h 1 fois par mois
Quartier Saint Martin	Maison de quartier des Baléares , 11 rue de la Briquetterie	Juridique : mardi de 14h à 17 h tous les 15 jours Emploi-Formation : mardi de 14h à 17 h 1 fois par mois
Quartier Saint Gaudérique	Maison de quartier Firmin Bauby 11 rue Nature 66000 Perpignan	Juridique : jeudi de 9h à 12h tous les 15 jours Emploi-Formation : vendredi de 14h à 17 h 1 fois par mois
Quartier Assisclé	Espace de vie sociale de la Gare Centre del Mon – Local 19	Juridique : jeudi de 14h à 17h 1 fois par mois
Maison de la Justice et du Droit	210 avenue du Languedoc 66000 Perpignan	Juridique : tous les mercredis de 14h à 17h Violences : tous les vendredis de 14h à 17h
Permanences en milieu rural		Prise de rendez-vous au siège du CIDFF
Prades	CCAS 32 rue Pasteur 66500 Prades	Juridique et Emploi-Formation Mercredi de 9h à 12 h 1 fois par mois
Céret	MSAP 6 rue Simon Battle 66400 Céret	Juridique et Emploi-Formation Lundi de 9h à 12 h 1 fois par mois
Thuir	MJC 9 avenue Dr Escoffier 66300 Thuir	Juridique et Emploi-Formation Mercredi de 9h à 12 h 1 fois par mois
Elne	Centre socio-culturel Espace Gavroche 13 rue Voltaire 66200 Elne	Juridique, Violences Vendredi de 9h à 12 h tous les 15 jours
Ille sur Têt	France Services 3 rue de Bourdeville 66130 Ille sur Têt	Juridique, Emploi-Formation, 2 permanences par mois (lundi et vendredi)
Permanences dans le cadre du CDAD		Prise de rendez-vous auprès de la Maison d'Accès au Droit
PAD Maison d'Accès au Droit	Maison d'Accès au Droit 1 rue de la Savonnerie 66000 Perpignan	Juridique : Tous les vendredis de 9h à 12h
PAD Prades	MSP 32 rue Pasteur 66500 Prades	Juridique : 4e lundi du mois de 9h à 12h
PAD Céret	Mairie 8 Bd Maréchal Joffre 66400 Céret	Juridique : 3e mardi du mois de 9h à 12 h
PAD St Laurent de la Salanque	France Services 4 avenue de l'Amirauté 66250 St Laurent de la Salanque	Juridique : 1er mardi du mois de 9h à 12h
PAD Salanque Vernet	Maison de quartier Rue Arcangelo Corelli 66000 Perpignan	Juridique : 2e et 4e mardi du mois de 9h à 12h
PAD Rivesaltes	Mairie Place Europe 66600 Rivesaltes	Juridique : lundi de 14h à 17h tous les 15 jours

NOTRE COMMUNICATION

= NOS AFFICHES

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Premier réseau d'information sur les droits des femmes

Des services gratuits et confidentiels

Des équipes pluridisciplinaires
Partout en France

Nos principes d'action

- Favoriser l'autonomie des femmes
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- Proposer un accompagnement global

Traverse le CIDFF proche de chez vous

Le réflexe égalité fncidff.info

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Mieux informées, plus fortes

Un centre pour toutes les femmes

Des équipes pluridisciplinaires
Des services gratuits et confidentiels

Un accompagnement global:

- Accès au droit
- Lutte contre les violences sexistes
- Emploi et Création d'activité
- Éducation et Citoyenneté
- Vie familiale et Parentalité
- Santé et Sexualité

Pour plus d'informations

Le réflexe égalité fncidff.info

CIDFF

Ma sœur veut quitter son compagnon et s'inquiète pour la garde des enfants, qui peut la renseigner ?

L'ex-mari de ma fille ne verse pas la pension alimentaire, quels sont ses droits ?

PARTOUT, LES FEMMES ONT DES DROITS !

Les CIDFF proposent des permanences d'information juridique **gratuites** et **confidentielles** près de chez vous.

FNCIDFF.INFO

Les violences en ligne
DES VIOLENCES RÉELLES !

La loi vous protège
Les CIDFF vous informent

FNCIDFF CIDFF Le réflexe égalité fncidff.info

FNCIDFF
Fédération nationale des CIDFF

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Accès au Droit

Le service d'accès au droit du CIDFF vous accueille.

Gratuitement, nos Juristes vous informent sur vos droits et démarches !

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro, N'hésitez pas !

Contactez-nous au **04.68.51.16.37**

CIDFF des Pyrénées-Orientales
52 rue Marchal Foch, 66000 PERPIGNAN
De 08h à 12h et de 14h à 17h

0468511637
www.cidffpyrenees-orientales.com
www.fncidff.com
www.cidff.fr

FNCIDFF
Fédération nationale des CIDFF

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Emploi-Formation et Création d'Activité

Le service emploi-formation et création d'activité du CIDFF vous informe et vous accompagne.

N'hésitez pas !

Contactez-nous au **04.68.51.16.37**

CIDFF des Pyrénées-Orientales
52 rue Marchal Foch, 66000 PERPIGNAN
De 08h à 12h et de 14h à 17h

0468511637
www.cidffpyrenees-orientales.com
www.fncidff.com
www.cidff.fr

= NOS PLAQUETTES EMPLOI-FORMATION

Le CNIDFF
Fondé en 1972, le **Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** - CNIDFF, est un réseau essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations et les violences sexistes, et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les CIDFF - Un réseau national de proximité

111 CIDFF en France métropolitaine et Outre-Mer. 1 422 permanences implantées en milieu rural, urbain et dans les quartiers prioritaires de la ville. Les CIDFF interviennent dans les domaines de :

- l'accès au droit,
- la lutte contre les violences sexistes,
- l'emploi, la formation et la création d'activité, à la vie familiale et la parentalité,
- l'éducation et la citoyenneté,
- la santé.

Dans le domaine de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise, les CIDFF travaillent en synergie avec différents acteurs :

- Service public de l'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales, DIRECCTE, AFPA...), et collectivités locales,
- Organismes de formation,
- Réseau associatifs (Initiative France, Force Femmes, FACE...),
- Entreprises.

Pour toutes informations, contactez votre CIDFF

CIDFF
52, rue Maréchal Foch
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 51 16 37
cidff96@orange.fr
<http://pyreneesorientales.cidff.info>

111 CIDFF au service du public, des entreprises et des collectivités en France métropolitaine et Outre-Mer.



Trouvez les coordonnées du CIDFF le plus proche de chez vous : www.infofemmes.com



Promouvoir et accompagner l'accès à l'emploi et l'égalité professionnelle



Le réflexe égalité www.infofemmes.com

Quelques sites utiles :
Pôle Emploi : www.poleemploi.fr
Centre ENCADRE : www.cca.fr/encadrec France
AFPA : www.afpa.fr
AFE : www.afeformation.fr



Fédération des CIDFF

Centres d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
Pour obtenir des informations personnalisées, contactez le CIDFF le plus proche de chez vous : www.infofemmes.com

CIDFF 66
52, rue Maréchal Foch
3ème étage - Escalier B
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 51 16 37
cidff96@orange.fr
<http://pyreneesorientales.cidff.info>



111 CIDFF au service du public, des entreprises et des collectivités en France métropolitaine et Outre-Mer avec plus de 1 500 permanences.

Fédération nationale des CIDFF - 7 rue du Jura - 75013 Paris - 01 42 17 12 00 - cidff@infocf.fr
www.infofemmes.com [facebook.com/cnidff](https://www.facebook.com/cnidff)



TRAVAILLER EN FRANCE

POUR LES PRIMO-ARRIVANTES TITULAIRES D'UN TITRE DE SÉJOUR LES AUTORISANT À TRAVAILLER



Le réflexe égalité www.infofemmes.com

EN RECHERCHE D'EMPLOI : PRÉPARER VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE, C'EST POSSIBLE !

Les CIDFF peuvent vous aider dans l'élaboration de votre projet d'insertion professionnelle. Renseignez-vous à nos contacts !

Vous n'avez pas de diplôme ? Renseignez-vous à nos contacts !

Dans certains cas, il est possible pour le père ou la mère en congé parental de bénéficier d'un contrat de travail.

Recherchez avec votre CIDFF l'opportunité professionnelle adaptée à votre situation.

Formation, bilan de compétences, conseil en évaluation professionnelle, période de mise en situation en milieu professionnel (PMEP), accompagnement à la création d'activité... Profitez de votre congé parental pour réfléchir à votre avenir professionnel !

Pour cela, il vous est possible de :

- Vous inscrire à Pôle Emploi et bénéficier d'un tutorat
- Les personnes sans emploi, adhérentes pour la recherche d'emploi et ayant au moins 2 enfants présent à l'inscription à Pôle Emploi en Colonne 1* aide à la recherche d'emploi, évaluation des compétences, aide à l'élaboration du projet professionnel.
- La CAF vous contactera automatiquement pour envisager, avec Pôle Emploi, votre reprise d'activité ou formation avant la fin de votre congé parental ou CCIA.
- Vous rapprocher d'un CIDFF pour être accompagné.e dans vos démarches
- Les services emploi des CIDFF accueillent toutes les personnes ou souhaitent être accompagnés dans leur retour à l'emploi, qu'elles soient inscrites ou non à Pôle Emploi pour :
 - la recherche de formation rétro d'emploi,
 - l'élaboration de projet professionnel,
 - la recherche de formation rétro d'emploi,
 - Des informations dans les domaines de l'emploi/know-how/création d'entreprise.

Les CIDFF proposent également des ateliers pour permettre aux personnes d'anticiper leur reprise d'emploi en réfléchissant aux modes de garde pour les enfants, la répartition des tâches pour un meilleur équilibre vie professionnelle - vie personnelle.

Les services emploi des CIDFF vous informent et vous accompagnent dans vos démarches !

*Convention Etat - Pôle Emploi - CNF de 11/2010

Fédération nationale des CIDFF
Centres d'information sur les Droits des Femmes et des Familles

Pour obtenir des informations personnalisées, contactez le CIDFF le plus proche de chez vous : www.infofemmes.com

CIDFF 66
52, rue Maréchal Foch
3ème étage - Escalier B
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 51 16 37
cidff96@orange.fr
<http://pyreneesorientales.cidff.info>



111 CIDFF au service du public, des entreprises et des collectivités en France métropolitaine et Outre-Mer avec plus de 1 500 permanences.

Trouvez les coordonnées du CIDFF le plus proche de chez vous : www.infofemmes.com

CNIDFF - Fédération nationale des CIDFF - 7 rue du Jura - 75013 Paris - 01 42 17 12 00 - cidff@infocf.fr
www.infofemmes.com [facebook.com/cnidff](https://www.facebook.com/cnidff)



CONGÉ PARENTAL & TRAVAIL



Les informations contenues dans cette brochure sont d'ordre général. Elles concernent principalement les salariés a.s.u du secteur privé et les personnes en recherche d'emploi.

Le réflexe égalité www.infofemmes.com

= NOS PLAQUETTES VIOLENCES



Sortir de la prostitution

Vous avez reçu de l'argent, des cadeaux ou encore un hébergement en échange d'actes sexuels, vous êtes peut-être en situation de prostitution

Ne restez pas seule




Violences au sein du couple : Toutes les femmes ont des droits

La loi française interdit et condamne les violences au sein du couple, quelle que soit sa nationalité, qu'elle soit en situation régulière ou non.

Le refuge Agathe
www.refuge-agathe.com

Disponible également en : Anglais, Arabe, Espagnol, Mandarin, Turc et Russe





Services spécialisés d'Aide aux femmes Victimes de violences Sexistes

Le refuge Agathe
www.refuge-agathe.com



L'ordonnance de protection

Violences au sein du couple : Une mesure de protection prononcée en urgence par le ou la Juge aux Affaires Familiales (JAF) dans un délai de six jours



Le refuge Agathe



Les violences en ligne DES VIOLENCES RÉELLES!

La loi vous protège Les CIDFF vous informent

Qu'est-ce que la prostitution ?

Vous êtes victime de prostitution ?

Vous avez été victime de prostitution ?

Qu'est-ce que la prostitution ?

Qu'est-ce que la loi ?

La loi vous protège contre les violences au sein du couple

DES VIOLENCES PUNIES PAR LA LOI

L'action des CIDFF

Par ailleurs, la question de la **protection des victimes** est un enjeu de première importance pour les femmes victimes de violence au sein du couple. L'ordonnance de protection est une mesure de protection prononcée en urgence par le ou la Juge aux Affaires Familiales (JAF) dans un délai de six jours.

Le refuge Agathe




L'action des CIDFF en matière de LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

Le refuge Agathe

Les chiffres 2015

En 2015, les CIDFF ont accueilli et informé 58 641 femmes victimes de violences sexuelles et 41 324 ont obtenu conseil et l'ordonnance de protection.

Le refuge Agathe

= SUIVEZ NOUS AUSSI SUR NOS RESEAUX SOCIAUX ...

Depuis 2021, nous avons travaillé au développement de la communication sur les réseaux sociaux et notamment sur **Facebook** et **LinkedIn**, aujourd'hui nous comptons sur



Cidff des Pyrénées Orientales
655 J'aime • 786 followers



Communauté de Communes Roussillon Conflent • Suivre
13 mars 2023

[FRANCE SERVICES - DROIT DES FEMMES] Pour clôturer la Semaine des Droits des Femmes, France Services Roussillo... Voir plus



Cidff des Pyrénées Orientales
16 mars 2023

Le SALON TAF c'est aujourd'hui !!!!
Venez nous rencontrer sur notre stand !



13 3 partages

J'aime Commenter Envoyer Partager

Cidff des Pyrénées Orientales
Publié par Cidff des PO • 18 février 2023

La CIDFF est heureuse de pouvoir participer au TOURNOI FEMINISTE organisé par Habitat Perpignan Méditerranée dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes le mercredi 22 mars prochain. Vous trouverez ci-dessous le programme de cette journée !!!



Habitat Perpignan Méditerranée est avec Cidff des Pyrénées Orientales et 6. Habitués de cet événement ?
TOURNOI FEMINISTE
ESH Habitat Perpignan Méditerranée célèbre les femmes à travers le sport !
Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des... En voir plus

2



CIDFF Pyrénées Orientales

Droits des femmes, luttes contre les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes

Organisations civiques et sociales · Perpignan · 1 K abonnés · 2-10 employés

CIDFF Pyrénées Orientales
1 267 abonnés
6 mois

Pour plus d'informations et pour toute demande d'inscription à cette session, vous pouvez nous joindre au 04.68.51.36.37 !!!



FORMATION
Plus d'informations au 04 68 51 36 37

Le CIDFF des Pyrénées-Orientales propose aux personnels de ser accueilli de participer à une demi-journée de sensibilisation sur "Comment et pourquoi aborder les violences au sein du couple ?"
Jeudi 23 novembre 2023 (9h-12h30)
Cette sensibilisation se déroulera en présentiel au sein de notre structure

Sandra Hiacj et 7 autres personnes 6 republications

Sandra Hernandez a republié ceci

Fédération nationale des CIDFF
12 581 abonnés
1 an(s)

Nous lançons aujourd'hui notre campagne de sensibilisation aux risques prostitutionnels chez les jeunes : #InfoJeunesProstitution ! ...voir plus



81 3 commentaires · 44 republications

Sandra Hernandez a republié ceci

Fédération nationale des CIDFF
12 581 abonnés
1 an(s)

C'est le grand jour !
RDV à La Cité Fertile dès midi pour les #50hDroitsFemmes ! ...voir plus



50H POUR LES DROITS DES FEMMES
7-8-9 OCT. 22
CITÉ FERTILE - PANTIN
FESTIVAL FEMINISTE entrée gratuite

3 commentaires · 14 republications

J'aime Commenter Partager Enregistrer

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/CIDFF66> et suivez-nous sur [LinkedIn CIDFF Pyrénées Orientales](#)

LE CIDFF DANS LES ACTIONS DU TERRITOIRE

- Membre de Droit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)
- Membre de l'Observatoire Départemental des Violences Envers les Femmes
- Membre de la Cellule du Parquet d'informations préoccupantes dans le cadre des violences conjugales
- Membre du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD) et du CLSPD
- Membre du SIAO
- Membre de la Cellule de suivi pour la Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles (CPRAF)
- Membre du réseau AIO (Accueil, Information, Orientation) prescripteur de formation professionnelle et du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

PARTICIPATION A DIVERS FORUMS ET EVENEMENTS

- ⇒ Salon TAF (Travail Avenir Formation) – Perpignan
- ⇒ Journée des acteurs Droits des Femmes
- ⇒ Journée scientifique « Le genre en question » à l'hôpital de Thuir
- ⇒ Journée nationale de la Proche Aidance – Rivesaltes
- ⇒ Groupe de travail sur la prostitution des mineurs du Réseau Ado 66
- ⇒ Semaine de la santé sexuelle dans les établissements scolaires
- ⇒ Village des partenaires – CFA BTP
- ⇒ Forum MLJ
- ⇒ Journée Solidarité à Arles sur Tech
- ⇒ Evènements autour de la Journée du 8 mars avec la Mairie de Perpignan, Habitat Perpignan Méditerranée, le CDAD



Signature de la Convention relative au traitement des situations d'outrages sexistes et de harcèlement dans l'espace public avec l'Etat, la justice et les forces de l'ordre. (8/03/2023)

JOURNÉE NATIONALE des aidant.e.s

S'unir Soutenir
pour mieux vous soutenir

Vous êtes aidants, vous aidez un proche, VOUS SOUHAITEZ VOUS RENSEIGNER SUR LES DIFFÉRENTES OFFRES DE SOUTIEN DE VOTRE DÉPARTEMENT ?

Venez à notre rencontre le 2 octobre de 9h à 13h aux Allées Joffre à RIVESALTES

Vous pourrez bénéficier d'un moment de détente, au travers d'une initiation « massage », mis à votre service gracieusement par les bénévoles de notre association. Stands à proximité de la statue équestre du Maréchal Joffre.

AUTOUR DE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION

salon taf

RENCONTRES FORMATION APPRENTISSAGE ORIENTATION

PERPIGNAN
PARC DES EXPOSITIONS **16 MARS** 9h > 17h

04 68 00 39 20
laregion.fr/taf

SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT
Faciliter la protection des personnes en situation de violences conjugales et/ou intrafamiliales au sein des résidences du parc Hlm de l'ESH HPM

Judi 06 avril 2023 à 11h
Bureau de proximité Torcat-Clodion

HABITAT **CIPFF**
CIPFF Pyrénées-Orientales

La Mairie de Perpignan organise

LES JOURNÉES DES DROITS DES FEMMES

Du 6 au 11 mars 2023

EXPOSITIONS
SPORTS
ATELIERS
ANIMATIONS
DÉCOUVERTES
SANTÉ

VIOLENCES ET CYBERVIOLENCES

point-justice Pyrénées-Orientales

FRANCE VICTIMES 66

Présentation des missions et ateliers autour des violences et cyberviolences - juriste et psychologue

LE BARREAU DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Présentation de l'ordre, des outils juridiques dans le cadre des violences et cyberviolences et de l'association Avocats Défense Enfants - avocats

LE CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

Présentation des missions du centre de sexualité et échanges notamment dans le cadre des violences - sage-femme

STANDS D'INFORMATION

LE CIPFF 66

Présentation des missions, des dispositifs juridiques et médicaux autour des règles - juriste

JEDI 9 MARS 2023

DE 10H À 17H

AGENCE ROUTIÈRE DE SAINT PIERRE DE FERMIER
1 RUE JEAN ALLOU
SALLE N°10 STADE

ENTRÉE GRATUITE

NOS PARTENAIRES

le planning familial 66

ORCHESTRA

parenthèse

SAINT FÉLIEU D'AVALL PRÉSENTE

1, 2, 3, FAMILLE!

LE 28 AVRIL 2023 DE 9H À 19H
À LA SALLE POLYVALENTE (ENTRÉE LIBRE)

INÉDIT SUR LA COMMUNE !!

NOMBREUX STANDS : INFORMATIONS, CONSEILS, ATELIERS, CONFÉRENCE...
SALON DÉDIÉ AUX FUTURS PARENTS, PARENTS, BÉBÉS, ENFANTS, ADOS ET JEUNES ADULTES

TOMBOLA GRATUITE AVEC NOMBREUX LOTIS FOURNIS PAR LES EXPOSANTS

L'ACCUEIL

La porte d'entrée du CIDFF

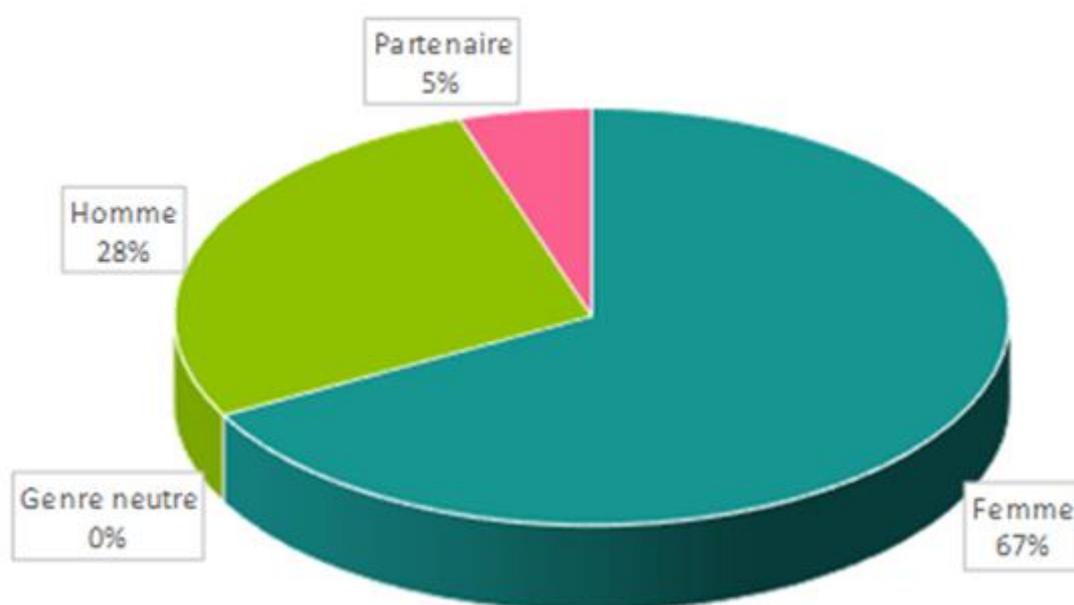
Les CIDFF, parce qu'ils ont pour mission d'informer les femmes et les familles sur leurs droits et de favoriser leur autonomie dans les domaines juridique, professionnel, économique, social ou familial, sont repérés par un large public comme un lieu ressource où l'on peut bénéficier d'une écoute, information et orientation en ce qui concerne tous les actes de la vie quotidienne.

L'Accueil physique ou téléphonique du public est le premier contact des personnes avec la structure. Il s'agit d'un travail d'écoute, d'analyse des demandes, de renseignement, d'information et si besoin d'orientation vers d'autres structures ou partenaires.

La qualité de ce premier accueil est déterminante en particulier pour les femmes vivant des situations de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Le service effectue ce travail d'écoute dans un souci de reconnaissance des victimes et constitue, de fait, une étape essentielle vers une prise de conscience et la mise en route des premières démarches.

Ainsi, dans les Pyrénées-Orientales, ce sont **5 917 personnes** qui ont pris contact auprès des services (par téléphone, visite et internet) du CIDFF dans le cadre de ce premier accueil et ont pu donc trouver des réponses en interne ou être réorientées vers nos différents partenaires institutionnels ou associatifs.

5917 personnes accueillies



L'ACCES AU DROIT

1 893 personnes renseignées

1 420 femmes

420 hommes

50 couples

1 genre neutre

3 professionnel.le.s

3 486 demandes traitées

NOTRE REPONSE EN MATIERE D'ACCES AU DROIT

... des réponses individuelles sont apportées par des juristes du CIDFF dans l'objectif de :

- ▬ Rendre une information juridique accessible et compréhensible
- ▬ Ecouter et questionner la situation exposée pour aider la personne à envisager les différents aspects de la situation et s'approprier l'information
- ▬ Déceler les problématiques et expliquer les conséquences des divers choix juridiques
- ▬ Apporter des éclairages nécessaires pour que la personne décide en connaissance de cause

Et cela dans tous les domaines du Droit :



TYPOLOGIE DES DEMANDES 2023					
Domaine	Femmes	Hommes	Couples	Pros	%
Violences sexistes et sexuelles / discriminations	1270	32	4		37.46
Droit de la famille	800	125	10	1	26.85
Droit du travail / Recherche d'emploi	180	90	6		7.92
Droits démarches et aides sociales	183	31	1	1	6.20
Droit du logement	112	38	5	1	4.48
Droit des étrangers	95	17	4		3.33
Aide aux victimes (Droit pénal)	40	24	2		1.89
Parentalité / Conjugalité	20	3			0.66
Santé / Maternité / Vie relationnelle	3	1			0.11
Autres domaines du Droit (Administratif, état civil, Consommation, assurances, banque, surendettement)	222	145	19	1	11.10

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE PERPIGNAN

Si 2022 nous a vu notre retour à Nouveau Logis et le changement de lieu pour le quartier St Martin, 2023 nous a permis de développer une nouvelle permanence au sein de l'Espace de Vie Sociale de la Gare afin d'apporter un service de proximité au plus grand nombre d'habitant des QPV.

L'INFORMATION JURIDIQUE

Quartier	Permanences réalisées	Public informé
HAUT VERNET	21	29 femmes - 6 hommes
BAS VERNET	19	22 femmes - 8 hommes
VERNET SALANQUE	15	53 femmes - 28 hommes - 3 couples
ST MARTIN	22	42 femmes - 12 hommes - 1 couple
ST GAUDERIQUE	17	18 femmes - 6 hommes
Maison de Justice et du Droit	79	143 femmes (dont 79 victimes de violences) - 20 hommes
NOUVEAU LOGIS	20	20 femmes - 8 hommes
EVS Gare	5	14 femmes - 1 homme
TOTAL	198	434

531 demandes formulées	
DROIT DE LA FAMILLE	32.7 %
LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET DISCRIMINATIONS	28.7 %
DROIT DU TRAVAIL	10.9 %
AUTRES DOMAINES DU DROIT	9.9 %
DROIT, DÉMARCHES ET AIDES SOCIALES	7.6 %
DROIT DU LOGEMENT	4.4 %
DROIT DES ÉTRANGERS	2.4 %
AIDE AUX VICTIMES (DROIT PÉNAL)	1.8 %

Sans surprise, la plupart des demandes concernent le Droit de la famille.

A noter : Parmi les hommes informés, plus de 12.9 % nous interrogent sur l'autorité parentale et la résidence des enfants.

Concernant la thématique lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations (28,7 % des demandes), les violences évoquées sont souvent, dans un premier temps d'ordre psychologique (harcèlement, insultes, menaces). Dans ce cas, la personne est informée sur la possibilité d'être accompagnée spécifiquement sur cette problématique et orientée vers le service violences du CIDFF.

L'ACCOMPAGNEMENT VIOLENCES

La permanence à la Maison de Justice et du Droit est un outil précieux pour les femmes qui peuvent se saisir d'une information et d'un accompagnement de proximité.

Elle est tenue par une juriste spécialisée dans l'écoute des victimes de violences et ainsi **60 personnes en situation de violences dont 1 homme** ont pu bénéficier de :

- = un soutien dans les démarches et procédures entamées : juridique, médicales, sociales, économiques et professionnelles
- = un travail sur les mécanismes à l'œuvre dans le cycle des violences (intimidation, dénigrement, transfert de responsabilité, culpabilisation, espoir, emprise...)
- = un travail sur l'estime de soi, notamment par le biais de la valorisation des capacités et des démarches entreprises toujours en autonomie
- = un soutien à la parentalité (compréhension, réactions et attitudes comportementales des enfants)
- = un travail sur le départ des victimes encore aux prises d'un compagnon/conjoint violent
- = Un suivi et un accompagnement aux démarches selon leur choix
- = Et d'une mise en lien avec les partenaires du CIDFF pour une prise en charge efficiente.

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE ELNE

Ces permanences ont lieu à l'espace socio-culturel d'Elne 2 vendredis par mois. Le public bénéficie donc de 2 permanences juridiques et 2 permanences violences par mois.

	Permanences réalisées	Public accompagné et informé
Information juridique	18	41 femmes - 4 hommes - 1 couple
Accompagnement Violences	20	24 femmes
TOTAL	38	70

Type de demandes (119 demandes)	%
Droit de la famille	32,6
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations	32,6
Droit du travail	8,7
Autres domaines du droit	6,6
Droit du logement	4,4
Insertion professionnelle, formation, création d'entreprise	4,4
Aide aux victimes (droit pénal)	4,3
Droit des étrangers	4,3
Droit, démarches et aides sociales	2,1

Sans surprise, la plupart des demandes concernent le droit de la famille.

A noter : 53.6 % des demandes concernent l'autorité parentale et 31.7 % portent sur la rupture de couple

En droit du travail les questions portent essentiellement sur le contrat de travail et la rupture du contrat et sur la santé au travail

Dans les autres domaines du Droit, les demandes portent majoritairement sur les dettes et le surendettement ainsi que le sur le Droit des contrats.

En Droit du Logement, les demandes concernent plus particulièrement le droit locatif et la propriété.

Sur l'insertion professionnelle, formation, création d'entreprise c'est principalement la question du financement de formation qui est sollicitée.

En ce qui concerne les droits, démarches et aides sociales, les juristes sont sollicités notamment sur les aides sociales et administratives (aide juridictionnelle, prestations CPAM, allocations familiales et accès à l'invalidité)

Forte demande sur les questions de lutte contre les violences sexistes cette année et plus précisément sur les violences verbales et physiques. Le CIDFF est de plus en plus repéré par le public et les partenaires sur Elne sur ces questions.

24 femmes ont été suivies cette année dans le cadre de cette permanence

LES PERMANENCES EN MILIEU RURAL

« POUR UNE EGALITE DES CHANCES EN MILIEU RURAL »

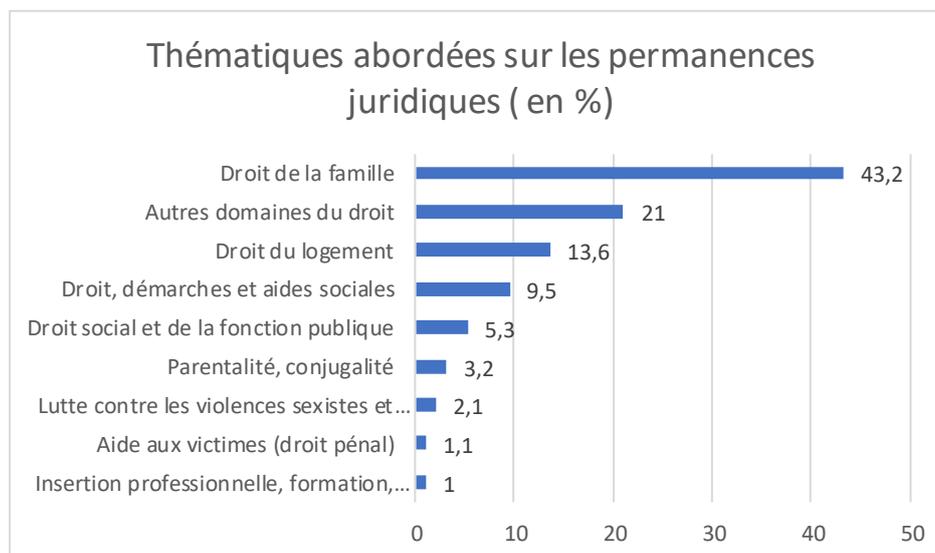
47 permanences réalisées et 95 personnes informées sur leurs droits

Lieu	Adresse	Permanences réalisées	Nbre de personnes reçues
Prades	CCAS 32 rue Pasteur 66500 Prades	11 permanences	28 femmes, 12 hommes et 2 couples
Céret	MSAP 6 rue Simon Batlle 66400 Céret	8 permanences	7 femmes et 1 homme
Thuir	MJC 9 avenue Dr Escoffier 66300 Thuir	11 permanences	14 femmes, 7 hommes et 1 couple
Ille sur Têt	France Services 3 rue de Bourdeville 66130 Ille sur Têt	17 permanences	16 femmes, 4 hommes, 2 couples et 1 professionnel.le

71.5% sont des femmes et 23.6 % d'hommes (à la marge : 5 couples et 1 professionnel)

9 % de personnes victimes de violences sexistes et sexuelles

10.26 % du public a moins de 25 ans et 37,12 % a plus de 56 ans (dont 22.46 % plus de 60 ans)



LES PERMANENCES SUR LES POINTS JUSTICE DU CDAD

Objectifs

Dans le cadre de sa mission de permettre à toute personne d'être informée, orientée et assistée dès que surgissent des difficultés d'ordre juridique le Conseil Départemental de l'Accès au Droit met en place des points Justice de proximité au sein desquels le CIDFF assure des permanences

Contenu

Permanences sur rendez-vous (gérés par la Maison d'Accès au Droit) assurées par une juriste :

- A la Maison d'Accès au Droit tous les vendredis matin
- A la Maison de Vernet Salanque le mardi matin 2 fois par mois
- A la Mairie de Céret le mardi matin une fois par mois
- Au CCAS de Prades le lundi matin une fois par mois
- A la Mairie de Rivesaltes le lundi après-midi 2 fois par mois
- A la France Service de St Laurent de la Salanque le mardi matin une fois par mois

Evaluation

588 personnes (332 femmes, 222 hommes, 34 couples) ont été reçues lors des permanences des juristes du CIDFF des P.O. dans les Points Justice pour un total de **730 demandes traitées**.

Lieu du Point Justice	Femmes	Hommes	Couples	demandes formulées
Maison d'Accès au Droit	187	132	19	368
Vernet Salanque	36	19	3	110
Céret	19	14	3	40
Prades	19	11	2	51
Rivesaltes	49	37	5	116
St Laurent de la Salanque	22	9	2	45

Afin d'illustrer les entretiens avec nos juristes...

Madame X expose la situation à la juriste :

Madame est séparée de Monsieur depuis quelques mois et ces derniers doivent s'organiser pour la garde de leur enfant alors âgée de 2 ans et demi.

Madame nous sollicite car elle rencontre des difficultés relationnelles avec son ex-conjoint et souhaite obtenir un cadre pour le bien-être de leur enfant.

La juriste appréhende la situation au regard de tous les éléments communiqués par la mère :

- lieu de scolarité de l'enfant,
- résidence actuelle de l'enfant,
- lieu d'habitation des deux parents,
- situation professionnelle de ces derniers, etc.

Elle lui explique alors les différentes possibilités qui s'offrent à elle :

- La garde alternée qui n'est pas réalisable au regard de la distance qui les sépare (+ 300 km)
- Le droit de visite et d'hébergement

Mais la renseigne aussi sur les professionnels du droit qui peuvent l'accompagner dans sa démarche.

Elle l'informe également sur le rattachement de l'enfant sur son compte CAF ainsi que sur les aides dont celle-ci peut bénéficier.

La juriste l'oriente donc vers les permanences réalisées dans les maisons de quartier - France Service et vers une assistante sociale qui pourra l'aider dans ses démarches.

Enfin, Madame ne travaillant pas, la juriste l'informe sur les permanences réalisées par les conseillères emploi – formation du CIDFF au siège (52 rue Maréchal Foch à Perpignan) ou dans les Maisons de quartier pour être accompagnée dans ses démarches d'insertion professionnelle.

LA MEDIATION PENALE

Objectifs

Cette procédure a pour objectif, avec l'accord de chacune des parties, de trouver une solution négociée au litige et un accord entre l'auteur de l'infraction et sa victime.

Elle peut assurer la réparation du dommage causé à la victime, mettre fin au trouble résultant de l'infraction et contribuer au reclassement de l'auteur des faits, et ce dans des délais rapides.

Contenu

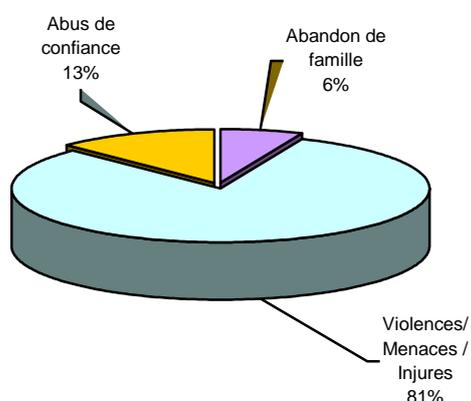
Sur réquisition du Parquet, la médiatrice procède à :

- L'étude du dossier.
- La première convocation de chaque partie séparément, d'autres convocations peuvent suivre.
- Le premier entretien permettant de présenter le but de la médiation, et de savoir si les deux parties sont d'accord pour participer à des réunions de médiation.
- Enfin plusieurs entretiens peuvent être nécessaires soit en individuel, soit en présence de la victime et de l'auteur à la signature éventuelle d'un protocole d'accord et ainsi aboutir au renvoi du compte rendu de la médiation au Parquet.

Résultats/Evaluation

16 affaires ont été traitées cette année

Nature des infractions



Résultats obtenus

- 7 réussites
- 1 absence des 2 parties
- 4 refus de la victime
- 2 refus du/de la mis.e en cause
- 2 refus des 2 parties

INTERVENTIONS JURIDIQUES SUR COMPOSITIONS PENALES

Objectifs

Faire valoir les conséquences pénales de comportements illicites et ainsi sensibiliser un public confronté à des problèmes d'addictions leur faisant oublier les conséquences de responsabilité pénale qui les engage par leur comportement délictueux.

Contenu et mise en oeuvre

Organisation d'informations collectives dans le cadre d'une mesure de composition pénale.

Rappel à la loi et discussion sur la base de l'explication de la loi pénale et de sa mise en œuvre avec les différents textes applicables. Le tout illustré par des chiffres clés qui mettent en exergue les dangers et l'étendue de l'usage de stupéfiants.

Ces informations collectives sont organisées au sein de l'Association Addictions France (CSAPA 66) en partenariat avec les juristes du CIDFF des P.O.

Le partenariat avec le CSAPAA permet ainsi une approche globale et complète des thématiques (santé et pénal).

Intervention de la juriste sur une demi-journée.

Outils : code pénal, quizz...

10 sessions réalisées	
2 février	27 juillet
23 février	21 septembre
20 avril	26 octobre
25 mai	9 novembre
22 juin	14 décembre

LA COORDINATION DE LA MAISON D'ACCÈS AU DROIT

En 2006, ce sont le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Procureur de la République, le Maire de Perpignan, les ordres des avocats, notaires et huissiers qui ont fait du CIDFF des P. O. le **responsable et le gestionnaire au quotidien de la Maison d'Accès au Droit**. Et ce, dans une convention pluriannuelle par tacite reconduction.

Objectifs

Mettre à la disposition du public un moyen d'information et d'orientation portant sur les droits et devoirs de tout citoyen ainsi que sur les procédures judiciaires et administratives. Permettre ainsi l'accès au Droit pour toute personne.

Mise en oeuvre

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) fixe et évalue les objectifs de la Maison d'Accès au Droit avec la Direction du CIDFF des P. O. qui gère au quotidien la coordination des activités comprenant l'accueil du public et les diverses permanences.

Une salariée du CIDFF des P. O., assistée d'un agent d'accueil mise à disposition par la Mairie de Perpignan, coordonne des permanences de professionnels du droit, d'institutions et associations.

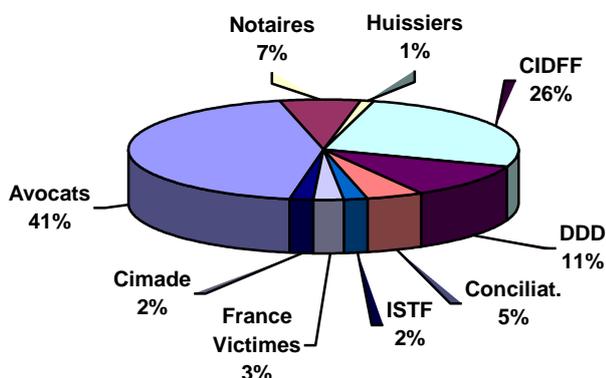
Ces permanences sont gratuites et ouvertes à tout public et permettent la prise de RDV avec :

- ↳ Avocats
- ↳ Huissiers
- ↳ Notaires
- ↳ Conciliateurs de Justice
- ↳ Défenseur des Droits
- ↳ ISTF
- ↳ France Victimes
- ↳ CIMADE
- ↳ CIDFF

La prise de RDV est effectuée par le biais de la Maison d'Accès au Droit, celle-ci répartissant les RDV sur les différentes permanences au sein de la Maison d'Accès au Droit ouverte 5 jours sur 7 et les différents points justice.

2 125 personnes ont bénéficié de rendez-vous auprès des permanenciers :

- 1 317 à la Maison d'Accès au Droit
- 808 dans les Points Justice : Vernet Salanque, Prades, Céret, Rivesaltes, St Laurent de la Salanque



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES

418 personnes renseignées

404 femmes
14 hommes

461 victimes accompagnées

79 reçues en QPV

101 suivis psychologiques

80 suivis en emploi-formation

LE SERVICE VIOLENCES

Le service violences se décline comme suit :

SERVICE VIOLENCES	
Le Référent Violence <ul style="list-style-type: none">- Un diagnostic de la situation de la personne permettant de coconstruire avec elle un parcours de sorties des violences et aussi l'orientation interne ou externe des victimes en fonction de leurs besoins et leurs demandes- Participation à la cellule VIF du Parquet pour le suivi, lien avec les partenaires et pour présentation des situations et suivis des TGD- Participation au SIAO au titre de suivi des victimes de violences- Evaluation et suivi dans cadre du dispositif TGD sur le département (conventionnement en qualité d'association référente)	L'accompagnement des victimes <p>Un accompagnement global sur le plan juridique, psychologique et dans l'insertion professionnelle mobilisant une équipe pluridisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Deux juristes écoutantes spécialisées- Une psychologue-clinicienne- Une conseillère en insertion professionnelle spécialisée

= Le premier accueil

L'orientation auprès du service violences et plus particulièrement auprès de la référente violences, se fait tout d'abord, dans la majorité des cas, par l'accueil du CIDFF66.

Il a été constaté une augmentation de la demande d'orientation et ce dans des délais plus courts compte tenu de la situation « d'urgence » dans laquelle se trouvaient ces femmes victimes de violences.

Afin de répondre au mieux à ces situations, à ces demandes d'accompagnement d'un point de vue juridique et psychologique, les victimes ont été orientées au plus tôt auprès de la référente Violences et ce en plus des prises de rendez-vous quotidiennes.

Le travail réalisé entre l'accueil et le service Violences est indispensable pour faciliter l'orientation, et ainsi permettre une meilleure prise en charge des victimes.

= Le Référént Violences

Le premier entretien d'accueil de la femme en situation de violences se fait soit physiquement, soit téléphoniquement.

Ce premier accueil vise à poser un diagnostic afin de définir avec elle les démarches à effectuer, les structures et acteurs à solliciter.

Le référent coordonne alors les interventions des structures et des acteurs sollicités et est garant de la cohérence et de l'adéquation de la prise en charge de la femme victime.

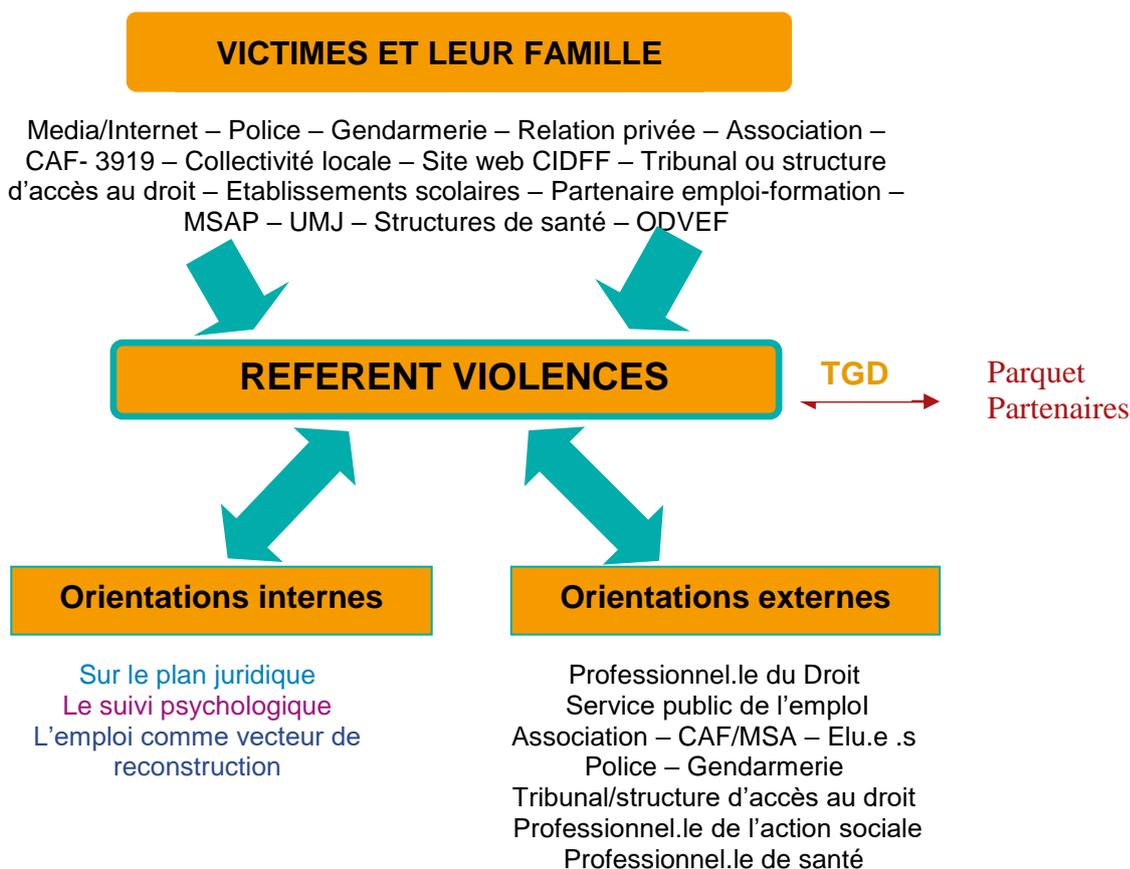
La victime est suivie dans la durée et la prise en charge des difficultés rencontrées s'effectue de façon globale et transversale, en veillant à ce que tout soit mis en œuvre pour concourir à un retour à l'autonomie de la femme en situation de violences.

Le référent identifie les relais et acteurs présents sur le territoire, les actions mises en œuvre, les moyens et outils existants au bénéfice de la personne accompagnée. Il mobilise l'ensemble de ces relais et sensibilise les partenaires à la compréhension des spécificités des violences au sein du couple.

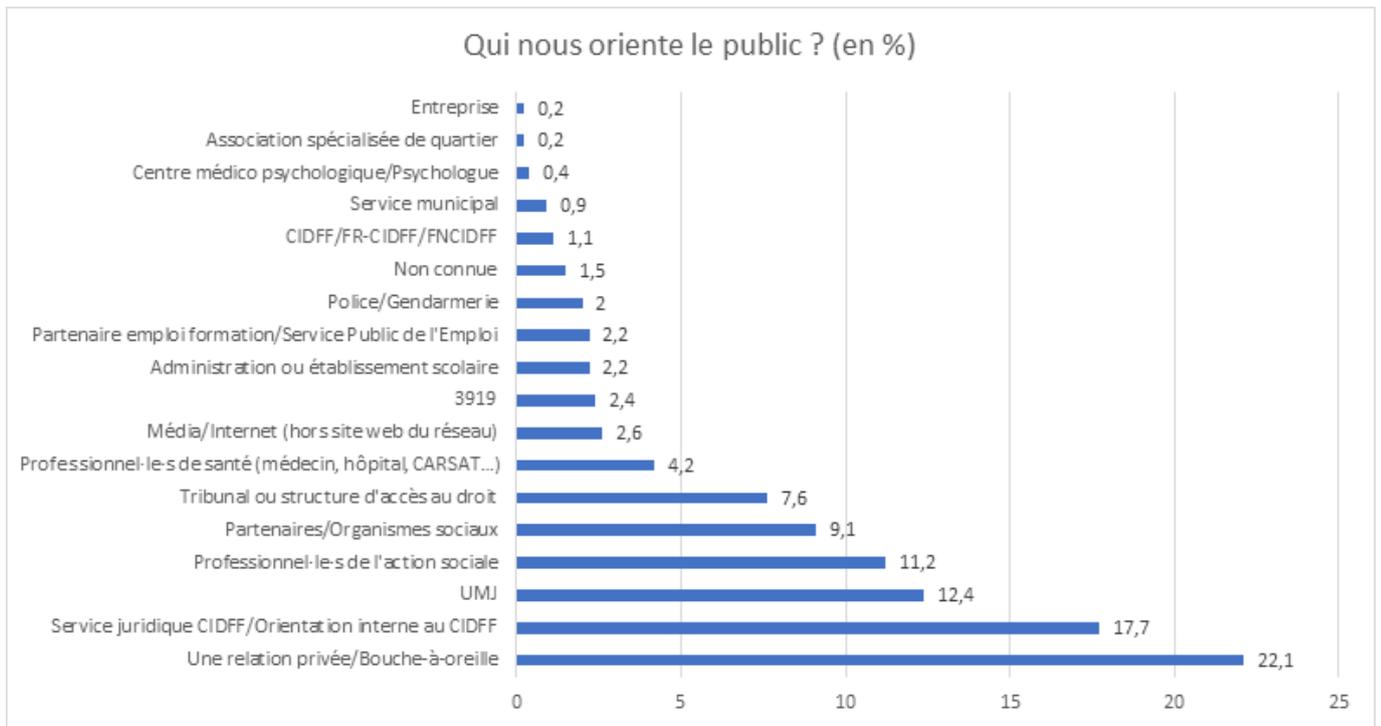
La Cellule d'informations préoccupantes pour les femmes victimes de violences du Parquet, le SIAO et l'ODVEF concourent à la réalisation de ces missions.

En 2023 nous avons donc participé à :

- 11 cellules d'informations préoccupantes pour les femmes victimes de violences du Parquet
- 20 séances du SIAO



Au cours de l'année 2023, **418 personnes (404 femmes et 14 hommes)** ont été renseignées sur la thématique des violences sur l'ensemble des points d'information du CIDFF des P.O.



On constate une forte orientation par le biais des relations privées : une partie du public nous connaît. Nous observons également un fort partenariat avec l'UMJ et les professionnels de l'action sociale.

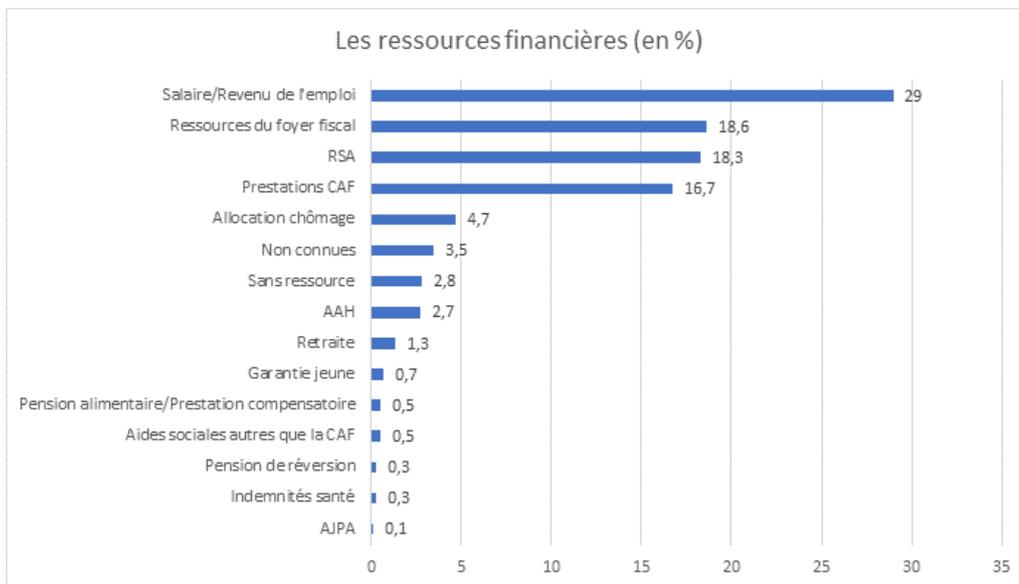
461 victimes dont 451 femmes et 10 hommes ont bénéficié d'un diagnostic permettant de co-construire un parcours de sortie des violences et ont pu être orientées en interne ou en externe en fonction de leurs demandes.

Caractéristiques du public

Tout le département est concerné
 10 % de personnes résidant dans les QPV
 10.2 % en ZRR
 48.9 % du public réside en milieu rural

64 % des victimes de violences ont des enfants à charge (dont 7 hommes)
 84.7 % des enfants ont été témoins des violences

Il est donc essentiel de travailler à la fois les procédures civiles et pénales, le soutien à la parentalité et proposer des orientations pour la prise en charge des enfants



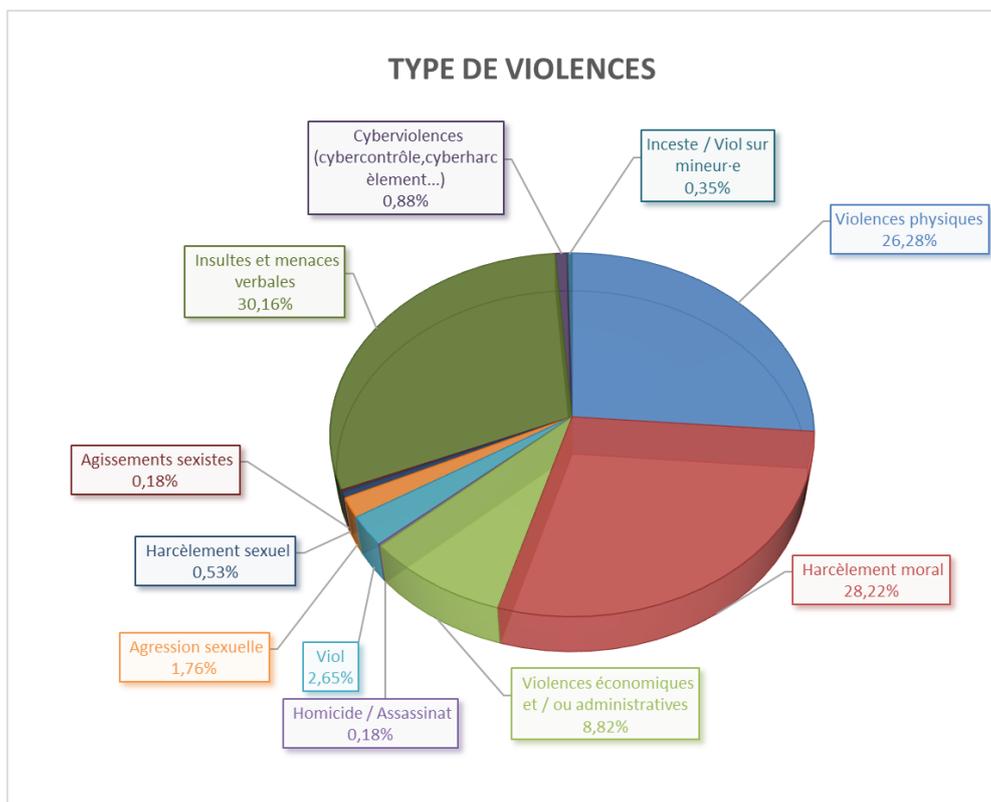
61.8 % sont sans emploi et déclarent ne pas être autonomes financièrement. Le travail sur l'indépendance financière et l'insertion professionnelle est souvent pour elles prépondérant

Typologie des violences

Ces violences ont lieu essentiellement au sein du couple ou par l'ex conjoint : 86.53 % des situations (dont 53% par l'ex-conjoint).

Pour les autres le contexte varie : 7 % au sein de la famille, 2.62% dans l'espace public, 1.81 % au sein de l'entourage, 1.4 % au travail et enfin 0.87 % dans le milieu scolaire ou universitaire.

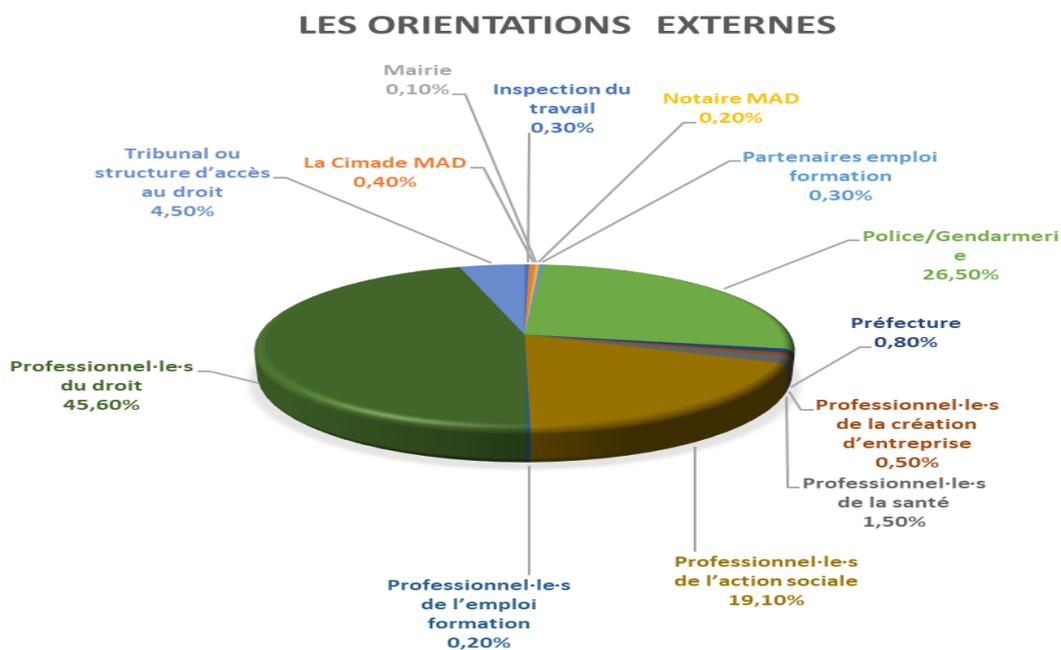
Dans 47.7 % des cas, les faits de violences datent de 48h à 1 mois. Il est donc important de prendre en considération que chaque personne se trouve à des étapes différentes émotionnellement, matériellement (logement, emploi), psychologiquement, financièrement. La prise en charge de la psychologue peut être un soutien important.



Les problématiques repérées au premier entretien

Sur le plan juridique et judiciaire	Méconnaissance des procédures judiciaires	77.9 %
	Les démarches	75.1 %
	Les souffrances psychologiques	31.2 %
	Pas de titre de séjour	2.2 %
	Alternatives aux poursuites	1.5%
	Non intervention des forces de l'ordre	0,7 %
	Absence de poursuite ou de condamnation	0.4 %
Sur le plan administratif	Difficultés administratives	19.5 %
	Accès au logement/hébergement	17.1 %
	Fracture numérique	2.6 %
Sur le plan personnel	Isolement social/familial	37.7 %
	Proximité avec l'auteur.e	29.5 %
	Sécurité des enfants	23.4%
	Sécurité de la victime	23.2 %
	Pressions sur les enfants	18.2%
	Exercice de la fonction parentale	19.5 %
	Pression familiale	9.3 %
	Recherche/maintien dans l'emploi	6.3 %
	Maintien / Retour au domicile	3%
	Non accès aux ressources dont la victime peut bénéficier	2%
	Mobilité/transports	1,7 %
	Notoriété de l'auteur.e	0.7%

Ainsi, à l'issue de l'analyse de la situation de la personne, le Référent Violences propose une orientation interne et/ou externe.



Soit 716 orientations vers les partenaires et acteurs du territoire

Le Téléphone Grave Danger

Un service de téléassistance accessible 7/7 et 24/24

Il s'agit d'un téléphone portable disposant d'une application dédiée, permettant à la victime de joindre, en cas de grave danger, le service de téléassistance accessible 7j/7j et 24h/24. Cette plateforme téléphonique reçoit les appels et évalue la situation. Après l'analyse de la situation, le téléassiste, relié par un canal dédié aux services de la police nationale et aux unités de la gendarmerie nationale, demande immédiatement l'intervention des forces de l'ordre. Ce dispositif permet également la géolocalisation et l'enregistrement du/de la bénéficiaire

Le CIDFF porte le dispositif Téléphone Grave Danger et, à ce titre, à la demande du Parquet, procède à l'évaluation, puis à l'accompagnement si l'attribution est décidée par le Parquet.

Le dispositif de téléassistance dans le cadre de la protection des personnes en situation de très grave danger a pour objectif de lutter efficacement contre les violences conjugales en prévenant de nouveaux passages à l'acte, mais aussi d'assurer un soutien et un accompagnement constant et également de proximité aux victimes les plus fragiles.

Le TGD ne peut être attribué qu'à certaines conditions strictes :

- accord de la victime,
- ne plus vivre avec l'agresseur

Une fois ces conditions remplies, une évaluation/diagnostic peut débuter.

Ainsi le CIDFF effectue une exploration relevant de tous les aspects de la vie sociale de ces femmes. Cette évaluation doit être minutieuse et précise car les éléments collectés permettront, entre autres, au Parquet de prendre sa décision d'attribuer ou non le TGD.

Plusieurs entretiens d'environ 2h à 3h avec la victime sont nécessaires, en effet, sa situation est passée au crible :

- Est-elle réellement éligible au dispositif ? Vit-elle séparée ou non ?
- Situation matrimoniale ? où réside-t-elle actuellement ? par le passé ? (Hébergée chez des amis, famille, en structure d'hébergement, où, maison avec étage ou non, quel quartier, ...) quelles sont les personnes qui connaissent son adresse ? À quel endroit travaille-t-elle ? Quel emploi ?
- Quelle est son histoire, ? a-t-elle des enfants ? Quel âge ? ...scolarisés ?...

Concernant l'agresseur y a-t-il un état de dépendance connue (alcool, drogue), pathologie psychiatrique connue, hospitalisation, connu pour les violences volontaires sur un tiers ?

Le CIDFF peut, le cas échéant être amené à accompagner la femme et ses enfants, dans le cadre des dépôts de plainte, à la gendarmerie/police. De même, dans toutes les démarches auprès d'autres partenaires : le SPIP, les différents travailleurs sociaux intervenant dans la situation (assistante sociale, en charge d'AEMO), magistrats, si nécessaire

Toute cette analyse permet de fournir un état des lieux au plus précis et réel de la situation de la personne et de la dangerosité potentielle à laquelle elle se sent confrontée afin de la soumettre à l'appréciation du Parquet qui, au vu de cette analyse, opérera ses propres apports et prendra sa décision.

Tout au long de l'attribution du TGD, le Référent est en charge du suivi de la victime et effectue le lien avec la plateforme, le Parquet, les Forces de l'Ordre.

En 2023
21 Evaluations/Diagnostic réalisées (18 en 2022)
17 TGD attribués (15 en 2022)
236 entretiens de suivi de 1h (sans compter les contacts téléphoniques et réponses aux SMS)

= L'accompagnement en interne

Les entretiens sont d'une heure et plus. L'accompagnement peut générer postérieurement de nombreux contacts téléphoniques non pris en compte dans le décompte des entretiens.

L'accompagnement est un processus qui s'inscrit particulièrement dans la durée. Il est pluridisciplinaire et implique de nombreux entretiens individuels. La qualité de sa prise en charge doit permettre la réalisation de démarches incontournables et ainsi permettre à la victime la sortie du processus de victimisation.

...Sur le plan juridique

461 femmes ont été accompagnées cette année par la juriste (**125 victimes supplémentaires par rapport à 2022**)

Il s'agit d'accueillir et d'informer les femmes victimes sur leurs droits et les accompagner dans leurs démarches auprès des forces de l'ordre, judiciaires, médicales, sociales, psychosociales et d'insertion professionnelle.

Les soutenir dans leurs démarches dans le cadre de :

- Mesures de protection (TGD, infos sur ordonnance de protection, BAR, bracelet App-Elles...)
- Mise à l'abri, hébergement,
- Procédures pénales (aide au dépôt de plainte, indemnisation...)
- Procédures civiles (divorce, séparation, autorité parentale, partage des biens...)
- Démarches administratives et utilisation des services numériques
- Soutien à la fonction parentale
- Et parfois même démarches pour l'obtention du titre de séjour

LES PRISES EN CHARGE EFFECTUEES

Plan juridique et judiciaire	
Informations sur les droits	355
Démarches dans le cadre des procédures pénales	316
Démarches dans le cadre des procédures civiles	282
Démarches pour l'obtention d'un titre de séjour	31
Démarches dans le cadre de la procédure d'indemnisation de la victime	10
Démarches dans le cadre de l'obtention d'une ordonnance de protection	5
Plan administratif	
Aide sur les démarches administratives	87
Aide pour l'hébergement d'urgence	14
Aide à l'utilisation des services numériques	1
Plan personnel	
Soutien psychologique	114
Recherche de logement	45
Soutien à la fonction parentale	39
Mise en sécurité des enfants	24
Mise en sécurité de la victime	14
Aide pour la recherche/le maintien dans l'emploi	7

Une forte prise en charge sur l'information sur les droits car il s'agit là de :

- Rendre une information juridique accessible et compréhensible
- Ecouter et questionner la situation exposée pour aider la personne à envisager les différents aspects de la situation et s'approprier l'information
- Déceler les problématiques et expliquer les conséquences des divers choix juridiques
- Apporter des éclairages nécessaires pour que la personne décide en connaissance de cause

...La maison Digitale un outil pour l'autonomie

Avec l'aide de l'agent d'accueil ou d'une juriste, **18 femmes (soit 23 entretiens)** ont bénéficié d'une aide afin de favoriser leur autonomie numérique notamment pour leurs démarches administratives.

C'est aussi proposer un espace dédié mis à leur disposition et sécurisant où chaque femme peut en toute autonomie prérédiger une plainte, prendre le temps de se remémorer les éléments ou faire ses démarches en toute autonomie. (Accès à un téléphone, PC et imprimante) avec remise de clé USB pour sauvegarder leurs travaux.

...Les téléphones SOROP

Fortes de la sensibilisation réalisée par Orange Solidarité auprès de nos équipes et du public, et surtout **du soutien financier du Club SOROPTIMIST**, nous avons pu proposer une solution alternative non connue par les auteurs des violences : 20 téléphones mobiles jetables. Ainsi les femmes peuvent librement réaliser leurs démarches sans alerter le conjoint, le temps qu'un éloignement définitif puisse être mis en place. En complément des ateliers déjà réalisés au CIDFF (protéger ses données), un accompagnement dédié à la mise en route et à l'utilisation de ce téléphone sera proposé, 1 heure par téléphone.

Ces téléphones sont proposés au cas par cas et selon le besoin des femmes suivies au sein du service violences du CIDFF.

Ils permettent par exemple, sans que l'auteur des violences soit informé :

- De recevoir et passer des appels vers des futurs ou actuels employeurs
- Contacter ou recevoir des appels des différentes administrations ou services administratifs
- Contacter les services de police ou de gendarmerie, les associations d'aide aux victimes de violences
- Prendre RDV chez le médecin
- Réaliser des entretiens téléphoniques
- Contacter des amis ou proches

Pour l'instant, **6 femmes** ont pu en bénéficier. Nous poursuivons la distribution.

Plus concrètement, cela a permis à l'une des femmes de remplacer le téléphone cassé par l'auteur de violence. Pour une autre faire ses démarches de recherches d'emploi en toute discrétion (mettre ce nouveau numéro sur son CV).

...Le soutien psychologique

99 femmes et 2 hommes ont exprimé le besoin de bénéficier d'un soutien psychologique pour un total de **378 entretiens réalisés**.

L'objectif est ici de proposer un espace de parole afin de mettre en mots les souffrances et les symptômes associés aux violences. Nous abordons les conséquences psychiques, physiques, sociales, professionnelles, économiques, administratives... Il s'agit d'obtenir une meilleure compréhension de leur vie psychique et de leurs émotions, ce qui peut permettre de retrouver une posture active dans leur situation.

L'échange avec les équipes internes et les partenaires permet un maillage sécurisant et une lecture complète des situations.

Le travail du psychologue auprès de cette problématique du rapport à l'autre est d'offrir un espace étayant. Toujours de manière neutre et bienveillante, le psychologue adopte une posture de soutien afin que la personne chemine vers ses propres solutions. Les solutions dans les problématiques de violences intrafamiliales sont régulièrement de l'ordre de l'urgence, et donc ne s'étendent pas sur le long terme.

La source d'angoisse majeure pour cheminer vers des solutions plus pérennes, est souvent le devenir des enfants et des relations dans la coparentalité après séparation du couple. Le travail du psychologue est ici de soutenir la fonction parentale de ces femmes mères de famille.

Enfin, la gratuité de cet espace offert par le CIDFF dans le cadre d'un accompagnement global demeure primordiale. En effet, la majorité des personnes suivies signalent présenter des freins économiques, ce qui limite l'accès à un suivi psychologique et donc à une orientation vers le soin. Aussi, elles expriment l'effet positif de retrouver différents interlocuteurs dans un même lieu, ainsi que celui du soutien dans sa globalité par les différents corps de métier.

Le travail en collaboration est perçu comme facilitant pour l'expression de leurs solutions.

...L'emploi comme vecteur de reconstruction

Au sein du service Violences, **80 femmes** (contre 54 en 2022) ont été orientées vers le secteur emploi-formation.

L'accompagnement emploi est un espace où la personne peut exister au travers d'un autre domaine que celui associé au statut de victime. Le travail autour de la valorisation de l'expérience, des compétences et des savoir être participe à la reconstruction essentielle d'une image positive d'elle-même. A travers l'élaboration du projet professionnel, la victime peut envisager un avenir... une autonomie identitaire, sociale, professionnelle et financière.

Si cet accompagnement s'avère essentiel, chaque victime traverse toutefois des moments forts de doutes, de fragilité (dépôt de plainte, jugement...) ou vit encore les violences. Autre spécificité de cet accompagnement, certaines expriment le besoin de pause dans l'élaboration de leur projet, souvent prises dans des démarches administratives et judiciaires qui brident la dynamique nécessaire à toute projection.

Des démarches abouties pour certaines d'entre elles
4 CDD de moins de 3 mois : réceptionniste appart hôtel, ouvrière agricole, employée polyvalente en hôtellerie et une employée d'étage
2 CDD de 3 mois à 6 mois : Ouvrière agricole et une maitresse de maison
1 Mission intérim en maison de retraite
1 création d'entreprise en conciergerie
1 Formation AFC FLE (formation Français langue étrangère)
1 formation titre pro agent magasinier
1 formation titre pro agent de propreté et d'hygiène
1 Master2 commerce international
5 entrées en formation sur LECTIO (remise à niveau français et mathématique)
3 entrées en formation PROJET PRO

Afin d'illustrer les accompagnements par le service violences ...

MME D. est accompagnée par le service Violences du CIDFF66 depuis juin 2019. Elle avait été orientée par la directrice de sa structure. Mme était déjà dans les procédures pénales et civiles dans un autre département depuis 2014. Mariée en septembre 2018. Elle avait dû s'arrêter de travailler suite à la naissance de sa seconde fille.

Elle est mère de 3 enfants de 17ans (d'une première relation) et 12 et 11 ans.

Depuis 2019, elle s'est saisie des trois services - juridique, emploi et psy - de façon plus ou moins intensive en fonction de l'évolution de sa situation tant sur le plan privé que professionnel.

Sur le plan juridique

La décision de la Cour d'Assises qui a été rendue a fait que Mme s'est moins saisie de ce service. Essentiellement pour 2023, il s'est agi de l'informer sur le contrôle judiciaire qui était mis en place à l'égard de Mr. Également, elle a pu se renseigner sur une éventuelle mise en place d'un moyen de communication pour les enfants avec le père dans l'hypothèse où les enfants le réclameraient.

Sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle

Madame a eu plusieurs expériences professionnelles dans le domaine de l'administration mais malgré cela et depuis les violences elle a beaucoup de mal à se réinsérer socialement et professionnellement. De plus, le secteur de l'administratif n'étant plus un domaine dans lequel elle s'épanouit.

Lors de l'accompagnement, le premier travail s'est axé sur le projet professionnel et établir un plan d'action pour mener à bien ce projet. En parallèle, il était essentiel de travailler sur la confiance en soi et l'aider à se recentrer sur ses objectifs. En effet, en raison des nombreuses problématiques administratives et familiales, celle-ci se sentait dépassée par les événements. Nous évoquons la charge mentale et l'articulation des temps de vie pour mieux gérer les priorités et organiser le temps de vie professionnel, personnel et familial. De même, l'accompagnement par le service emploi a permis de travailler sur l'élargissement des choix professionnels afin d'ouvrir le champ des possibles dans la construction de son nouveau projet.

Concrètement au niveau de l'emploi : Madame souhaite travailler dans le domaine médico-social, elle a dans un premier temps réalisé un dossier pour intégrer une formation DEAES, malheureusement son dossier n'a pas été retenu. Malgré cela Mme a vécu cette expérience positivement car elle a pu centrer son esprit sur sa vie professionnelle. D'un autre côté, à la vue de sa situation financière, elle recherche un emploi activement. Ainsi, lors des rendez-vous suivants, nous travaillons le curriculum vitae et les lettres de motivation. Elle réalise des candidatures spontanées et des entretiens dont un job dating qui lui a permis d'obtenir un CDD de remplacement comme maitresse de maison dans une maison d'enfant à caractère social. Ce retour à l'emploi lui a permis de stabiliser sa situation financière. Elle a travaillé dans un premier temps en intérim puis a signé avec la structure un contrat de remplacement sur plusieurs mois. Même si sa candidature n'a pas été retenue dans une autre structure pour un poste en CDI, ces derniers souhaitent garder son CV pour une potentielle création de poste. Cette expérience a confirmé son projet dans le médico-social et elle souhaite, à plus long terme réaliser une formation complémentaire. Mme a également été informée sur la possibilité d'envisager une VAE.

A ce jour, Madame réalise toujours des remplacements comme maitresse de maison. Elle est encore contactée par les agences d'intérim pour des missions. Elle multiplie les candidatures spontanées pour obtenir un emploi pérenne dans ce domaine qui lui plaît. Elle pense réaliser des stages dans d'autres structures pour parfaire ses compétences son expérience. En parallèle, elle débute un projet sur le développement personnel qui pourrait l'aider sur les problématiques en lien avec les violences passées.

Sur le plan psychologique

Madame a été accompagnée dans le cadre du soutien psychologique du mois de juillet à décembre 2023, à raison d'une fois par mois puis 2 fois par mois à sa demande : elle ressentait le besoin d'un accompagnement renforcé. En effet, les reviviscences des violences passées étaient un réel frein à son développement professionnel, social, dans son rôle de mère isolée et pour son bien être psychique.

Elle rapporte des symptômes liés aux conséquences des violences tels que de l'anxiété, des difficultés relationnelles, un sommeil très perturbé, des ruminations et reviviscences persistantes. En rupture familiale pendant quelques années, Madame présente aussi une culpabilité vis-à-vis de ses enfants et ressent une difficulté à prendre en charge leur éducation seule, en présence de tous ces symptômes.

Au fur et à mesure de nos rencontres, Madame a pu verbaliser sa souffrance et trouver un apaisement grâce à la libération de sa parole. Elle a pu se projeter plus sereinement sur ses projets professionnels. Elle a aussi adopté des postures éducatives différentes avec ses enfants afin de soulager sa charge mentale et ses angoisses quant à leur devenir.

Des rendez-vous ponctuels ont été fixés en début d'année 2024 afin de maintenir les améliorations et offrir un cadre sécurisant à Madame. En parallèle, Madame pratique la médecine douce afin d'agir sur les mémoires traumatiques du corps, elle reste dans une démarche dynamique vers le mieux être.

...Un engagement réitéré sur : RECIT

La signature de la convention, le 24 novembre 2023, marque aussi le réengagement et la participation du CIDFF dans le déploiement et l'animation du réseau de personnes volontaires REssources Citoyennes dans les Territoires dit réseau RECIT.

Ainsi nous avons participé aux formations des

- **Citoyen.ne.s Volontaires** le 25/03/2023 à Perpignan, le 07/10/2023 à Ille sur têt
- **Elu.e .s Sentinelles de la MSA** le 8 décembre à Portel-des Corbières.

...Un renforcement de l'équipe pour faire face aux besoins

Deux nouvelles juristes intègrent progressivement le service Violences pour répondre aux demandes notamment suite à l'augmentation des prises en charge TGD et des suivis des victimes en général.

Pour cela au sein de notre Fédération Nationale, elles ont bénéficié de la formation « Comprendre le psycho traumatisme et ses conséquences » et participé à la journée thématique « l'exercice de la parentalité dans un contexte de violence au sein du couple ou ex couple »

En 2024, elles poursuivront sur les formations

- «accompagner les femmes victimes de violences sexistes »
- «la protection judiciaire des femmes victimes de violences au sein du couple : le traitement judiciaire civil et pénal »

Elles ont déjà pu participer à la cellule VIF et à l'attribution, suivi et retrait TGD

Par ailleurs, notre nouvelle psychologue (arrivée en avril) a renforcé ses connaissances en participant à la formation « Comprendre le psycho traumatisme et ses conséquences ».

L'ACCOMPAGNEMENT A LA SORTIE DE LA PROSTITUTION

Objectifs

Permettre aux femmes en voie ou en situation de prostitution de sortir du système par une insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, le CIDFF engage la pluridisciplinarité de son équipe afin d'évaluer les diverses solutions adaptées à la situation de la victime. Cette évaluation/diagnostic peut déboucher sur un parcours de sortie de la prostitution passant par une insertion sociale et professionnelle pour lequel le CIDFF est agréé.

Le CIDFF propose ensuite un accompagnement spécifique et adapté à la problématique rencontrée par les victimes dans le cadre de la PSP ou hors PSP.

Description

Après une phase de repérage et de l'évaluation de sa situation la victime peut décider de présenter sa demande de PSP auprès du Préfet. Suivant l'intérêt et la volonté de la femme à entrer sur ce dispositif, nous élaborons un diagnostic pour le présenter à la commission qui validera ou pas le parcours et les objectifs soumis.

Suite à cela, l'équipe du CIDFF accompagne la femme dans la réalisation de ses divers objectifs ayant pour but son insertion sociale et surtout professionnelle (juridique, administratif, sécurité, écoute psy, apprentissage de la langue, projet professionnel, prescription de formation et emploi). Des voies alternatives peuvent être choisies en dehors du PSP.

Ainsi, dans les deux cas, selon ses besoins, elle peut bénéficier d'informations juridiques, d'un accompagnement dans ses démarches sociales, juridiques et professionnelles, d'une éventuelle prescription de formation, et peut également participer aux actions collectives proposées par le CIDFF en matière d'insertion professionnelle et de cours de français...

En ce qui concerne le suivi individuel la victime est accompagnée par la juriste, la psychologue et la conseillère emploi, formées sur la question de la prostitution.

Parmi les **13 femmes accompagnées en 2023**, aucune ne pouvait ou ne voulait être présentée devant la commission départementale de lutte contre la prostitution, proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle qui valide l'entrée dans un PSP.

Cependant elles ont souhaité être accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire du CIDFF (juriste, psychologue clinicienne, conseillère emploi-formation et enseignante FLE).

Elles ont bénéficié d'un accompagnement du CIDFF : **10 au niveau juridique, 7 sur un accompagnement en emploi-formation et 1 a bénéficié d'un accompagnement psychologique.**

L'EMPLOI- FORMATION

322 personnes accompagnées

287 femmes

35 hommes

dont 80 femmes victimes de violences

663 demandes traitées

LE SERVICE EMPLOI-FORMATION

Objectifs

Le service Emploi-Formation du CIDFF des P.O. intervient pour favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle. Les actions qu'il conduit s'attachent notamment à :

- favoriser l'activité économique et sociale des femmes
- encourager l'articulation des temps de vie personnels, familiaux et professionnels
- accompagner le public et spécifiquement les femmes dans la construction et la mise en œuvre de leur projet personnel et professionnel
- promouvoir l'égalité de traitement des femmes et des hommes dans les politiques d'accès à l'emploi, la formation ou la création d'entreprise
- agir en faveur de l'égalité des chances et de la mixité professionnelle tant au niveau du public reçu qu'au sein des entreprises.

Deux axes complémentaires sont récurrents :

Les activités d'accompagnement professionnel déclinables en entretiens individuels ou en ateliers collectifs

Les méthodes et outils développés par les CIDFF reposent sur le respect des personnes, l'individualisation et la sécurisation des parcours. Ils s'appuient :

- sur une approche personnalisée – la mise en œuvre d'une approche globale qui prend appui sur la pluridisciplinarité de ses équipes
- une adaptabilité nécessaire à l'expression de la demande et sur le volontariat
- sur la diversification des choix professionnels de chacun
- sur le respect et la confidentialité
- sur le professionnalisme de son équipe

Les actions de développement local

Le CIDFF est une force de proposition auprès des partenaires locaux, sa connaissance des problématiques rencontrées par les femmes et celles spécifiques au territoire en font un partenaire privilégié des acteurs socio-économiques du département et le référent en matière d'égalité professionnelle.

Description du service emploi/formation

Une information sur les lieux ressources, sur les métiers, marché de l'emploi et les formations

Et/ou

Un accompagnement individuel et/ou collectif à :

- Un accompagnement à la **levée des freins** périphériques qui impactent particulièrement les femmes dans leur insertion professionnelle
- **L'élaboration d'un projet professionnel** (bilan personnel et professionnel, recherche des intérêts professionnels, Capitalisation des compétences, validation de projet...)
- **L'accès à la formation** (recherches de formation adaptées, de financements, information sur la VAE...)
- **La recherche d'emploi et la création d'activité** (aide aux techniques de recherches d'emploi, suivis, relai avec les partenaires de la création d'activité)

Entretiens individuels avec rendez-vous ou des ateliers selon les lieux de permanences.

L'activité du service est indépendante et contrairement à l'information juridique, regroupe tous les lieux de permanences des conseillères emploi-formation : siège du CIDFF mais aussi dans les MSP de Prades, France Service de Céret, Espace socio-culturel d'Elne, MJC de Thuir, France Services d'Ille sur Têt, Maisons de Quartier du Haut Vernet, Bas Vernet, Vernet Salanque, Nouveau Logis, Saint Martin et Saint Gaudérique.

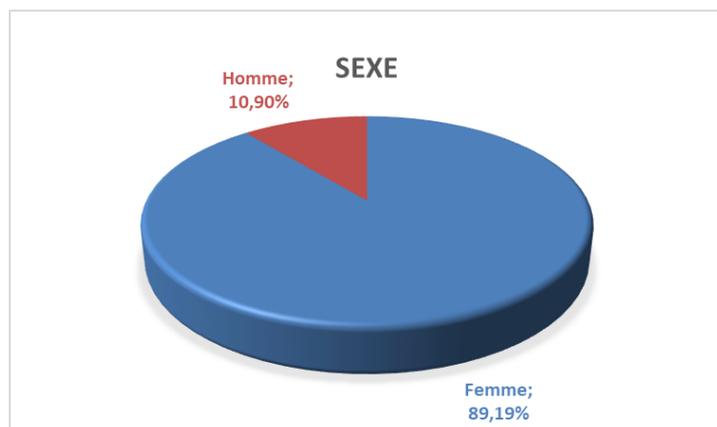
Encadrement

2 conseillères emploi-formation expérimentées, formées à la méthode ADVP, à l'Élargissement des Choix Professionnels et aux accompagnements spécifiques proposés par la FNCIDFF.

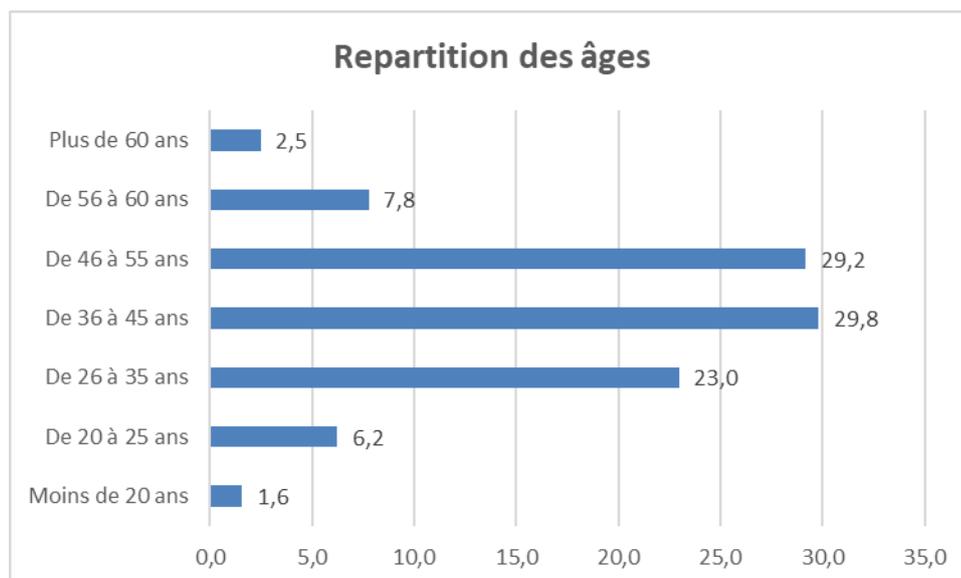
Public

Toute personne et particulièrement les femmes en situation de recherche d'emploi, d'élaboration de projet professionnel, de reconversion, de projet de création d'entreprise, inscrite comme demandeur d'emploi ou non, salariée ou non.

Caractéristiques du public accompagné en 2023

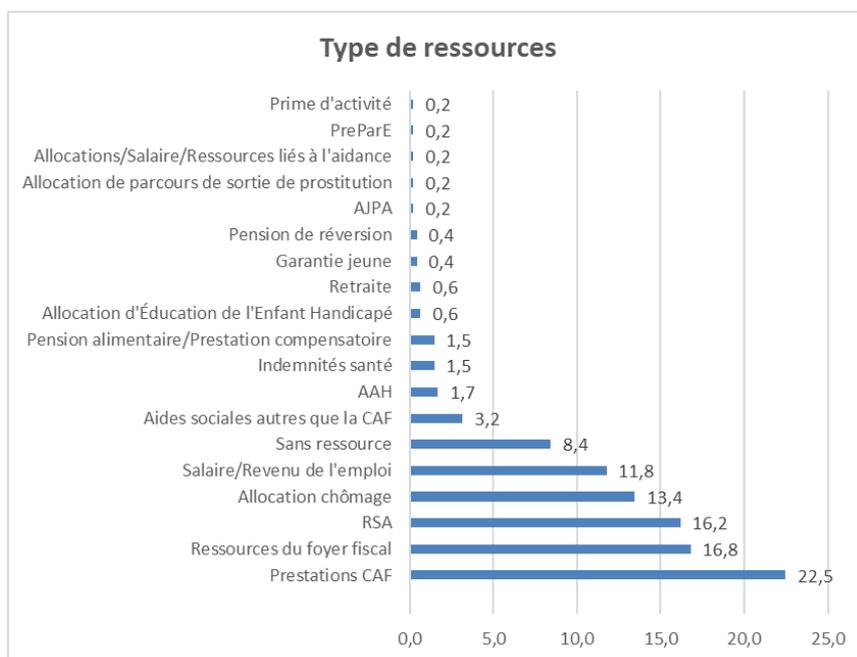


35 hommes ont sollicité un accompagnement du CIDFF

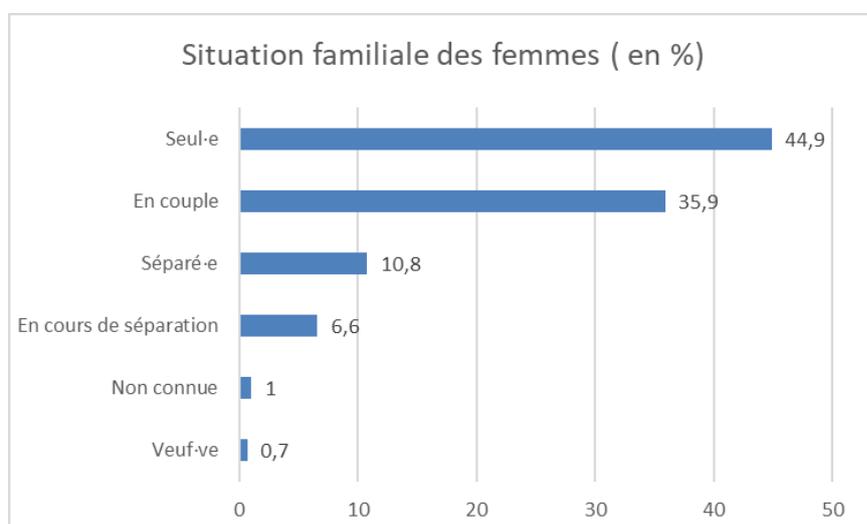


39,5 % du public a plus de 46 ans.

8 personnes de + de 60 ans en recherche d'emploi (ne pouvant faire valoir leur droit à la retraite)



16.2 % perçoivent le RSA, 16.8 % des femmes dépendent des ressources du foyer fiscal et 8.4% n'ont aucune ressource. La recherche d'une autonomie financière est souvent à la source de la recherche d'emploi.



57 % des femmes accompagnées ont un ou plusieurs enfant-s à charge et 46 % des femmes sont en situation de monoparentalité

Dans un département où les besoins en main d'œuvre sont importants dans l'hôtellerie, restauration, service à la personne et logistique la couverture en mode de garde en horaires atypiques reste insuffisante voire inexistante.

Par ailleurs, parmi les femmes en situation de monoparentalité, peu peuvent compter sur la famille pour la garde de leurs enfants. Pour celles toujours mariées, le tarif des gardes d'enfant prend en compte les ressources du conjoint qui souvent ne paie pas (d'autant plus si situation de violence). Cette contrainte pèse lourdement sur les choix d'orientation professionnelle et sur les possibilités d'insertion professionnelle. Les formations « Projet Pro » sont très difficilement reconnues par les structures de garde et l'entrée sur cette formation pré-qualifiante n'ouvre pas forcément droit à une place. Nous réalisons des attestations afin d'expliquer et souligner l'importance de cette entrée en formation auprès des structures d'accueil des jeunes enfants.

De même, la rémunération bien que celle-ci ait augmenté et que ce soit ajoutée une aide pour le mode de garde, elle reste tout de même insuffisante pour couvrir tous les frais (garderie du matin et soir, centre aéré du mercredi et des vacances scolaires + repas des cantines). A cela s'ajoutent les frais de déplacements (paiement du bus ou du stationnement ou du carburant).

Ainsi, le travail sur l'articulation des temps de vie et indirectement la recherche de solutions de garde reste toujours au cœur de nos accompagnements.

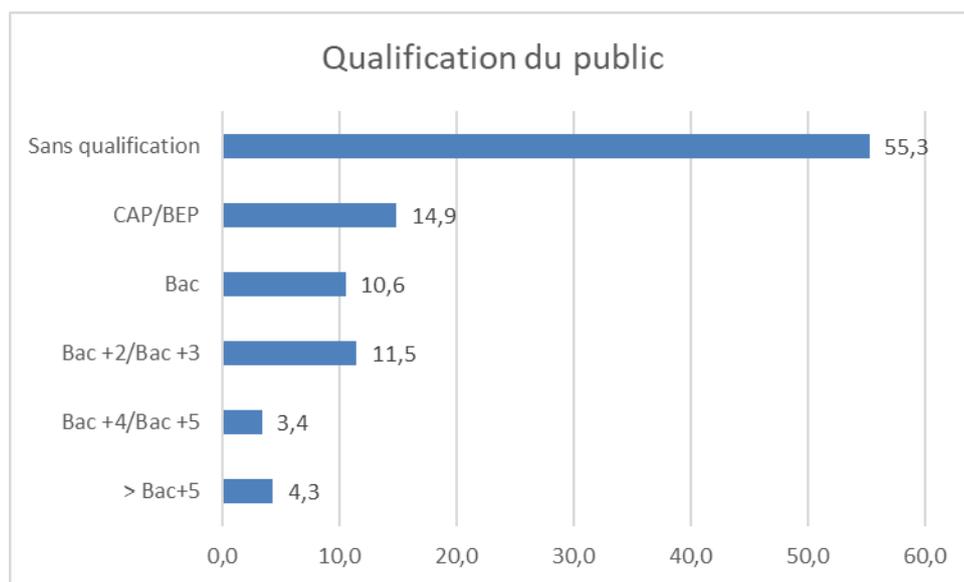
MOBILITE : Une grande partie du public ne possède pas le permis B et se déplace en transport en commun. Pour ceux qui possèdent le permis l'acquisition d'un véhicule reste compliquée.

Face aux problèmes de mobilité cités précédemment nous orientons régulièrement vers la plateforme mobilité mais aussi vers les auto-école solidaires afin de trouver d'autres leviers. Nous veillons également à communiquer régulièrement sur l'offre de transport existante.

De plus, nous voyons de plus en plus de femmes en situation de proche aidance. Bien qu'il existe désormais des aides financières, elles restent fastidieuses à mettre en place et ne répondent pas à toutes les situations. Souvent découragée, elles ne les sollicitent pas. C'est pour cela que nous mobilisons les équipes (juristes et conseillères emploi) afin de trouver des leviers ensemble. Le projet « [Info Horizon Emploi](#) » financé par AG2R via notre Fédération Nationale nous a permis de mettre en synergie les différents acteurs et développer des outils spécifiques pour les accompagner.

On voit apparaître dans nos suivis de plus en plus de personnes en situation de Burn- Out. Ces suivis sont complexes et demandent une attention particulière. Nos équipes se sont d'ailleurs formées via notre Fédération Nationale sur cette thématique. Ils peuvent durer un certain temps. Les personnes ont beaucoup de mal à retourner à l'emploi malgré leur envie et souvent des réorientations professionnelles sont à prévoir.

Enfin le travail sur l'estime de soi apparaît comme essentiel ainsi nous sommes de plus en plus amenées à décliner [nos ateliers](#) « Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts » et à mettre en place des actions telles que l'action [Toutesport](#) (l'insertion professionnelle via le sport) qui permettent de développer la reprise de confiance en soi tout en travaillant l'insertion professionnelle.



55.3% du public sans aucune qualification et 70,2 % possède un niveau infrabac

A noter qu'une partie du public féminin reçu possède des qualifications et/ou une expérience à l'étranger dont l'équivalence en France n'est pas reconnue. Souvent des femmes avec aucune équivalence possible ou avec une équivalence inférieure au diplôme (ex: professions réglementées).

Nous travaillons avec ces femmes à la mise en avant de leurs compétences sur le territoire en les invitant à réaliser des immersions en entreprise et ainsi les confirmer par une expérience en France. Projet pro constitue une alternative intéressante et parfois prescrite dans cet objectif. Plus globalement, nous dédions une action aux femmes migrantes pour répondre à leurs besoins spécifiques : [Agir pour l'intégration des femmes immigrées](#) ».

L'ACCUEIL, L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

En 2023, **261 nouvelles personnes** (231 femmes et 30 hommes) ont été **informées** dans le cadre de l'AIO et **322 personnes** ont été **accompagnées** par le service emploi. En effet 61 personnes étaient déjà suivies en 2022 et ont poursuivi l'accompagnement.

Au cours du premier entretien avec ces personnes, **663 demandes distinctes ont été traitées**.

Demandes	Femmes	Hommes
Recherche d'emploi	356	39
Formation / VAE	236	13
Création d'entreprise	17	2
total	609	54

Les suivis individuels

Ce sont donc au total, **322 accompagnements** (287 femmes et 35 hommes) qui ont été réalisés. Ces personnes ont bénéficié d'un suivi allant de **2 à 12 entretiens par accompagnement** soit un total de 823 entretiens en 2023.

33 prescriptions de formation ont été réalisées auxquelles il faut ajouter 3 formations prescrites par l'organisme de formation suite au projet pro : Titre pro APH, Titre pro Agente magasinier et Secrétaire administrative option portuaire.

Les freins repérés

- **Violence conjugale ou intra-familiale**
- **Difficultés financières croissantes**
- **Logement**
- **Garde d'enfants** : Malgré l'obligation d'inscription des enfants dans les écoles, certaines écoles refusent au prétexte qu'ils ne sont pas encore « propres » (motif qui n'est pourtant plus recevable). Par ailleurs, nous apprenons la fermeture prochaine d'une crèche : cela impacte les pré-inscriptions pour septembre prochain. L'entrée en formation ou le retour en emploi n'est plus un argument suffisant pour obtenir une place en crèche (manque de place et les listes d'attente complètes). L'accès à la cantine devient également de plus en plus complexe : les prérequis de plus en plus importants, à Perpignan par exemple, on demande que les deux parents travaillent.
- **Mobilité**, un frein de différentes natures : par de permis, peur de conduire (souvent) ou pas d'argent pour acheter ou entretenir un véhicule et s'ajoute parfois la préoccupation écologique. Les horaires de bus ne sont pas adaptés à certains emplois notamment la restauration. Nous sommes confrontées cette année, à des changements réguliers d'horaires de bus de ville par l'agence de transport, des lignes changent d'itinéraire et certains arrêts ne sont plus desservis.
- **Niveau de maîtrise de la langue française** : de nombreux accompagnements avec aucune maîtrise de la langue à l'oral ou à l'écrit. Or le niveau A1 (lecture et écriture) est obligatoire pour entrer en formation lectio : une personne parlant français mais ne sachant ni lire, ni écrire sera refusée. Les formations AFC FLE proposée par France Travail exigent également un niveau minimum. Enfin, les cours de Français proposés en maison de quartier sont saturés (notamment quartier Saint Martin). Pour les personnes éligibles nous les orientons vers nos ateliers linguistiques au sein du CIDFF.

- **Insuffisance de formation ou de qualification** adaptées au marché et aux métiers recherchés ou en tension.
- **Eloignement des organismes de formation**, difficiles d'accès sans voiture ou en bus en fonction du lieu d'habitation (Rivesaltes, le Boulou, Prades... Afpa, chambre des métiers...)
- **Peu de places disponibles en formation**, forte concurrence à la sélection : baisse continue du nombre de places dans les formations avec une sélection importante. On note un découragement des femmes qui subissent des refus d'entrée en formation. Certaines sessions sont complètes et ont une liste d'attente qui permettrait de combler une voire deux sessions suivantes, ce qui crée des temps d'attente d'un ou deux ans sur les entrées en formation.
- **Stéréotypes ancrés** qui rendent difficile l'élargissement des choix professionnels mais aussi sentiment de sexisme à l'entrée en formation surtout sur les métiers du transport
- **Problèmes de santé** qui rendent difficile la projection sur un nouveau projet professionnel (physique et de plus en plus de problématiques psychologiques : dont plusieurs ayant une RQTH et d'autres en attente du traitement des dossiers) : peu de EA (établissement adapté) sur les P-O, problème d'orientation vers un accompagnement adapté (prescription nécessaire de la part de France Travail pour accéder aux associations spécifiques, certaines associations n'ont pas de renouvellement du financement de l'accompagnement emploi pour l'année prochaine donc arrêt des suivis, marché de l'emploi pas adapté aux TH, etc.). Nous constatons une augmentation significative des suivis TH.
- De plus en plus de personnes en **situation de Burn Out** avec un accompagnement de longue durée
- **Démarches administratives longues ou sans réponses** (ex: dossier MDPH pour une RQTH, renouvellement titre de séjour : réinscription à France Travail ...)
- **Difficultés administratives** (pas de titre de séjour ou pas d'autorisation de travail). De plus en plus de suivis de personnes en attente d'une autorisation de travail. Procédure de déclaration auprès de la préfecture par l'employeur difficilement mise en place (ex : une sollicitation d'une entreprise faite il y a 1 an toujours pas traitée par la préfecture sur un secteur en grande pénurie de main d'œuvre).
- **Accès à l'outil informatique** : accès limité au matériel et aux compétences : de plus en plus de formations en distanciel proposées (beaucoup de personnes préfèrent le présentiel car pour elles il y a un meilleur accompagnement)
- **Illectronisme** : de plus en plus de démarches, notamment dans le cadre de la recherche d'emploi, se font par le biais de l'outil informatique. Malheureusement certaines personnes n'ont aucune connaissance de l'outil informatique et se sentent mises à l'écart
- **Proche aidance** : La personne doit s'occuper d'un parent ou d'un enfant en situation de handicap et ne trouve pas de structure d'accueil pour l'aidé.
- **Peur des agressions** (ex: peur de rentrer tard le soir à pied ou trop tôt le matin)
- **Des problématiques juridiques** (souvent liées aux violences) qui engendrent un stress permanent et une charge mentale supplémentaire.
- **Crainte des services publics** : De plus en plus de bénéficiaires avec France Travail ne souhaite pas s'inscrire ou se réinscrire et donc ne bénéficient pas de formation ou d'accompagnement soutenue malgré les besoins : plusieurs RDV nécessaires pour montrer l'importance de l'inscription. Certains bénéficiaires du RSA n'ont jamais eu ou sollicité l'accès au référent emploi du département.

Nous rencontrons toujours les difficultés suivantes :

- Manque d'antériorité sur l'information ou le financement des formations dispensées par France Travail/Cap Emploi et le Conseil Départemental.
- Un public rencontrant de plus en plus de difficultés et cumulant les freins (précarité, manque de qualification, logement, mobilité).
- Public avec des prérequis insuffisants pour le qualifiant (langues, diplômes...)

- L'accès toujours attendu à la plateforme OUIFORM ce qui entraîne des complications lors de la prescription :
 - Pas de possibilité de positionnement direct sur les infos collectives
 - Manque de lisibilité de l'offre
- Délais des titres de séjour de plus en plus longs et des récépissés qui font que les démarches d'insertion s'arrêtent en cours de route (désinscription de France Travail à la fin de la date de validité du titre sans récépissé encore reçu ou entrée en formation retardée)

Les atouts

La reconnaissance par l'ensemble de ses partenaires et du public d'une expertise dans des domaines spécifiques, l'accompagnement des femmes, l'accompagnement des femmes victimes de violences sexistes, l'accompagnement des femmes seniors, l'accompagnement des primo-arrivantes, les femmes en situation de Burn-Out, l'élargissement des choix professionnels de chacune et de chacun, et donc **la promotion de l'Egalité Professionnelle**.

La dynamique du réseau AIO coordonné et animé par la Région Occitanie et celle du réseau que le CIDFF des P.O. anime avec ses partenaires.

- **Un rapprochement avec France Travail**

Une convention a été signée avec France Travail fin 2023 pour une meilleure coordination et complémentarité de nos services.

Cette dernière prévoit la sensibilisation de leurs agents sur les questions de violence intrafamiliale, une présentation régulière respective de nos offres de service, un interlocuteur privilégié par agence, des orientations réciproques et un travail commun pour lever les freins rencontrés par les femmes dans le cadre de leur insertion professionnelle. France Travail interviendra également auprès de notre public pour présenter l'offre de service et répondre aux questions des femmes accompagnées.

Par ailleurs nous avons pu décliner l'action CAP mixité (financée par la Région) au sein des agences (Perpignan et Céret). France Travail a pu convier les OF qui proposaient une formation dans le cadre du PRF sur les métiers présentés durant l'intervention. Une orientation ou prescription à l'issue a été possible.

- **Travail avec les maisons de quartier et France Travail**

Intégration du CIDFF dans un groupe de travail pour recenser les besoins en formation et recherche d'emploi (action d'aller-vers avec la Maison de Quartier Saint Martin) dans le but de remobiliser les femmes des QPV sur l'insertion professionnelle.

- **Participation au forum de la Mission Locale**

Avec un stand, sur la prévention des violences sexistes, élargissement des choix professionnels et la lutte contre la précarité menstruelle qui constituent directement ou indirectement des freins à l'insertion professionnelle des jeunes femmes. Nous avons également grâce à l'Agrasc sensibilisé les CIP sur le risque prostitutionnel chez les mineurs, la détection et l'accompagnement vers d'autres issues.

Et surtout... la satisfaction du public reçu qui repose sur l'écoute active et le professionnalisme des intervenantes, la confidentialité, la prise en compte des difficultés existantes ainsi que le suivi dans la durée.

Le secteur emploi/formation du CIDFF est un secteur en constante évolution porté par l'ensemble de ses actions, de celles du CIDFF et de la FR-CIDFF Occitanie sur des thématiques comme :

- l'Egalité professionnelle
- l'élargissement des choix professionnels et la mixité professionnelle (CAP mixité)
- les accompagnements spécifiques des femmes
- le réseau entreprises et sa sensibilisation à l'égalité professionnelle.

L'accompagnement à la Formation

Le CIDFF tente de donner la possibilité d'intégrer une formation à un public éloigné de l'emploi et fragilisé.

Les personnes rencontrent souvent des problèmes financiers, de maîtrise de la langue française, d'illettrisme, de très faible qualification (voire sans aucune qualification) mais aussi de monoparentalité, de séparation, de violence conjugale, de manque de confiance en soi, d'isolement, d'éloignement de l'emploi à la suite d'un congé parental ou n'ayant jamais travaillé.

Dans un accompagnement de droit commun, ce public fragilisé est rarement orienté vers la formation. En effet, ces freins périphériques constituent une entrave trop importante à une entrée en formation. Nos accompagnements sur la durée (accompagnement pouvant aller jusqu'à deux ans) permettent :

- Un temps nécessaire pour lever certains freins
- Un cheminement qui prend du temps vers l'insertion sociale et professionnelle.

Notre méthodologie d'accompagnement vise à rendre de nouveau les personnes actives dans leurs parcours et à promouvoir l'autonomie sociale et professionnelle. Nous tentons de proposer des outils et des dispositifs adaptés aux besoins particuliers de la personne.

Nous travaillons autour des freins (financiers, familiaux, personnels) avec une orientation personnalisée en fonction des besoins vers les structures appropriées et facilitons l'accès aux droits via notre service juridique.

Nous permettons aux femmes en congé parental d'anticiper le retour à l'emploi en préparant leur projet mais aussi la formation nécessaire à la réintégration du marché du travail.

A noter que les personnes suivies en formation bénéficient de 3 entretiens physiques (au minimum) et de contacts téléphoniques ou mails réguliers :

- ⇒ 1 entretien au démarrage de la formation
- ⇒ 1 entretien en cours de formation
- ⇒ 1 entretien de bilan à l'issue de la formation

Les formations prescrites en 2023

En 2023, 33 prescriptions de formations ont été effectuées sur l'ensemble des dispositifs offerts par la Région Occitanie.

On note principalement des prescriptions sur le dispositif lectio (39% des prescriptions) mais aussi sur le dispositif « projet pro » (27.2% des prescription) mais aussi des orientations vers du FLE en raison d'un public de plus en plus important ne maîtrisant pas la langue française

Il est fréquent que les premiers entretiens soient consacrés à la réinscription à France Travail. En cela, une partie de l'accompagnement permet de rapprocher les personnes accompagnées vers le droit commun.

Les actions Projet pro permettent de passer de nos entretiens individuels sur l'élaboration de projet à un travail de groupe avec des amplitudes horaires proches de celle d'un poste de travail.

Nous mesurerons encore, l'effet de la disparition des CLS au profit des COPASS, ces derniers ne permettent plus d'aborder les situations des candidats prescrits pour projet pro.

Pour certaines personnes le groupe semble être une étape plus compliquée à franchir (manque de confiance en soi, peur du regard de l'autre et difficultés dans les amplitudes horaires). Nous accompagnons ainsi individuellement au projet en mobilisant la PMSMP de France Travail et en introduisant des ateliers collectifs à l'aide de nos différentes actions (Toutesport, ateliers Numériqu'elle, Agir pour l'intégration des femmes immigrées (début en septembre 2023) ...).

Il est à souligner que l'entretien des locaux, le service à domicile, les travaux agricoles sont souvent des cibles professionnelles recherchées par le public faiblement qualifié.

Ces demandes correspondent aux besoins en main d'œuvre sur le territoire. Malheureusement pour beaucoup ces projets ne peuvent aboutir faute de permis B et de voiture indispensable dans ce domaine. De plus, les horaires entrecoupés (matin et soir) n'étant pas forcément adaptés aux familles monoparentales, il est difficile pour ces personnes de concilier temps de vie familiale et professionnelle, tout un travail est réalisé pour trouver des solutions à ces freins.

De plus, dans le domaine de l'aide à domicile, nous constatons de nombreuses reconversions : l'augmentation du prix des carburants et le temps partiel mettent les salariées dans des situations de plus en plus précaires financièrement. Economiquement peu viable, les personnes se détournent du métier. Pour celles exerçant encore, les employeurs sont très retissants à l'idée de faire évoluer avec des formations leurs salarié.e.s par peur de les voir partir par la suite. Une souffrance au travail se fait ressentir pour les personnes travaillant dans ces domaines déjà durs.

Pour ceux possédant le permis et ayant déjà la garantie d'un contrat de travail ou mission intérim une association, la plateforme mobilité, les autoécoles solidaires et le FAFTT apportent une solution de prêt de véhicule intéressante.

Pour les autres, les possibilités de financement de permis B sont recherchées.

Les sorties emploi en 2023

Il n'est pas toujours aisé d'obtenir un retour à la suite des accompagnements (les numéros de téléphone changent, les personnes en emploi sont difficilement joignables, parfois les demandes de retour renvoient les personnes à une période difficile qu'elles souhaitent laisser derrière elles...)

Parmi les retours obtenus, on note cependant :

- 6 CDI
- 2 CDD de 2 ans : 1 contrat professionnalisation /1 contrat d'apprentissage
- 1 CDD d'1 an
- 5 CDDI dans des structures d'insertion
- 5 CDD de plus de 6 mois
- 6 CDD de plus de 3 mois
- 14 CDD de moins de 3 mois
- 11 Missions intérim
- 1 création d'entreprise

LES PERMANENCES EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE PERPIGNAN

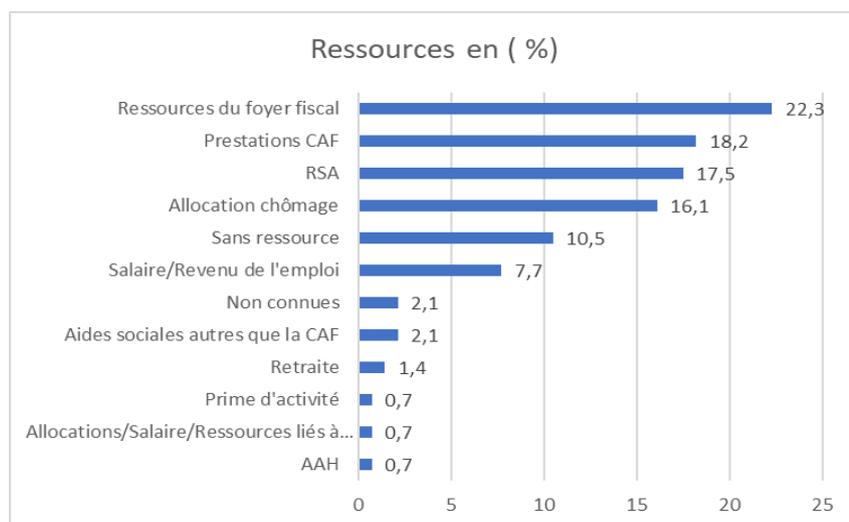
Quartier	Permanences réalisées	Public accompagné
HAUT VERNET	10	18 femmes 1 homme
BAS VERNET	9	5 femmes
VERNET SALANQUE	11	21 femmes 3 hommes
ST MARTIN	8	14 femmes 3 hommes
ST GAUDERIQUE	8	23 femmes 2 hommes
NOUVEAU LOGIS	11	19 femmes 5 hommes
TOTAL	57	114

Même si nos accompagnements visent principalement les femmes, nous notons 12.28 % d'hommes

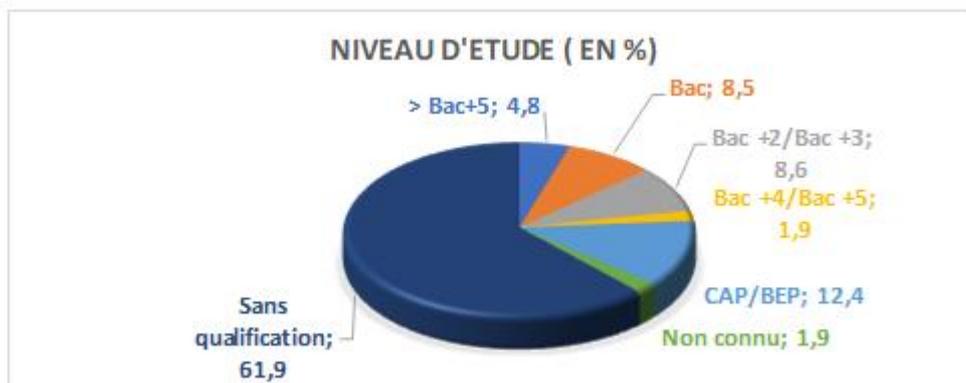
39.1 % du public a plus de 46 ans. Un public senior de plus en plus important

Orientation du public

30,4 des personnes sont orientées par la maison de quartier et associations de quartier
28,6 % par le service juridique du CIDFF
25,7 % viennent à nous par le « bouche à oreille »



Un public en situation de précarité :
17,5 % bénéficiaires du RSA
10,5 % ne percevant aucune ressource
25 % du public est demandeur d'emploi de longue durée



Un public faiblement qualifié
74,3 % possèdent un niveau infrabac - 61,9 % sans qualification

54,9 % des femmes accompagnées à l'emploi sont également suivies par le service Violences

10,5% sont en situation de proche aidance (s'occupe d'un parent dépendant ou d'un enfant en situation de handicap)

38,1 % du public ne maîtrise pas la langue française (orientation effectuée interne ou externe au CIDFF pour des cours de Français Langue Etrangère)

16 REPRISES D'EMPLOI

4 personnes ont des missions régulières en intérim (agriculture, ASH et entretien des locaux)

5 personnes en CDD de 3 mois (agriculture, cuisine, entretien des locaux, hôtellerie)

2 personnes en CDD de 6 mois (Maîtresse de maison, secrétaire administrative)

4 personnes en CDDI dont 2 à Travail et Solidarité, 1 au CCAS et 1 à Drecheres

1 personnes en CDI dans l'entretien des locaux

13 PROJETS DE FORMATION

1 Master Commerce international

1 Titre Professionnel Agent de propreté

1 Qualif Pro Gestion/Administration

3 prescriptions Projet pro

2 formations FLE

5 Prescriptions LECTIO (dont 3 entrées)

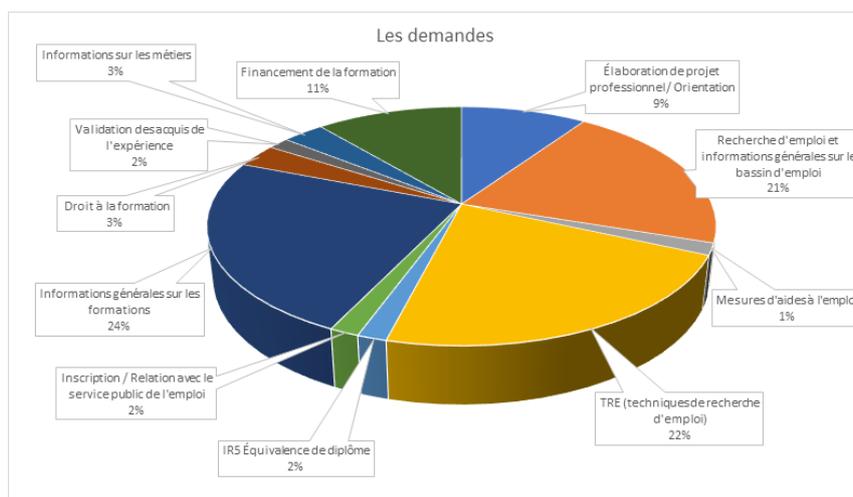
LES PERMANENCES EN MILIEU RURAL

« POUR UNE EGALITE DES CHANCES EN MILIEU RURAL »

41 permanences emploi /formation et 31 personnes accompagnées

Lieu	Adresse	Permanences réalisées	Nbre de personnes reçues
Prades	CCAS 32 rue Pasteur 66500 Prades	8 permanences	8 femmes accompagnées
Céret	MSAP 6 rue Simon Batlle 66400 Céret	5 permanences	3 femmes accompagnées
Thuir	MJC 9 avenue Dr Escoffier 66300 Thuir	12 permanences	7 femmes accompagnées
Ille sur Têt	France Services 3 rue de Bourdeville 66130 Ille sur Têt	16 permanences	13 personnes accompagnées (11 femmes et 2 hommes)

Le type de demandes et éléments travaillés



Des résultats positifs

- 1 entrée en formation pour une capacité en Droit
- 1 formation en informatique
- 1 CDI en centre d'impôt
- 1 CDI en vente en jardinerie
- 1 CDD de 3 mois en tant que technicienne Help Desk

LES ATELIERS SPECIFIQUES A LA LEVEE DES FREINS A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ateliers en milieu rural...

En complémentarité de l'offre déjà existante sur les territoires, un atelier par mois sur chaque territoire sur sollicitation des partenaires et en fonction des besoins repérés.

Il s'agit de permettre de lever des freins tels que modes de garde, difficultés d'organisation, représentations genrées des métiers, méconnaissance du droit, mobilité, dévalorisation de soi, violences au sein du couple, fracture numérique qui touchent particulièrement les femmes.

Cela a nécessité différentes rencontres partenariales afin de connaître les besoins avec les Chantiers d'insertion AICO, l'ACI Berges et Rivières, l'AIP de Tautavel, AGIR et Pôle Emploi de Céret mais aussi Couleur Famille, CCAS de Prades pour repérer des besoins sur le territoire.

Par ailleurs, nous avons participé au forum 1,2,3 Famille le 28/04/23 à St Féliu d'Avall et à la Journée Solidarité d'Arles sur tech le 21/11/2023.

En 2023, **14 ateliers réalisés, 91 personnes touchées**

La mise en place de ces ateliers résulte de différentes sollicitations sur le territoire :

Date	Structure	Lieu de l'action	Thématique	Nb Total
28/08/2023	ACI AICO	Olette	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts	7
30/10/2023	ACI AICO	Olette	PARLEZ-MOI DE VOUS : Préparer l'entretien d'embauche	10
27/11/2023	ACI AICO	Olette	Mes compétences relationnelles : Développer mon savoir-être au travail	10
29/03/2023	Pôle Emploi	Céret	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts	6
09/05/2023	Pôle Emploi	Céret	Elargissement des choix professionnels au-delà des stéréotypes de genre	5
14/11/2023	AIP Tautavel	Tautavel	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts	8
18/10/2023	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts	6
19/10/2023	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts	6
15/11/2023 matin	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Mes compétences relationnelles : Développer mon savoir-être au travail	5
15/11/2023 après-midi	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Mes compétences relationnelles : Développer mon savoir-être au travail	7
21/11/2023 matin	AGIR	Arles sur Tech	Utiliser le smartphone dans ses démarches numériques	4
12/12/2023	AIP Tautavel	Tautavel	Elargissement des choix professionnels au-delà des stéréotypes de genre	7
13/12/2023	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Elargissement des choix professionnels au-delà des stéréotypes de genre	6
13/12/2023	ACI Berges et Rivières	Argelès-sur-mer	Elargissement des choix professionnels au-delà des stéréotypes de genre	4

Ateliers «Cap Mixité»

Objectifs et contenu

- Sensibiliser les demandeur.euse.s d'emploi sur l'égalité des sexes au sein des métiers, la déconstruction des stéréotypes dans le cadre de la recherche de l'emploi, et de leur délivrer une information fiable concernant l'accès à la formation
- Offrir de l'information unifiée, identique sur le fond sur l'ensemble du territoire régional et souple sur la forme permettant de s'adapter au groupe

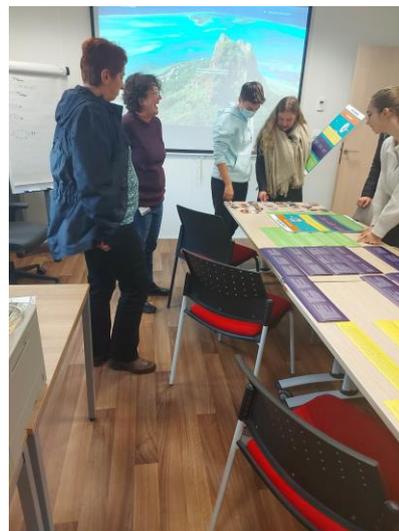
Au travers de cette sensibilisation, les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Animer auprès de public en recherche d'emploi des sensibilisations sur la connaissance des métiers, l'égalité entre les femmes et les hommes : stéréotypes dans les formations et emplois ; la mixité des métiers ; les droits des femmes
- Effectuer une interview d'un.e professionnel.le dans un métier en tension (une femme dans un métier dit d'homme ou un homme dans un métier dit de femme).

Mise en œuvre et évaluation

Après la période de **construction des outils** et de **réalisation des interviews pour le montage d'une vidéo** de professionnel.le.s dans des métiers en tension, nous avons continué cette année la phase de sensibilisation des demandeur.euse.s d'emploi. 8 sessions réalisées ont touché **50 personnes**.

Dates	Lieux de réalisation	femmes	hommes
11/01/2023	ACI La Recyclerie - Elne	1	4
17/01/2023	Pôle Emploi – Céret	5	
30/01/2023	ACI AICO - Olette	6	3
06/03/2023	Maison de Quartier St Jacques - Perpignan	10	
25/10/2023	Travail et Solidarité - Perpignan	4	
12/12/2023	AIP Tautavel	4	3
13/12/2023 Matin	ACVI Argelès		6
13/12/2023 A.midi	ACVI Argelès	1	3



L'INSERTION PROFESSIONNELLE VIA LA PRATIQUE SPORTIVE

« TOUTESPORT »

Objectifs et mise en oeuvre

L'action TOUTESPORT a pour but d'encourager et développer la pratique sportive des femmes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion socioprofessionnelle.

L'action propose de réaliser :

- = un diagnostic personnalisé sur les freins à la pratique sportive
- = un accompagnement pour lever les freins à l'insertion professionnelle et la pratique sportive
- = une sensibilisation à la pratique d'un sport et à la découverte d'activités sportives
- = un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de formation.

Ainsi à travers les activités physiques et sportives et les ateliers insertion professionnelle, les femmes sont remobilisées et sont actives dans la construction de leur projet professionnel et de leur recherche d'emploi ou de formation.

De plus, un accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi ou de formation est proposé en individuel.

Les activités physiques et sportives sont proposées tous les mardis hors vacances scolaires et les ateliers insertion professionnelle sont proposés un jeudi sur deux vacances scolaires comprises.

= 24 femmes ont pu bénéficier de l'action TOUTESPORT et ont régulièrement participé aux deux ateliers de cette action : Atelier insertion professionnelle - Activité physique et sportive

En complément des ateliers, l'action a proposé des entretiens individuels pour travailler sur le projet professionnel de chaque participante.

Profil des participantes :

- = 12 bénéficiaires du RSA**
- = 17 résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**
- = 13 Victimes de violences sexistes**
- Certaines participantes cumulaient plusieurs de ces critères**

Dans ce groupe, on retrouve des femmes âgées de 31 ans à 64 ans, qui malgré leur différence d'âge aspirent toutes à trouver un emploi dans des domaines divers et variés.

L'autonomie financière est une nécessité pour elles et le travail sur l'insertion professionnelle et la levée des freins par rapport à cette insertion est une obligation.

La majorité du groupe est composée de femmes en situation de monoparentalité désirant s'insérer professionnellement. Pour celles vivant en couple, elles souhaitent obtenir leur autonomie financière dans le couple même si leur partenaire travaille.

Au niveau de la situation en emploi, nous avons un groupe homogène. En effet, les femmes de l'action ont déjà eu un parcours professionnel mais en raison de diverses difficultés rencontrées (violence, licenciement, divorce, proche aidance...) celles-ci ont été éloignées de l'emploi.

Ainsi, via l'action TOUTESPORT, les participantes ont pu être remobilisées pour la construction de leur projet professionnel grâce à l'effet boostant du groupe.

Cela leur a permis de devenir actrices de leur parcours et de leur insertion professionnelle mais surtout reprendre confiance en leurs capacités et sortir de l'isolement pour nombre d'entre-elles.

LE CONTENU DE NOS SEANCES...

<p>Volet insertion professionnelle et accès à la pratique sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Femme, Sport et Egalité : les sports ont-ils un sexe ? - Pourquoi faire du sport ? - Articulation des temps et priorité de vie au travail - Valoriser son image et prendre conscience de ses atouts - Présentez-vous : Préparer l'entretien d'embauche - Les questions récurrentes en entretien d'embauche - L'entretien téléphonique ou par visioconférence - Les besoins en main d'œuvre sur le territoire des Pyrénées Orientales - Se déplacer sur le territoire - CAP MIXITE : élargissement des choix professionnels - Le Train de l'emploi avec la SNCF - Mes compétences relationnelles au travail - Rencontre avec la DDETS : Présentation de la formation « titre professionnel de cuisinière avec Purple Campus » - Les conditions de travail - Salon TAF
<p>Volet activité physique et sportive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Barques catalanes - Bowling - Yoga - Escalade - Karaté / Self Défense - Tir à l'Arc - Longe Côte - Randonnée pédestre - Marche nordique - Sortie montagne
<p>Volet accès aux droits et sorties culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier Mémoire d'éléphant - Maison d'accès aux droits : Qu'est-ce que la MAD ? - CCAS : Que propose le CCAS ? - Visa pour l'image - Palais des Rois de Majorque (visite) - Musée d'Histoire Naturelle (visite) - Hôtel Pams (visite) - Marché de Noël : Le Barcarès (visite)

Résultats/évaluation

Lors des ateliers et activités sportives, une cohésion de groupe est née au fil du temps, ainsi on a pu voir se développer de nombreuses compétences relationnelles notamment au niveau de l'esprit d'équipe, de la sociabilité et de la confiance en soi.

En effet, ces ateliers ont permis de travailler sur les techniques de recherche d'emploi mais aussi de sortir de l'isolement pour de nombreuses femmes, travailler sur le lâcher prise et simplement reprendre confiance en elles et avoir une meilleure image d'elles-même.

Les juristes ont été sollicitées également sur des difficultés d'accès au Droit (31 entretiens). Quelques résultats : Cette action a pu permettre aux femmes de retrouver une activité professionnelle, en effet :

- = Madame K est actuellement en emploi comme couturière dans un chantier d'insertion
- = Madame Y est actuellement en formation de Français Langue Etrangère afin d'améliorer sa maîtrise de la langue et favoriser son insertion professionnelle
- = Madame P a obtenu un emploi durant la saison d'été comme agent d'entretien, elle suit des cours d'informatique avec le CCAS pour être plus autonome avec le numérique
- = Madame R est actuellement en formation qualifiante : Master Commerce International et de la communication
- = Madame V a réalisé des remplacements comme réceptionniste dans un hôtel depuis plusieurs mois
- = Madame A est en formation pour améliorer sa maîtrise de la langue française
- = Madame D est en formation, elle réalise une remise à niveau afin d'intégrer un CAP petite enfance par la suite
- = Madame E est en cours d'une VAE Aide-soignante et réalise des remplacements comme aide-soignante faisant fonction
- = Madame Vi a réalisé des remplacements comme assistante administrative
- = Madame C est entrée en formation pour devenir employée commerciale

Les participantes de la 2^e session sont toujours en cours d'accompagnement et toutes ont construit un projet professionnel.

Quelques témoignages

Grâce à TOUTESPORT
J'ai pu...

Qu'est-ce que vous a apporté TOUTESPORT ?
Au niveau du travail / formation ?
Au niveau de la confiance en soi ...

J'ai participé

- Bowling
- Tire à l'arc
- Escalade
- longe côte (marche dans l'eau)
- yoga
- Sorties culturelles (musée / palais de majorelle)

J'ai pu rencontrer de nouvelles personnes
j'ai travaillé sur la confiance en moi pour
prendre la parole et oser parler en public
j'ai aussi pu rechercher du travail, postuler
à des entreprises, faire des CV.
Aujourd'hui je travaille comme couturière
dans un chantier d'insertion.

Koumoune La Ldja



Grâce à TOUTESPORT
J'ai pu...

Qu'est-ce que vous a apporté TOUTESPORT ?
Au niveau du travail / formation ?
Au niveau de la confiance en soi ...

Les activités réalisées :

- Banques catalanes
- Escalade
- Bowling
- Self Défense
- Ateliers à thème

Les apports :

- Connaissances de nouvelles personnes -> socialisation
- Découverte des activités
- Découverte de Perpignan
- Confiance en soi

Au niveau de l'emploi :

Le CIDFF m'a beaucoup aidé pour traiter les démarches notamment avec Pôle Emploi, j'ai été aidé pour comprendre la lecture de tous les courriers de Pôle Emploi et des organismes de formation.

Grâce à toutes ces aides du CIDFF, j'ai repris confiance en moi face à tous mes problèmes.

Je vous remercie beaucoup, à vous : toute l'équipe, pour votre patience et votre écoute.

RODA



Grâce à TOUTESPORT
J'ai pu...

Qu'est-ce que vous a apporté TOUTESPORT ?
Au niveau du travail / formation ?
Au niveau de la confiance en soi ...

Merci à vous toutes et tous (animateurs sport),
d'être là à chacun de mes pas vers cette liberté,
celle de se sentir plus forte et plus vivante et
surtout moins seule et isolée.
Que de bon cette énergie au niveau de la
confiance en soi, la formation, le travail,
le sport et tous les rendez-vous personnels
qui m'aident à me reconstruire après un
terrible séquençage. Ça fait un très très
cœur en main avec vous toutes qui nous
aidez à nous relever. L'UNITÉ fait la
force, alors merci d'être là et je m'adresse
pas toutes celles qui forgent ma force, toutes
ces femmes qui ont perdu la vie en ~~accident~~
~~accident~~ LIBERTÉ
En faisant notre part on fait
avancer le monde. Merci CIDFF



Grâce à TOUTESPORT
J'ai pu...

Qu'est-ce que vous a apporté TOUTESPORT ?
Au niveau du travail / formation ?
Au niveau de la confiance en soi ...

Grâce à TOUTESPORT, j'ai pu rencontrer des femmes
de tout âge, tout horizon confiné. Avec elles toutes
des parcours de vie différents ou similaires mais un
même point commun, quand on reprend confiance en
soi pour l'échange et le partage lors d'activités
insertion professionnelle ou le sport.
Le sport étant un élément essentiel d'un équilibre
physique et psychologique, un bon moment d'évasion
pour se ressourcer et ainsi être plus performante
dans la recherche d'un emploi / formation.

esthé



Grâce à TOUTESPORT
J'ai pu...

Qu'est-ce que vous a apporté TOUTESPORT ?
Au niveau du travail / formation ?
Au niveau de la confiance en soi ...

Grâce à toutesport j'ai pu rencontrer des personnes
humaines, accueillantes à l'école surtout dans leurs
vie qui ont envie de nous aider à en sortir
avancer et gagner dans tout leur parcours
avec une envie d'apprendre de réapprendre
la vie, à faire confiance, et reprendre confiance
en soi et aux autres.

Au niveau du travail j'ai gagné en assurance
j'ai pu trouver et avoir de l'air plus facilement
de suite notamment pour mes démarches de
recherche d'emploi j'ai aussi contribué dans
mon parcours professionnel en parallèle de
VAT Nicole Souzeau

Je remercie toutes les personnes qui m'ont
accompagné dans mon parcours personnels et
professionnels, M^{me} Hernandez, M^{me} Diaz, M^{me} Simon
ainsi que l'équipe pour la découverte des sports et
des personnes qui nous ont encouragé
et accueilli



de sport joue beaucoup sur le moral.
Tous ensemble ont tous la force de
revenir seule c'est moins évident
Je suis très fier de mes enfant Ruyat
Diana et Narcisse mais qui m'encourage
au sport aussi.
Sans les fleurs d'avoir après contact
avec des personnes qui n'était qu'un soutien
et un grand merci à ma très grande
famille qui ont toujours été là.

Merci au COOS et CIDFF



UNE EXPOSITION PHOTO METTANT EN LUMIERE LES ACTIVITES SPORTIVES

Une exposition photo (30 photos) retraçant les différentes activités sportives a été inaugurée lors de la conférence citée ci-dessous. Elle a été exposée du 30/11/2023 au 31/01/2024 au sein de la Maison des Sports.

Cette exposition sera également mise en lumière à l'occasion du 8 mars 2024 au sein de la Maison de quartier de Vernet Salanque.





UNE CONFERENCE LE 30 NOVEMBRE 2023, EN COLLABORATION AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (CDOS).

**Jean ROMANS**
Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Pyrénées-Orientales
les Membres du Conseil d'Administration

Laurence JAMIN
Présidente du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Pyrénées-Orientales
les Membres du Conseil d'Administration

ont le plaisir de vous inviter à

la projection du documentaire « Gagner des centimètres »

suivie d'échanges avec les CIDFF du Maine-et-Loire et des Pyrénées-Orientales

Jeudi 30 novembre 2023 à 18h30 (accueil dès 18h)
Maison Départementale des Sports
rue René Duguay-Trouin—PERPIGNAN



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Maison Départementale des Sports - Rue René Duguay-Trouin - 66000 PERPIGNAN
Tél. : 04 68 43 32 68 - Mail : cdos@evendo.fr
<http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

LE CDOS ET LE CIDFF DES PYRÉNÉES-ORIENTALES VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR LE PROJET

L'AUTONOMIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE DES FEMMES PAR LE SPORT

à travers la projection du documentaire

GAGNER DES CENTIMÈTRES

Jeudi 30 novembre 2023 18h30

Maison Départementale des Sports Perpignan

3 objectifs pour les femmes accompagnées dans le projet :

- Engagement dans une activité physique ou sportive
- Développement de l'autonomie et de la confiance en soi
- Accès des femmes à la pratique sportive et à l'activité professionnelle

la projection du documentaire « Gagner des centimètres »

sera suivie d'échanges avec les CIDFF du Maine-et-Loire et des Pyrénées-Orientales qui ont développé sur leurs territoires respectifs l'action TOUTESport

l'objectif étant d'accompagner la réinsertion sociale et professionnelle des femmes par le biais d'activités sportives.

En fin d'année 2023 en partenariat avec le CDOS et le CIDFF de la Maine et Loire, une conférence a été réalisée. Ainsi nous avons pu :

- assister à la projection du documentaire « Gagner des centimètres » ,
- participer à une table ronde croisant les actions réalisées sur le territoire des Pyrénées-Orientales et du Maine et Loire
- assister aux témoignages de 9 participantes TOUTESPORT dans les Pyrénées-Orientales.

Ce regroupement a permis de faire un état des lieux de l'action TOUTESPORT sur le territoire des Pyrénées Orientales.



L'INSERTION DES FEMMES EN SITUATION DE PROCHE AIDANCE

« INFO PROCHE AIDANT.E – HORIZON EMPLOI »

Objectifs :

Ce projet porte sur le développement d'un **bilan d'orientation à destination des proches aidant.e.s**, au sein de la fédération CIDFF. Le bilan est prévu sur une durée maximale de 6 mois et comprend 12 entretiens individuels avec les personnes accompagnées. Cette offre s'appuie sur les services déjà existants au sein des CIDFF (juridique, insertion professionnelle, soutien psycho social,) et s'articule avec les **prestations proposées par les organismes intervenant auprès du public des proches aidant.e.s**.

Mise en œuvre

Créer des synergies entre acteurs et organiser un comité de pilotage

Pour mettre en place cette action, nous avons réalisé deux comités de pilotage afin de regrouper tous les partenaires de la proche aide pour générer un tableau répertoriant tous les acteurs sur le territoire et pour communiquer à ces partenaires les accompagnements que nous proposons aux proches aidant.e.s.

Le 19 janvier 2023 nous avons convié les partenaires liés à la proche aide à notre 1er comité de pilotage. Ont été sollicités :

- Le Conseil Départemental / Direction de l'autonomie
- Pôle Emploi
- La MSA
- L'APF
- Les CLIC du département
- France Alzheimer
- L'UNAFAM
- La Plateforme "Entre aide"
- EQUILIBRE 66
- S'unir pour mieux vous soutenir
- CDSA 66 (Comité Départemental Sport Adapté)
- L'IME AL Casal le Soler
- SESSAD Esperanza 66
- ADMR
- Trisomie 21 PO va devenir Handi'Cap66
- FNATH
- L'ARIEDA
- L'UNAPEI66 / PPN
- L'Etablissement Public Médico-éducatif du Roussillon (Perpignan)
- l'ARS
- la MDPH / PPN
- L'HANDICAP 66
- La ADPEP66
- Les CCAS du territoire
- L'ASP L'OLIVIER
- L'UDAF 66
- La MUTUELLE / VIA SANTE
- La Maison de vie du Roussillon
- La CAF / Aides aux familles
- La Mairie de Perpignan
- La CPAM

L'objectif était de permettre de :

- Présenter l'action Info Horizon Emploi
- Mieux connaître l'offre de service de chacun
- Pouvoir orienter les proches aidant.e.s vers des réponses locales adaptées en fonction des besoins exprimés mais également, lorsque les réponses n'existent pas, favoriser la réflexion entre acteurs.trices pour pouvoir inciter l'écosystème à y répondre.
- Faire émerger des bonnes pratiques et transformer durablement le regard des acteurs.trices sur l'aïdance

En pleine période de grèves nationales, trouver une date qui permette aux différents acteurs d'être présents a été compliqué.

Ont répondu présents : **2 personnes de la CAF, l'UDAF, L'ADMR, la FNATH, la MSA Grand Sud, S'unir pour mieux se soutenir, l'assistante sociale de l'association Alfred Sauvy.**

Intéressé.e.s par le compte rendu mais excusé.e.s :

La Mairie de Perpignan, l'APF, Pôle Emploi, le Conseil Départemental et la Maison de Vie du Roussillon
Nous avons eu l'occasion d'avoir une rencontre individuelle pour ces échanges avec le CLIC d'Argeles et Equilibre 66.

Ce moment d'échange nous a permis de constater la richesse de l'offre sur le territoire mais aussi de pointer son manque de lisibilité pour le public et pour les acteurs.

De ce copil, plusieurs propositions ont émané :

- La mise en commun de l'offre sur un tableau Excel pour les aidés et pour les aidant.e.s en attendant le résultat du travail engagé par le département
- La mise en place d'un deuxième copil : En effet, il a été noté le besoin de mieux se connaître et d'avoir un moment d'échanges.

Le deuxième COPIL a eu lieu le 15 juin. Il a permis :

- Aux acteurs qui n'ont pas pu être présents au 1^{er} COPIL de s'associer à la démarche
- De travailler sur des cas concrets pour envisager les synergies possibles dans un accompagnement
- Faire le point sur la complétude du tableau récapitulatif de l'offre

Par ailleurs, Le CIDFF été reçu par l'association « S'unir pour mieux vous soutenir » afin de visiter les locaux et mieux connaître leur offre de service. Nous avons également pu participer à la journée nationale de la proche aïdance organisée par l'association « S'unir pour mieux vous soutenir » et en collaboration avec les acteurs de l'aïdance. Sur cette journée, un stand était proposé afin de présenter l'action Horizon Emploi, le public s'est montré peu présent mais cette journée a permis d'échanger avec les partenaires des différentes actions proposées à destination des proches aidant.e.s dans les différentes structures.



L'accompagnement des personnes proches aidantes

L'action Horizon Emploi a permis **d'informer 11 personnes** du dispositif. Au total, ce sont **8 femmes** proches aidantes qui ont pu intégrer l'action en 2023. Toutes avaient pour objectif de réussir leur insertion professionnelle sur du plus ou moins long terme. Dans la majorité des cas, ces femmes accompagnaient leur enfant en situation de handicap. Pour les autres, elles accompagnaient leur mari ou leur parent.

De nombreux freins en plus de l'aide ont été repérés chez la majorité, on retrouve notamment :

- = des problèmes de mobilité (pas de permis ou pas de véhicule)
- = une insuffisance de qualification
- = un manque d'expérience professionnelle
- = des problématiques financières et administratives (dossier mdph, aides caf...)
- = un manque de maîtrise de la langue française
- = une monoparentalité et un isolement
- = un manque de maîtrise de l'outil numérique
- = des problèmes de logement

Les personnes proches aidantes éprouvent des difficultés à se reconnaître comme des aidants, ainsi trouver du public et le mobiliser sur cette action a été difficile. De plus, mobiliser la personne plus d'une fois par mois peut être compliqué, étendre la durée d'accompagnement sur une année serait plus opportun notamment si l'on considère la lenteur des procédures administratives (ex : MDPH, RDV médicaux, bilans...) et les disponibilités des personnes accompagnées.

Les bénéficiaires de cette action ont pu réaliser des entretiens individuels avec une conseillère emploi-formation afin de travailler sur un projet professionnel réaliste et réalisable en considérant la situation de proche aidance qui est l'un des multiples freins liés à leur insertion professionnelle.

Des entretiens individuels juridiques ont été également proposés pour les personnes nécessitant un accompagnement dans le cadre de l'accès aux droits.

Les personnes en capacité de participer à des actions collectives déjà existantes sur le CIDFF ont pu être accueillies afin de participer à des ateliers de remobilisation socio-professionnelle et des activités sportives notamment via l'action TOUTESPORT.

A l'issue de l'accompagnement

- Madame Q employée dans un chantier d'insertion comme agent de nettoyage (CDDI)
- Madame K employée dans un chantier d'insertion comme couturière + permis B en cours (CDDI)
- Madame B employée dans une entreprise d'insertion comme agent de recyclage (CDDI)
- Madame D entre en formation sur une remise à niveau en vue d'intégrer une formation qualifiante
- Madame C a obtenu une place en formation (capacité en droit) mais devant la repousser en raison de la proche aidance, une projection dans l'insertion est possible pour cette bénéficiaire.
- Madame A a dû arrêter ses démarches d'insertion en raison d'une aggravation de l'état de santé de son proche mais commence les démarches pour passer le code de la route et être plus autonome dans les déplacements afin de mieux articuler les différents temps de vie.
- Madame H travaille sur son dossier d'assistante maternelle.
- Madame M a mis en pause son accompagnement mais souhaite reprendre lorsque cela sera possible.
- Madame N a stoppé son accompagnement car la situation de proche aidance est trop complexe à gérer en plus des autres problématiques actuelles (maîtrise de la langue, mobilité,...).

A noter que cette action a permis la construction d'un répertoire des associations qui accompagnent les proches aidants et de répertorier leur offre de services : Outils mis à disposition de l'ensemble des partenaires au bénéfice d'une meilleure orientation de ce public.

AGIR POUR L'INTEGRATION DES FEMMES IMMIGREES

ATELIERS VIE CITOYENNE - ACCES AU DROIT - INSERTION PROFESSIONNELLE

Objectifs et mise en oeuvre

En complémentarité des services proposés aux femmes primo-arrivantes signataires du CIR et/ou avec le programme AGIR pour les réfugiés BPI, le CIDFF, fort de l'expérience acquise durant les 8 dernières années en matière de parcours d'insertion socioprofessionnelle auprès de ce public, réalise une action permettant aux primo arrivantes d'accéder à l'autonomie et à la levée des nombreux freins qu'elles rencontrent.

Ainsi permettre dans un même projet sous forme d'ateliers thématiques une action d'apprentissage de la langue à visée professionnelle, d'accompagnement à l'insertion professionnelle, à la levée des freins sociaux et d'accès aux droits. Ces ateliers permettent également le renforcement des liens avec la société d'accueil et l'appropriation des valeurs de la République.

En accord avec nos missions, une attention particulière est portée sur les thématiques égalité Femme/Homme (droits des femmes en France et mixité des métiers) et sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (dont les violences au sein du couple) avec des actions et des ateliers dédiés à ces deux thématiques.

Par ailleurs, afin de concourir à l'autonomie des femmes accompagnées dans leur démarches futures nous avons proposé des outils et des supports au cours des ateliers qui permettront de développer des compétences numériques.

Le CIDFF met en place 3 ateliers par semaine abordant des thèmes en lien avec les besoins repérés parmi les femmes primo arrivantes (administrations, institutions, culture, valeurs de la République, droit des femmes, égalité femme/homme... passant par l'économique, la formation et l'emploi).

L'apprentissage se fait en partie sur des ordinateurs et tablettes mis à disposition par le CIDFF pour celles qui n'en possèdent pas. Les ateliers visent aussi à s'approprier l'utilisation de leur smartphone dans leurs démarches.

Ces 3 ateliers hebdomadaires dédiés ont permis les entrées et sorties permanentes.

- La citoyenneté et l'accès aux droits
- La maîtrise de la langue et notamment à visée professionnelle
- L'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

A partir de septembre 2023, Le co-financement FAMI a permis d'ajouter un atelier linguistique supplémentaire par semaine ainsi qu'un accompagnement individualisé sur les démarches d'accès aux droits et à l'insertion professionnelle pour chaque bénéficiaire.

Intervenantes

- = Une conseillère emploi-formation
- = Une juriste
- = Une enseignante FLE

Les intervenantes du CIDFF sont toutes formées à l'égalité Femmes/Hommes et la lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Public

12 femmes de différentes origines (Algérie, Bolivie, Guinée, Madagascar, Maroc, Ukraine,) ont composé le groupe et ont régulièrement participé aux trois ateliers de cette action.

On retrouve des femmes âgées de 26 ans à 58 ans, qui malgré leur différence d'âge aspirent toutes à trouver un emploi dans des domaines divers et variés.

C'est plus de 50% d'entre elles qui vivent en couple, 5 sont divorcées ou séparées. **Celles-ci souhaitent obtenir leur autonomie financière dans le couple même si leur partenaire travaille.**

Pour certaines, aucune aide financière ne peut être proposée compte tenu de la situation sur le territoire (moins de 5 ans sur le territoire français) et éprouvent une grande motivation à entrer en emploi ou formation.

Parmi ces dames, 2 ont également été victimes de violences dans le couple et accompagnées dans ce cadre par le CIDFF, l'autonomie financière est une nécessité pour elles et le travail sur l'insertion professionnelle et la levée des freins par rapport à cette insertion est une obligation.

Le niveau en français est compris entre A0 et A2+, donc plutôt faible.

Au niveau de la situation en emploi, nous avons un groupe hétérogène.

Plusieurs d'entre elles avaient déjà des carrières professionnelles plus ou moins importantes avant leur arrivée en France.

5 femmes ont été diplômées dans leur pays d'origine : du baccalauréat jusqu'à un niveau BAC+5. Malheureusement, les diplômés n'ont pas obtenu de reconnaissance en France (attestation de comparabilité refusée).

Le retour en formation universitaire est actuellement impossible en raison d'un manque de maîtrise de la langue française.

Aussi, elles ont souhaité réaliser une reconversion professionnelle, un travail sur le projet professionnel a été réalisé.

D'autres ayant eu peu, voire aucune, expérience en France ou dans leur pays d'origine.

Pour ces dernières, la remobilisation pour la construction de leur projet professionnel a pu se faire avec et grâce à l'effet boostant du groupe.

Nous avons donc travaillé sur la construction du projet professionnel réaliste et réalisable en tenant compte des différents freins liés à leur insertion.

Cela leur a permis de devenir actrices de leur parcours et de leur insertion professionnelle.

LORS DES 130 SESSIONS ONT ETE ABORDES...

<p>La maîtrise de la langue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir se présenter (noms, prénoms, adresse) et présenter une autre personne - Règles de grammaire : féminin/ masculin, pluriel, verbes être/ avoir + verbes du 1^{er} groupe - Remplir un document administratif - Apprentissage du vocabulaire : parties du corps humain, vêtements, goûts, couleurs, fleurs, meubles, adjectifs, contraires, heures, chiffres, préférences, qualités, se situer dans l'espace, les métiers, dates et calendrier, mois, météo, année, nationalités, pays, fêtes, animaux, composition de la famille, aliments - Structurer une phrase et comprendre la phonétique française - Savoir décrire une image ou un évènement - Travail sur la compréhension orale au travers de chansons, de sketches et mises en situation <p>Méthodologie : exercices à trous, mot croisés, exercices ludiques, jeux de rôles, expression orale et écrite, tour de table, dialogues</p>
<p>Volet insertion professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en France c'est quoi ? Livret à destination des primo-arrivantes - Valoriser mon image et prendre conscience de mes atouts - Notion de travail - Travailler sur l'articulation des temps de vie (professionnel, personnel et familial) - Découverte des métiers - Un travail d'homme et de femme : égalité femme/homme au travail - Connaître les ressources sur mon territoire - Cursus Avenir (utilisation des ordinateurs) - Explorama : Découverte des environnements professionnels - Quelles sont les conditions de travail que je désire ? - Quels sont mes atouts et mes défauts ? Faire le point sur mes savoirs-être - Mes compétences relationnelles au travail. - Préparer l'entretien d'embauche : Présentez-vous ! : Savoir me présenter, présenter mon parcours professionnel (description) - Quelles sont vos motivations à l'emploi ? - L'enquête métier : pourquoi et comment la réaliser ? (Utilisation des tablettes et casques audios) - Bilan de mes compétences : les compétences transverses acquises à la maison - Connaître le bassin d'emploi / Besoin en main œuvre - Qu'est-ce que Pôle emploi ? (Utilisation des tablettes) - Qu'est-ce que le chômage ? - Qu'est-ce que la retraite ? - Les différents types de contrats. - Qu'est-ce que l'IAE ? - Comment rompre un contrat ? - Les bases du CV - Les bases d'une lettre de motivations - Pôle Emploi : mettre son profil à jour, postuler et utiliser le site - Qu'est-ce que le salon TAF et s'y rendre pour postuler. - mais aussi : Maîtriser le vocabulaire en lien avec le monde du travail <p>Méthodologie : Mises en pratique, simulations, exercices sur ordinateur ou tablette...</p>

<p>La citoyenneté et l'accès au Droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les symboles de la République. Quels sont les symboles de la République ? Quelles sont leurs origines et leurs significations ? Où peut-on les trouver ? - La France c'est quoi ? Qu'est-ce qu'une région, un département, une commune, DROM COM ? Quels sont leurs rôles ? Quelles sont les différentes régions de France ? - La France c'est quoi ? Quels sont les fleuves et les chaînes de montagnes présents en France ? Qu'est-ce qu'une frontière ? Quelles sont les frontières françaises (terrestres et maritimes) ? - Qu'est-ce qu'un·e citoyen·ne français.e ? Quelles sont les conditions pour être citoyen·ne ? Quels sont les droits et devoirs des citoyen·ne·s ? - Les droits des étrangers en France. Quels sont les droits et les devoirs des étrangers en France ? - Journée internationale du 25 novembre 2023 pour l'élimination des violences à l'égard des femmes – Quels sont les 5 types de violences ? Qu'est-ce que le consentement ? Quelle est la différence entre conflit et violence ? Qu'est-ce que le cycle de la violence ? Qui contacter/Que faire ? Evolution législative sur les violences jusqu'à aujourd'hui. - Déclaration trimestrielle sur le site de la CAF : Comment faire sa déclaration trimestrielle ? Quels documents sont nécessaires ? - Comprendre la laïcité : Comprendre ce qu'est la laïcité et comment elle s'applique dans les situations de tous les jours (école, travail, service public...). <p>Méthodologie : Supports diaporama + vidéos + activités sur copie (ex : placer les fleuves, les chaînes de montagnes et les frontières sur une carte) ou en ligne (questionnaires via l'application woodlap- utilisation du numérique - PC + tablettes) + cas pratiques à travailler en groupe et visites et préparation de visites par le groupe et mise en pratique.</p>
---	--

Résultats / Evaluation

Cette action à entrées/sorties permanentes se poursuit sur 2024. Nous pouvons toutefois noter pour cette année plusieurs résultats positifs :

- 12 projets professionnels travaillés.
- **5 emplois en CDD**
- **6 entrées en formation** : 1 Lectio, 2 AFC FLE, 1 Projet Pro, 1 formation universitaire en langue, 1 titre pro Propreté/Hygiène.

Afin d'illustrer les accompagnements par le service emploi-formation ...

Info Proche Aidant.e.s : Horizon Emploi

Madame Q est proche aidante de son fils de 12 ans qu'elle élève seule. Celui-ci étant reconnu avec un handicap auprès de la MDPH, elle bénéficie de l'AEEH. Il est actuellement au collège dans un cursus classique avec une AVS 15h/semaine.

Depuis 2020, elle a des difficultés à exercer une activité professionnelle en raison de sa situation de proche aidance. Elle a stoppé son emploi comme responsable de magasin devenu incompatible avec cette situation.

Pour assurer les différents rendez-vous médicaux de son fils, elle recherche un emploi à temps partiel de 25h/semaine. Depuis, elle vit avec l'ASS de Pôle Emploi insuffisante pour subvenir aux besoins de la famille.

Lors des entretiens, nous avons travaillé sur l'articulation des temps de vie et un mode de garde pour son fils sur les temps périscolaires. Un travail important a été réalisé afin que Madame puisse libérer du temps pour trouver un emploi.

Avec une garde périscolaire, elle a ainsi pu trouver une solution pour le matin avant l'école et le soir après l'école.

Suite à l'orientation du CIDFF vers les chantiers d'insertion, Madame occupe un poste d'agent d'entretien des locaux. Les chantiers d'insertion proposent des contrats à temps partiels et travaillent sur le projet professionnel de la personne en vue de son insertion prochaine dans un milieu ordinaire.

Mme parle de ce retour à l'emploi comme réelle source de satisfaction tant sur le plan professionnel, social et personnel. Elle a retrouvé un rythme, une vie sociale et se sent plus soulagée au niveau de la charge mentale.

TouteSport

Madame K s'occupe de son mari. Suite à un AVC l'autonomie de Monsieur a été réduite. De plus, celui-ci est également atteint d'une maladie pulmonaire qui réduit le flux d'air et cause des problèmes respiratoires jour et nuit. Ainsi, Madame accompagne son mari à tous les RDV médicaux sur Perpignan mais également sur Paris, elle est présente afin de connaître les besoins et techniques d'accompagnement qu'elle devra réaliser pour son mari lorsqu'il est à la maison. Madame travaillait comme couturière dans un chantier d'insertion. Son contrat n'ayant pas été renouvelé, elle n'a pas pu trouver un emploi lui permettant d'allier sa situation de proche aidance et son activité professionnelle. N'ayant pas le permis de conduire, peu d'offres proches de son domicile sont disponibles et la branche professionnelle dans laquelle elle souhaite travailler propose déjà peu d'emploi sur Perpignan et les alentours. N'ayant pas d'autres expériences et étant passionnée par son métier, Madame souhaite continuer à postuler dans cette branche.

Durant l'accompagnement, Madame avait énormément de mal à parler de ses compétences acquises et mettre en avant ses atouts. Ayant peu confiance en elle et d'un naturel réservé, Madame a pu intégrer l'action TOUTESPORT afin de se remobiliser et de reprendre confiance en elle. De plus, Madame sortait peu de chez elle, elle avait peu d'interactions sociales et consacrait son temps à prendre soin de son mari et de la maison. Durant les séances TouteSport, Madame a pu rencontrer différents professionnels mais aussi échanger sur son projet avec d'autres dames. Elle a participé à plusieurs activités physiques et sportives et plusieurs ateliers d'insertion professionnelle. Elle a fortement repris confiance en elle et a pu retrouver une vie sociale depuis la fin de son dernier emploi. Ne maîtrisant pas l'outil numérique, un accompagnement a dû être réalisé de ce côté. Madame a travaillé également sur l'articulation des temps de vie et cherche des solutions pour sa mobilité. Elle s'est d'ailleurs inscrite aux cours de code de la route, elle se déplace à l'auto-école chaque semaine et s'entraîne désormais sur son smartphone pour réviser les questions d'examen.

Lors des ateliers, elle a été mise en contact avec LCS Groupe pour un entretien d'embauche mais elle a également pu postuler à plusieurs autres offres lors des entretiens individuels. Durant les entretiens d'embauche Madame a pu mettre en avant ses compétences sur lesquelles nous avons travaillé en amont. Son profil intéresse les employeurs, elle a d'ailleurs pu obtenir aujourd'hui un contrat à temps partiel dans un second chantier d'insertion où elle exerce comme couturière. Ce contrat proche de son domicile mais également à temps partiel lui permet d'allier sa situation de proche aidance et son activité professionnelle.

Permanence en QPV

Madame C, bénéficiaire du RSA, a un fils de 19 ans à charge. Elle a le permis de conduire mais n'a pas assez d'argent pour s'acheter une voiture. Elle ne travaille plus, et financièrement c'est compliqué, elle souhaiterait donc retrouver un emploi. Elle possède un bac en secrétariat et un CAP cuisine. Elle a occupé différents emplois : aide-ménagère, auxiliaire de vie, vendeuse, cueillette, factrice, etc.

Elle nous indique que son enfant a dû être interné à Thuir (dépression/schizophrénie). Il allait mieux et en décembre 2022 il a rechuté. Elle avait commencé un nouvel emploi en maison de retraite et a dû y mettre fin pour s'occuper de son enfant. Madame C aimerait aujourd'hui faire une formation pour trouver un emploi pérenne. Elle aimerait un emploi qui ait du sens pour elle, un endroit bienveillant, et venir en aide aux autres.

Nous avons abordé plusieurs projets professionnels : AES, aide à domicile, animation socioculturelle. Elle retient ce dernier domaine. Nous évoquons Projet Pro pour confirmer ce projet. Elle ne souhaite pas s'investir sur cette formation de 3 mois.

Nous l'accompagnons donc sur des enquêtes métiers et une PMSMP avec le dispositif de Pôle Emploi. Nous travaillons également sur des recherches de formation au travers du site « se former en région » et élargir sur d'autres possibles.

Nous orientons Mme sur le dispositif Weemove pour le financement d'un véhicule. Cette solution n'est pas envisageable car sa situation ne lui permet pas de prétendre à un crédit. Elle peut cependant accéder à un abonnement pour un vélo électrique et à un financement en cas d'achat.

Par ailleurs, face à sa problématique de proche aidance, nous cherchons des solutions pour son fils : Madame C a fait les démarches pour faire entrer son fils en ESAT où il sera accepté. Ainsi, Aujourd'hui Mme est plus disponible mentalement et physiquement.

Entretemps nous avons pu confirmer son projet et Mme souhaite devenir employée libre-service. Après s'être renseignée, elle dit être intéressée par ce métier vu qu'il y a de l'emploi et qu'elle a de l'expérience en tant que vendeuse, la formation lui permettrait de se remettre à niveau par rapport aux nouveaux logiciels.

En octobre 2023, après une information collective à l'AFPA elle intègre la formation le 4 décembre 2023. Le suivi se poursuit durant la formation et à l'issue pour la recherche d'emploi.

EDUCATION et CITOYENNETE

*191 interventions
3 233 personnes touchées*

*128 interventions scolaires sur l'égalité et la lutte
contre les violences
2 559 élèves*

*45 sensibilisations sur la Laïcité, l'Égalité et les
Valeurs de la République
471 personnes*

*18 ateliers « Accompagner et protéger son
enfant dans le numérique »
203 participant.e.s*

PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET PROMOTION DE L'EGALITE CHEZ LES JEUNES

« GENERATION EGALITE »

Élèves primo entrants en lycée
(2nde générale et professionnelle, 1ère année de CAP)

Objectifs et contenu

Sensibiliser aux stéréotypes de genre, aux violences sexistes, à la parité contraceptive.

- Apprendre à se conduire de manière respectueuse et égalitaire dans les relations entre les filles et les garçons
- Se sentir autorisé.e à adopter des conduites considérées comme non traditionnelles
- Avoir une appréciation positive de son sexe ainsi que de l'autre sexe
- Apprécier ses réalisations et celles de ses camarades
- Construire son opinion et l'exprimer

Mise en œuvre

Les interventions se veulent participatives et visent à ouvrir des espaces de parole. Pour ce faire, les intervenantes utilisent différents supports pédagogiques : ateliers interactifs, brainstorming, photolangage, quizz, jeux de rôle...

Etablissements	Nombres d'interventions réalisées	Nombres d'élèves	
		Filles	Garçons
Lycée Aristide Maillol / Perpignan	22	313	302
Lycée Bon Secours / Perpignan	11	144	102
Lycée Charles Renouvier / Prades	21	163	200
Lycée EREA Joan Miro / Perpignan	3	14	25
Lycée Beausoleil / Céret	4	60	9
Lycée Déodat de Séverac / Céret	12	144	125
Lycée Rosa Luxembourg / Canet en Roussillon	14	146	157
Lycée Pablo Picasso / Perpignan	6	24	44
Total interventions	93	1 008	964
Total élèves rencontrés		1 972	

« EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE »

Collégiens et lycéens - Élèves en section élémentaire

Objectifs et contenu

Action 1 en direction des collégiens et lycéens:

- Prévenir et réduire les comportements violents et leurs conséquences sur la santé physique et psychologique des jeunes et des enfants. Informer et sensibiliser les jeunes sur les risques de violence dans les relations filles/garçons et femmes/hommes en lien avec les équipes éducatives.
- Développer des compétences psychosociales pour prévenir toutes formes de conduites à risques.

Action 2 en direction des élèves de section élémentaire :

- Développer chez les enfants de primaire des compétences psycho-sociales pour parvenir à de meilleures relations filles/garçons et ce dès le plus jeune âge.
- Sensibiliser les enfants et leur transmettre une culture d'égalité entre les filles et les garçons.
- Renforcer les connaissances des enfants dans la construction de l'estime de soi, de la relation à l'autre, du respect de la différence.
- Apprécier ses réalisations et celles de ses camarades.
- Construire son opinion et l'exprimer

Différents modules sont proposés en accord avec les responsables d'établissements, l'infirmier(e) ou l'équipe enseignante : leur but est de travailler sur les représentations, d'interroger sur l'ensemble des modèles culturels qui influencent chacun.e, de sensibiliser au rôle du droit et aux missions de l'institution judiciaire.

Modules : déconstruction des stéréotypes de genre, respect et l'égalité filles/garçons, égalité professionnelle, discriminations, l'image et la place des femmes dans la société, violences sexistes, élargissement des choix professionnels, mixité des métiers, rappel historique et évolution du droit des femmes

Mise en œuvre

Les interventions se veulent participatives et visent à ouvrir des espaces de parole. Pour ce faire, les intervenantes utilisent différents supports pédagogiques : ateliers interactifs (Escape game, la ligne blanche, brainstorming, photolangage, quizz, jeux de rôle...).

Lieu	Sessions	Nombre de filles	Nombre de garçons
EREA Joan Miro Perpignan	2	9	15
Collège La Garrigole Perpignan	5	51	42
Collège Paul Langevin Elne	10	146	106
Nombre total d'élèves rencontrés en collège		369	
Ecole D'Alembert - Perpignan	12	51	38
Nombre total d'élèves rencontrés en primaire		89	

« GENERATION SANTE »

Elèves en classe de Première ou Terminale

Contexte

Les filles et les garçons peuvent être exposés aux violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques lorsqu'ils sont en couple, ou au sein de la famille, dans l'espace public, à l'école ou au travail. De plus, les filles et les garçons ne répondant pas aux normes de genre sont particulièrement exposés aux violences.

Objectifs

- Prévenir et réduire les comportements sexistes et violents, et leurs conséquences sur la santé physique et psychologique des jeunes
- Favoriser l'appréciation positive de l'autre sexe et le développement des compétences psychosociales pour de bonnes relations entre les sexes. (Permettre aux jeunes d'échanger dans des groupes mixtes entre pairs).
- Renforcer les connaissances des jeunes dans la construction de l'estime de soi, de la relation à l'autre, du respect de la différence.
- Construire son opinion et savoir l'exprimer.

Méthodes pédagogiques

- Outils de photo « expressions »
- Temps d'échange
- Jeux pédagogiques
- Escape Game

Mise en œuvre

Nous sommes intervenues cette année auprès de **6 classes de première**

Lieu	Sessions	Nombre de filles	Nombre de garçons
Lycée Jean Lurçat Perpignan	4	64	21
Lycée Déodat de Séverac - Céret	2	19	25
Nombre total d'élèves rencontrés		129	

LA PREVENTION ET LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

LE REFERENT DE PARCOURS

Objectifs

Afin de prévenir et lutter contre la radicalisation le CIDFF des P.O. a mis en place un **référént de parcours** auprès de familles orientées par la CPRAF pour apporter un suivi personnalisé dans la levée des difficultés rencontrées et ainsi proposer une alternative à la radicalisation.

Intervenantes

Le CIDFF propose un accompagnement psycho-socio-professionnel assuré par l'équipe pluridisciplinaire composée de juristes, conseillères emploi-formation et psychologue-clinicienne toutes formées sur la thématique. A préciser que toutes les intervenantes du CIDFF sont spécialisées dans l'égalité Femmes/Hommes, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes.

Ainsi, la référence de parcours est assurée en priorité par une intervenante spécialisée, participant à la CPRAF. L'accompagnement est basé sur une écoute socio-psychologique et l'insertion socio-professionnelle peut en être un atout.

Contenu et mise en oeuvre

Pour permettre, par l'approche globale, une meilleure connaissance des besoins exprimés par les femmes et leurs familles et surtout pour créer leur adhésion, il nous a semblé indispensable de nous inscrire comme référent de parcours. De plus, les différentes compétences portées par le CIDFF (juridique, emploi-formation, psychologie) sont à la base de l'approche du réseau et permettent une orientation en interne probante et efficiente.

En 2023, Suite à nos participations aux 6 CPRAF, **18 personnes nous ont été orientées :**

- 50 contacts téléphoniques avec les personnes orientées
- 50 rendez-vous réalisés : 24 avec la psychologue sociale et conseillère en insertion professionnelle, 16 avec la juriste, 10 avec la psychologue-clinicienne,
- 23 contacts avec les partenaires : MDA, CMP, Sécurité intérieure, Pôle Emploi, SPIP, PJJ, Education nationale, CRIP (CD66), hôpital de Thuir, intermède (Enfance Catalane) et cellule VIF du Parquet)

Les suivis 2023 sont marqués par des situations de monoparentalité complexes : des mères seules à élever leur enfant avec une absence totale du père. En effet, nous avons eu 12 orientations sur 18 concernées par cette situation et se trouvant en difficulté face au risque de radicalisation de leur enfant.

Afin de compléter la professionnalisation des équipes nous avons participé, cette année, à une séance de prévention à la radicalisation à destination des professionnels organisée par le CDAD.

INTERVENTIONS AUPRES DES JEUNES ET DANS LES QPV SUR LAÏCITE, EGALITE FEMMES/HOMMES ,VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Objectifs

Afin de prévenir et lutter contre la radicalisation, le CIDFF des P.O. a proposé des interventions auprès des jeunes scolarisés et d'adultes des Quartiers Politique de la Ville, sur les thèmes suivants : Laïcité, Egalité Femmes/Hommes, Valeurs de la République.

Mise en œuvre

En 2023 le CIDFF des P.O., en partenariat avec l'ARS, le Conseil Régional Occitanie, l'Education Nationale et ainsi que le CGET pour les QPV, a répondu à de nombreuses sollicitations sur les thématiques telles que Egalité Femmes/Hommes, Laïcité, ... et Valeurs de la République.

Plus spécifiquement, concernant l'action « Interventions auprès des jeunes et dans les centres sociaux des QPV, sur Laïcité, Egalité Femmes/Hommes et Valeurs de la République » nous avons réalisé l'action auprès des publics cibles détaillés ci-dessous.

Soit **45 sessions réalisées** qui ont permis de sensibiliser **471 personnes au total**.

Public	Nombre de sessions	Nombre de personnes	Temps d'intervention
Jeunes scolarisés secteurs pro.	35	443 personnes 187 filles 256 garçons	70 h
Familles résidant en quartiers politique de la Ville	10	28 femmes	30 h

L'impact des réseaux sociaux et d'Internet plus généralement sur l'opinion publique met de plus en plus en risque ces personnes. En effet, nous avons observé dans le cadre de notre action « Référent de parcours » des jeunes qui se sont embarqués dans des processus de radicalisation suite à des sollicitations et des informations collectées sur Internet.

Il nous semble d'autant plus important de maintenir des espaces d'échange, de débat et de transmission des valeurs de la République, que ce soit en matière d'égalité des chances, de laïcité, d'égalité Femmes/Hommes, de discriminations. Les interventions et les échanges réalisés lors de nos interventions cette année nous confortent dans notre volonté de poursuivre cette action.

En parallèle, dans un objectif de prévention, comme vous le savez, nous proposons un accompagnement aux parents pour accompagner leurs enfants dans le numérique.

LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

POUR AGIR CONTRE LA CYBERDELINQUANCE

« ACCOMPAGNER ET PROTEGER SON ENFANT DANS LE NUMERIQUE »

Objectifs

Dans le cadre de sensibilisations, amener les parents à appréhender le phénomène de la cyberdélinquance par une éducation aux médias et à la citoyenneté afin de repérer les comportements "à risque" chez leurs enfants et ainsi être acteurs-trices de la prévention.

Mise en œuvre

Alertées, durant nos interventions scolaires réalisées dans le cadre de lutte contre les stéréotypes de genre et prévention des violences sexistes et sexuelles, par la recrudescence du harcèlement scolaire et notamment du cyberharcèlement, nous avons souhaité déployer plus largement cette action.

Il s'agit là d'un phénomène croissant ; cela concerne aujourd'hui 1 jeune sur 4 d'après l'enquête IPSOS 2022. L'étude de e-enfance révèle qu'en 2021, 83 % des parents reconnaissent ne pas savoir exactement ce que font leurs enfants sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Ainsi, après avoir réalisé 12 ateliers en 2022, nous avons pu poursuivre notre partenariat en programmant **7 interventions avec la FCPE** (dont 1 qui a été annulée faute d'inscrits).

En parallèle, nous avons continué à sensibiliser les parents qui fréquentaient le CIDFF.

Le contenu de nos ateliers

Modules	Thématiques abordées
Appréhension des outils numériques et leur utilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Autodiagnostic des connaissances - Se protéger et protéger ses données (à l'aide du site « Je protège ma vie privée en ligne » - Sécuriser le téléphone, l'ordinateur, la navigation Internet, les réseaux sociaux, le mail et les comptes bancaires et administratifs ainsi que ceux de mes enfants - Présentation du site « Cybermalveillance.gouv » (les menaces et les bonnes pratiques)
Comment repérer et mieux prévenir l'impact de la cyberdélinquance par l'éducation aux médias et à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le cyberharcèlement ? - Les différentes dérives des réseaux sociaux - Comment accompagner son enfant dans le numérique ? - Repérer les signaux de mal-être chez votre enfant - Des outils pour détecter les dérapages sur les réseaux sociaux - Les conseils de la CNIL - Ce que dit la loi - Comment agir pour prévenir et demander réparation, au sein de l'établissement et auprès des tribunaux ? - Comment effacer les traces du harcèlement sur le web ? - Echange de bonnes pratiques entre parents avec modérateur

Pour les ateliers qui se sont déroulés dans nos locaux, les parents ont bénéficié d'une salle avec un tableau interactif, des ordinateurs portables et des tablettes pour réaliser les exercices pratiques liés à la prévention de la cyberdélinquance. Aussi chacun.e a pu apprendre les manipulations sur son propre smartphone.

Lorsque les ateliers ont été animés sur site, nous avons pu utiliser notre vidéoprojecteur et des tablettes que nous avons mises à disposition.

En 2022, Le développement de cette action a fortement mobilisé les équipes : adaptation des contenus, mobilisation du public, rencontres avec les partenaires, travail sur les outils de communication et diffusion par les médias (France Bleu Roussillon, Indépendant, Travailleur Catalan, 100% Radio..), mais aussi sur nos réseaux sociaux Facebook et LinkedIn.

En 2023, cette communication a permis de programmer 21 ateliers et d'en réaliser 18. 3 ont été annulés au dernier moment faute de participants.

Ainsi, ce sont 203 personnes dont 127 femmes et 70 hommes qui ont participé à ces ateliers

Nous avons pu toucher les établissements scolaires au travers des cafés des parents (école Lamartine et d'Alembert 2). Nous avons réalisé des ateliers au sein du forum « 1,2,3 familles » de Saint Feliu d'Avall.

Nous avons également été sollicitées par la Police Municipale de Saint Genis des Fontaines concernant leur école primaire, par le service enfance jeunesse de Bompas, le centre pénitencier, le service jeunesse de la Mairie de Perpignan mais aussi directement par certains établissements comme le collège Pons.

Le retour sur les ateliers

Voici les constats des intervenantes :

- Fort besoin d'information y compris pour le plus jeune âge
Demande : parents d'enfants plus jeunes (maternelle) soient sensibilisés sur l'aspect temps d'écran avant cet atelier. Nous avons orienté les structures vers l'UDAF qui propose un atelier sur ce sujet.
- En QPV, méconnaissance totale des dangers liés à l'outil numérique au sens large
- Tous les parents s'accordent sur l'importance de travailler cette thématique mais peu se mobilisent.
- Le format « Café des parents » semble le plus adapté car cela s'apparente à un moment convivial
- Nous observons plus de présence en journée qu'en soirée (car problème de garde d'enfants) en QPV. En milieu rural, la tendance semble s'inverser (ex : Collège d'Elne)
- Demande des parents : Participation des enfants à ces ateliers type parents/enfants ou Intervention auprès des jeunes (en adaptant le contenu). Cela a été expérimenté au sein de l'intervention auprès du service jeunesse de la Mairie de Perpignan. Les échanges parents/enfants ont été très constructifs.
- Satisfaction du public : Contenu exhaustif et satisfaisant. Les parents souhaiteraient un petit livret récapitulatif et un tuto/démos pour installer un contrôle parental (sur Android/Apple).

LES SENSIBILISATIONS ET FORMATIONS DES PROFESSIONNEL.LE.S

33 Sessions réalisées

471 Professionnel.le.s touché.e.s :

- *3 formations (157 professionnel.le.s)*
- *4 sensibilisations (314 professionnel.le.s)*

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

« COMMENT ET POURQUOI ABORDER LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ? »

Cette action s'inscrit dans le cadre de la grande cause du quinquennat, du Grenelle des violences conjugales et du fonds dit "Catherine" spécialement dédié à prévenir et lutter contre les violences de couple. La FR-CIDFF a répondu à l'appel à projets lancé fin 2019 et a bénéficié d'une subvention du ministère chargé de l'égalité FH pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation des personnels d'accueil dans les 13 départements d'Occitanie. Cette action s'est poursuivie en 2023.

Public visé

Professionnel.le.s du premier accueil (mairies, poste, centres sociaux, Maisons France Service, MSAP, Préfecture et Sous-Préfectures, associations, police municipale, secrétaires d'avocats, secrétaires médicales, personnel santé... liste non-exhaustive) sur le département 66.

Objectifs et contenu

- ☞ Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences
- ☞ Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter
- ☞ Identifier les personnes et lieux de ressources

Contenu :

- ☞ Les violences au sein du couple : contexte, définitions, mécanismes
- ☞ Les impacts sur la victime et son environnement : Quels sont les freins qui peuvent empêcher d'agir ?
- ☞ L'accueil de la victime (posture et bonnes pratiques)
- ☞ Présentation des acteurs du territoire et lieux ressources

Mise en œuvre

1 session a été réalisée le 15/11/2023

14 professionnel.le.s de l'action sociale et du médical

Conseil départemental – CCAS - Croix Rouge - Education Nationale - Hôpital - CADA

« APPROCHE JURIDIQUE DES VIOLENCES CONJUGALES »

Plus spécifiquement pour les étudiant.e.s de l'IRTS

1 session de sensibilisation sur l'approche juridique des violences conjugales a été réalisée.

71 étudiant.e.s

Educateur Spécialisé, Assistant de Service Social, Educateur Jeunes Enfants

« FACILITER LA PROTECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE VIOLENCES CONJUGALES ET/OU INTRAFAMILIALES »

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la **Convention de Partenariat entre l'ESH HPM et le CIDFF66** afin de faciliter la protection des personnes en situation de violences conjugales et/ou intrafamiliales au sein du parc Hlm de l'ESH HPM.

Ce partenariat vise à améliorer le repérage et la prise en charge des personnes en situation de violences. Elle s'articule autour de 2 volets : la formation des agents et personnels de proximité de l'ESH HPM et la mise en place d'actions de sensibilisation et de campagnes de communication à destination des locataires.

Public visé

Agent.e.s et personnels de proximité de l'ESH Habitat Perpignan Méditerranée

Objectifs et contenu

- ☰ Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences
- ☰ Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter
- ☰ Identifier les personnes relais et lieux de ressources

Afin de savoir repérer et orienter les victimes des violences conjugales

Programme

Les violences au sein du couple

- les différentes formes et mécanismes de violences au sein du couple : définition et identification
- différencier conflits et violences au sein du couple
- les conséquences sur les enfants
- l'impact du trauma sur les victimes

Présentation du cadre juridique

- Les aspects législatifs et l'évolution de la loi
- Traitement judiciaire des violences commises au sein du couple

Présentation des acteurs, des dispositifs et lieux ressources du territoire

L'accueil de la victime

- Posture et bonnes pratiques
- Explorer les leviers d'intervention au regard de sa pratique professionnelle
- Se mettre en situation

Création ou mise en place d'un outil interne de repérage

Mise en œuvre

69 Agent.e.s et personnels de proximité de l'ESH HPM ont été formé.e.s répartis sur 4 groupes. Chaque session s'est déroulée sur 3 journées de formation au sein de l'ESH HMP.

Objectifs opérationnels	Résultat des évaluations
Comprendre les mécanismes de la violence et leurs conséquences	61.2 % ont obtenu un score entre 70 et 100% pour cet objectif (dont 58.2 % avec un score situé entre 100 et 80 %) 30 % oscillent entre 60 % et 50 % Seul 7.5 % ont un score d'acquisition de 40 % 1 seule personne a obtenu le score de 20%
Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter	97% des participant.e.s valident cet objectif avec un taux d'acquisition compris entre 75% et 100 % En dehors de ces scores 1 personne avec un taux d'acquisition à 62%. Et 1 personne ne valide pas l'item avec un score de 37.5 % du taux d'acquisition
Identifier les personnes relais et lieux de ressources	91% ont obtenu un score de 100 % pour cet objectif 3 % à 75 % 6% à 50 % Tous et toutes ont au moins en tête une structure sur laquelle orienter
Créer un outil interne de repérage	Tout.e.s les participant.e.s ont contribué à la création de l'outil

Tout.e.s les participant.e.s ont acquis totalement ou en grande partie les éléments de formation. Les taux d'acquisition en témoignent.

93% pensent mettre en pratique les connaissances acquises lors de cette formation

Souhaitez-vous laisser un commentaire sur cette formation que nous publierons sur notre site de façon anonyme :

9 réponses

formation intéressante mais difficile à mettre en place sur le terrain à mon avis

formation intéressante qui permet de percevoir des éventuelles situations qui bien souvent peuvent passer inaperçue

formation intéressante

La formation est bien animée et permet d'apprendre énormément sur les réactions à avoir et comment diriger les personnes qui en ont besoin

Très intéressante

Formation TOP

Formation intéressante

Riche en informations, elle nous donne le feu vert pour transmettre le message que les victimes ne sont pas seules

Cette formation est nécessaire, on pourrait être confronté à ce genre de situation

Je remercie la formatrice de sa volonté et son professionnalisme; Grâce à cette formation j'ai acquis des connaissances qui me seront utiles dans ma vie professionnelle. J'ai particulièrement apprécié votre approche pédagogique qui a rendu la formation très intéressante et interactive. Vos conseils et vos exemples et exemples concrets m'ont permis de mieux comprendre les enjeux de la violence conjugale, MERCI !!

91% des stagiaires recommanderaient cette formation

EGALITE PROFESSIONNELLE ET PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

« INTEGRER L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS SA PRATIQUE »

Toute personne concourant à la formation professionnelle tout au long de la vie est formée aux règles relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contribue, dans l'exercice de son activité, à favoriser cette égalité

(Article D6112-2 du code du travail)

Public visé

Acteur.trice.s de la formation professionnelle : Formateur.trice.s, Responsables de formation, Direction

Objectifs

- Répondre aux obligations des organismes de formation en matière d'Égalité professionnelle :
- Valider un des critères pour l'obtention du label Certif'Région délivré par le Conseil Régional
- Partager une culture commune pour contribuer à plus d'Égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle
- Favoriser l'égalité des chances et des droits entre les femmes et les hommes dans sa pratique.

Contenu

- Définition du concept d'Égalité et plus largement du vocabulaire lié à l'égalité
- Les enjeux de l'égalité professionnelle en matière d'orientation et de formation / Etat des lieux des inégalités de genre dans l'emploi
- Le cadre législatif
- Identification et déconstruction des stéréotypes et représentations sexuées
- S'initier au réflexe Égalité dans sa pratique professionnelle
- Repérer les pratiques favorisant l'Égalité en formation et dans l'entreprise

Mise en œuvre

1 session a eu lieu le 25 avril 2023 se déroulant sur 1 journée de 7h.

3 personnes actrices de la formation professionnelle ont été formées à la thématique

100% des stagiaires se disent satisfaits et recommanderaient cette formation

« L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES EN PRATIQUE »

Afin que les administrations publiques convergent vers une culture commune de l'égalité professionnelle pour l'ensemble de leurs agents et agentes, les employeurs publics sont appelés à prévoir des formations adaptées dans le cadre du plan d'action Égalité Professionnelle prévu par l'article 6 septies de la loi numéro 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et pour les administrations de l'Etat, par la déclinaison de l'action prioritaire numéro 8 de l'axe III du schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat.

Public visé

Agent.e.s de la Communauté de Communes ACVI (L'accord du 30 novembre 2018 cible parmi les publics les agents et agents publics en situation d'encadrement intermédiaire)

Objectifs

- Partager une culture commune pour contribuer à plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle
- Permettre une meilleure mixité F/H au sein des services
- Prévenir les comportements sexistes dans la sphère professionnelles.

Contenu

- Définition des notions, état des lieux et enjeux de la mixité professionnelle
- Cadrage sociologique : influences des stéréotypes et du sexisme
- Cadre légal : que dit la loi et quelles obligations ?
- Comment puis-je agir en faveur de l'égalité professionnelle ?

Mise en œuvre

La formation s'est déroulée dans les locaux de la Communauté de communes

6 sessions

85 agent.e.s en situation d'encadrement intermédiaire

- 30 janvier 2023
- 14 février 2023
- 14 mars 2023
- 18 avril 2023
- 23 mai 2023
- 21 novembre 2023

Tou.te.s les participants ont acquis totalement ou en grande partie les éléments de formation.

76.5 % sont totalement en mesure d'agir sur le repérage des comportement sexistes et sur la mise en place d'action pour favoriser l'égalité professionnelle et la mixité au sein des équipes, 14.7 % en grande partie et 8.8 % au moins sur la moitié des thématiques traitées.

100% pensent mettre en pratique les connaissances acquises lors de cette formation

Satisfaction des stagiaires

Sur une échelle allant de 1 à 4 les stagiaires ont évalué à:

	Moyenne	Note la plus haute	Note la plus basse
La correspondance aux attentes	3.5	4	3
La durée de la formation	3.1	4	2
Le rythme de la formation	3.3	4	2
La qualité de l'animation	3.8	4	3
La qualité des supports	3.3	4	2
La possibilité de mettre en pratique les éléments travaillés	3.5	4	2
La formation dans sa globalité	3.7	4	3

Commentaires libres :

- « formation intéressante »
- « bien accueilli bien animée »
-
- « très bien »
- « formation dynamique, centré, positif »
- « très bon échange avec la formatrice »
- « salle tranquille et claire »

100% des stagiaires recommanderaient cette formation

PREVENIR LE RISQUE PROSTITUTIONNEL DES MINEURS

« INFO JEUNES PROSTITUTION »

Public visé

Professionnel.le.s du secteur de la jeunesse

Objectifs

Sensibiliser les professionnel.le.s sur les questions de prostitution des mineurs pour comprendre, repérer et aider. Être capable de :

- Mieux repérer et identifier la diversité des pratiques ainsi que leur ampleur.
- Comprendre les mécanismes qui conduisent aux pratiques prostitutionnelles, ainsi que les risques et les impacts
- Améliorer les capacités de repérage et d'accompagnement, en identifiant les ressources et les associations à contacter
- Permettre l'orientation des victimes vers des associations spécialisées

Contenu

- La prostitution, c'est quoi ? Comprendre un phénomène complexe et protéiforme ?
- Identifier et repérer les risques et pratiques prostitutionnelles

Mise en œuvre

16 sessions réalisées
161 professionnel.le.s

Date	Lieu de la session	Nombre personnes	Structures/Professionnels
24/01/23	Collège Mme de Sévigné – Perpignan	24	Infirmier.e.s Education Nationale
27/01/23	Collège C. Bourquin – Millas	14	Infirmier.e.s Education Nationale
07/02/23	CIDFF 66	12	Enfance Catalane – En avant Toutes – Maison de Vie du Roussillon – Sage femme Hôpital – Unité de prévention de l'ARS
27/02/23	IRTS	12	Etudiant.e.s 3 ^e année ASS
06/03/23	CIDFF66	9	MDA – Enfance Catalane – CD66 – Centre de santé sexuelle
21/03/23	CIDFF66	5	Infirmière sexothérapeute – CEGIDD – DIL – Hôpital Perpignan
23/03/23	Enfance Catalane	4	Educateur.trice.s
23/03/23		6	Educateur.trice.s – Médecin psychiatre
30/03/23	MLJ	5	CESF - CIP
13/04/23		5	CIP
20/04/23		7	CESF - CIP
04/05/23		5	CESF - CIP
11/10/23	CIDFF 66	13	Etudiant.e.s CESF GRETA
9/11/23	CHRS Mares i Nens	12	CD66 – Sage femme libérale – CHRS – Parenthèse - UDAF
9/11/23		14	UDAF – Police municipale Canet– CHRS – service enfance jeunesse Bompas– CD66
11/12/23	CD 66	18	Agent.e.s du Conseil Départemental 66

PREVENIR LE HARCELEMENT DE RUE

« HARCELEMENT DE RUE : COMMENT PUIS-JE AGIR ? »

Cette sensibilisation s'inscrit **dans le cadre de la Convention de Partenariat entre l'ESH HPM et le CIDFF66**. Elle vise à lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans la ville de Perpignan exposées au harcèlement de rue en mobilisant les agents du parc immobilier.

En effet, en France, 76% des personnes interrogées ont déjà été témoins de harcèlement sexuel dans les lieux publics, 86% pensent ne pas être suffisamment formées pour savoir comment intervenir dans une telle situation.

Or 79% des femmes qui ont subi du harcèlement de rue disent que cela a amélioré la situation quand quelqu'un est intervenu.

Public visé

Agent.e.s et personnels de proximité de l'ESH HPM

Objectifs

Être en capacité d'agir en tant que témoin de harcèlement de rue

- ▬ Repérer une situation d'harcèlement de rue et ses différentes formes
- ▬ Connaitre le cadre juridique
- ▬ Apprendre à intervenir lorsque l'on est témoin sans se mettre en danger
- ▬ Savoir écouter et orienter une victime

Contenu

- Définitions des notions et les différentes formes que peut prendre le harcèlement de rue
- Ce que dit la loi
- La posture à avoir pendant et après avec la victime
- Méthode des 5 D
- Les lieux ressources pour les victimes

Mise en œuvre

5 sessions
68 agent.e.s de l'ESH HPM
Au sein des locaux du CIDFF

Session du	Femmes	Hommes	Services
18 septembre 2023	6	7	<ul style="list-style-type: none">- Gardien.ne.s- Agent d'entretien et de surveillance- Chargé.e de clientèle- CESF- Responsable de bureau
2 octobre 2023	3	9	<ul style="list-style-type: none">- Gardien.ne.s- Chargé.e de territoire- Agent d'entretien- Agent d'accueil
16 octobre 2023	4	11	<ul style="list-style-type: none">- Gardien.ne.s- Chargé.e de territoire- Agent d'entretien et de surveillance- Agent d'accueil- Chargé.e de clientèle- CESF
30 octobre 2023	6	9	<ul style="list-style-type: none">- Gardien.ne.s- Agent d'accueil- Agent d'entretien- Chargé.e de territoire- Chargé.e de clientèle- Médiatrice
13 novembre 2023	3	10	<ul style="list-style-type: none">- Gardien.ne.s- Agent d'accueil- Agent d'entretien- Chargé.e de territoire- Responsable bureau- Conseillère sociale

Les participant.e.s ont apprécié le format participatif de la sensibilisation et les nombreux échanges. Tou.te.s ont été satisfait.es du contenu.

Nos Perspectives 2024

En 2024, nous souhaitons reconduire **l'ensemble de notre activité « cœur de métier » et les actions spécifiques** dont nous venons de vous dresser le bilan. Le succès de **TouteSport** nous invite à demander sa reconduction.

Toujours pour permettre aux femmes de gagner en autonomie et favoriser l'égalité nous souhaitons en 2024 :

- **Poursuivre et développer notre action de lutte contre le harcèlement de rue** dans le cadre du projet global CLODION Torcatis en synergie avec les différent.e.s acteurs/trices. L'objectif est de permettre aux habitantes de réoccuper une place dans l'espace public en toute sécurité.
- **Poursuivre le rapprochement avec France Travail.**
Une convention a été signée avec France Travail fin 2023 pour une meilleure coordination et complémentarité de nos services.
Cette dernière prévoit la sensibilisation de leurs agent.e.s sur les questions de violence intrafamiliale, une présentation régulière respective de nos offres de service, un.e interlocuteur/trice privilégié.e par agence, des orientations réciproques et un travail commun pour lever les freins rencontrés par les femmes dans le cadre de leur insertion professionnelle. France Travail interviendra également auprès de notre public pour présenter l'offre de service et répondre aux questions des femmes accompagnées.
- **Développer les formations et sensibilisation envers les professionnel.le.s** sur les thématiques : violences au sein du couple, harcèlement de rue, risque prostitutionnel chez les mineurs, Violences Sexistes et Sexuelles au travail.

Si nous voulons que les choses changent il est primordial que chacun.e, à son niveau, puisse s'emparer de ces sujets... Et former c'est prévenir mais aussi mieux informer, orienter et accompagner.

Ainsi nous prévoyons en plus des sensibilisations des agent.e.s de France travail, de former la CPAM et les adultes relai de la ville de Perpignan sur la question des violences au sein du couple.

Nous souhaitons former les acteurs du monde du spectacle aux violences sexistes et sexuelles dans les événements culturels.

Dans la continuité de la sensibilisation pour prévenir le harcèlement de rue de tous les agents de l'ESH nous aimerions également sensibiliser les jeunes résidant dans les quartiers, les médiateur/trice.s et acteur/trice.s des espaces citoyens.

Nous sommes fières d'illustrer cette dynamique par le tableau suivant qui synthétise **notre force de propositions toujours au service des femmes et des hommes, toujours fidèles à nos missions et surtout dans un même but d'efficience.**

Nous avons constaté la **légitimité et la nécessité pour le CIDFF des P.O. de présenter ce catalogue d'actions.**

Nous savons que toutes ces actions ne peuvent pas être retenues et nous avons la prétention de croire que nos partenaires financeurs peuvent compter sur le CIDFF des P.O. pour être toujours force de propositions et s'adapter à leurs priorités.

Nous prenons le temps ici de les remercier de pouvoir, à leurs côtés, œuvrer vers des objectifs que nous partageons malgré les contraintes budgétaires auxquelles nous sommes toutes et tous confrontés.

L'accès au Droit
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Elne
Les permanences en milieu rural
Les permanences sur les Points Justice
La médiation pénale
Les interventions juridiques sur les compositions pénales
La coordination de la Maison d'Accès au Droit
La lutte contre les violences Sexistes
Le Service Violences
L'accompagnement à la sortie de la prostitution
L'action pour la lutte contre le harcèlement de rue
L'emploi- Formation
L'accueil, l'information, l'orientation
Les permanences en Quartiers Politique de la Ville Perpignan
Les ateliers à la levée des freins à l'insertion professionnelle des femmes
L'insertion professionnelle via la pratique sportive : TouteSport
L'intégration des femmes immigrées et lutte contre les discriminations
L'Education Citoyenneté
La prévention des violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité chez les jeunes
La lutte contre la précarité menstruelle
La prévention et lutte contre la radicalisation
Le soutien à la parentalité pour agir contre la cyberdélinquance
Les sensibilisations et formations envers les professionnel.le.s
Les violences au sein du couple
L'égalité professionnelle
La prévention des violences sexistes et sexuelles dans les évènements culturels
La prévention du risque prostitutionnel des mineurs
La prévention du harcèlement de rue

MERCI à nos financeurs pour leur soutien dans la réalisation de nos missions



Mais aussi à tous les nombreux partenaires institutionnels, associatifs et de terrain grâce à qui la mise en œuvre de nos actions est possible tout au long de l'année.